



Assemblée générale

Soixante-quatorzième session

8^e séance plénière

Jeudi 26 septembre 2019, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Muhammad-Bande (Nigéria)

En l'absence du Président, M^{me} Beckles (Trinité-et-Tobago), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5.

Allocution de M. Milo Đukanović, Président du Monténégro

La Présidente par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Monténégro.

M. Milo Đukanović, Président du Monténégro, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Milo Đukanović, Président du Monténégro, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Đukanović (parle en monténégrin; interprétation en anglais assurée par la délégation) : C'est un immense honneur pour moi que de prendre la parole devant l'Assemblée générale au nom du Monténégro et de réaffirmer notre ferme attachement aux objectifs, aux préceptes fondamentaux et aux principes des Nations Unies. En cette année où nous célébrons 100 ans de multilatéralisme, dans un climat de polarisation, de fragmentation et d'instabilité de plus en plus marquées dans les relations internationales, et en cette époque d'incertitude économique et géopolitique,

il est de notre responsabilité commune de démontrer la valeur véritable de l'action des Nations Unies et d'un multilatéralisme efficace, seules solutions mondiales aux problèmes mondiaux.

C'est pourquoi je tiens à saluer tout particulièrement l'attachement du Secrétaire général António Guterres à la réforme et au renforcement du système multilatéral. Comme il l'a lui-même dit, aujourd'hui, pour renforcer le multilatéralisme, nous devons renforcer notre détermination à réaliser les objectifs de développement durable et bâtir un monde plus sûr et plus juste pour les générations futures.

Je tiens à assurer les États Membres que le Monténégro demeure fermement attaché à la ligne de conduite qui a été définie par les fondateurs de l'Organisation mondiale et que nous avons fait nôtre en 2006, après avoir recouvré notre indépendance et être devenus Membre à part entière de l'ONU. Cette ligne de conduite consiste à être un bon voisin, à défendre fermement et résolument les valeurs et principes universels et à être un partenaire fiable dans les efforts visant à maintenir la paix et la sécurité internationales. Je pense que tous les pays, quels que soient les chiffres qu'ils enregistrent, peuvent, en montrant l'exemple, contribuer aux solutions mondiales et faire partie de ces solutions.

Les priorités choisies par le Président de l'Assemblée générale, ainsi que le thème du débat de cette année sont indicatifs des grands défis auxquels nous continuons de nous heurter et pour lesquels nous,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

19-29379(F)



Document adapté

Merci de recycler



communauté mondiale, n'avons pas encore, hélas, réussi à trouver une réponse efficace et globale.

D'après les données disponibles, on recense 70 millions de déplacés dans le monde, un nombre record – le plus élevé depuis la Seconde Guerre mondiale. Quant aux réfugiés, ils sont environ 26 millions, et la moitié ont moins de 18 ans.

L'année dernière, un nombre tragiquement élevé d'enfants ont été tués ou blessés, pour la plupart en Afghanistan, en Syrie et au Yémen. Un nombre record de très jeunes enfants sont morts en Syrie depuis le début de la guerre qui sévit dans ce pays depuis neuf ans maintenant. Les chiffres publiés concernant les personnes souffrant du virus Ebola en République démocratique du Congo montrent que là aussi, les enfants sont parmi les plus touchés. Nous pourrions malheureusement fournir une longue liste de chiffres dévastateurs concernant la Libye, la Somalie et la région du Sahel, les Rohingya persécutés, etc.

On ne peut que s'interroger sur ce que l'avenir réserve à ces enfants et à ces sociétés. Peut-on d'ores et déjà parler de générations perdues, ou pouvons-nous encore faire quelque chose d'urgence pour empêcher que, spoliés de leurs droits fondamentaux et de la possibilité d'apprendre et de recevoir une éducation, des millions d'enfants et de jeunes de par le monde soient victimes de trafiquants en tous genres et de violences sexuelles et sexistes, soient exploités à des fins politiques, ou subissent les pires formes de la violence et de l'extrémisme violent? L'exceptionnel Kofi Annan a parlé avec passion de l'immense pouvoir transformateur de l'éducation. Il a toujours insisté sur le fait que l'éducation est le fondement de la liberté, de la démocratie et du développement humain durable. Nous croyons qu'en assurant l'accès à l'éducation, nous créons les conditions nécessaires au développement des futurs dirigeants et agents du changement social pour des sociétés meilleures et plus sûres.

La solidarité avec les personnes déplacées et les réfugiés ne doit pas être une question de décision ou de choix politique. C'est avant tout une question d'humanité. Le Monténégro l'affirme sur la base de sa propre expérience. Notre pays a accueilli un très grand nombre de personnes déplacées pendant les guerres dans l'ex-Yougoslavie. À un moment, les réfugiés représentaient un cinquième de notre population totale. Plus de deux décennies après la fin du conflit, le Monténégro continue d'œuvrer avec les pays de la région et avec l'appui de la communauté internationale

à la recherche de solutions permanentes pour les plus touchés par la guerre. Un grand nombre de ces personnes vivent encore au Monténégro. Elles apportent une valeur ajoutée à notre harmonie multiethnique après s'être intégrées dans la société monténégrine.

Je conviens tout à fait que la charge pesant sur les pays hôtes est trop lourde. Mais notre humanité doit nous pousser à faire preuve de solidarité et de la volonté de partager le fardeau dans chaque situation. Dans les années 90, le Monténégro n'a pas hésité à accepter ceux qui quittaient leur foyer sous la menace de la guerre. Aujourd'hui, les menaces sont multiples. Les gens fuient non seulement les guerres et les persécutions, mais aussi les conséquences du réchauffement climatique et des catastrophes naturelles. Je pense que nos sociétés, et en particulier nos communautés en Méditerranée et en Europe, ne permettront pas que notre mer devienne un tombeau et le lieu où notre civilisation s'effondrera.

Aucun pays au monde ne peut traiter seul les questions de migration et de déplacement forcé. Toute forme d'instabilité à long terme nous rendrait tous vulnérables. Nous avons besoin de la pleine mise en œuvre des traités mondiaux convenus sur les migrations et les réfugiés.

Le Sommet Action Climat 2019 de cette semaine a montré que le niveau élevé des activités internationales existantes n'est pas suffisant pour atteindre les objectifs convenus dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat. Je saisis cette occasion pour saluer et appuyer l'initiative du Secrétaire général d'accélérer l'action internationale, compte tenu de l'urgence qu'il y a à renforcer notre réponse mondiale par des mesures résolues et ambitieuses afin de mettre en œuvre les engagements internationaux.

Les premiers résultats de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 démontrent la nécessité de veiller à ce que son potentiel de transformation soit axé sur l'amélioration des mécanismes de gouvernance et la réforme des modèles de développement existants. À tous les niveaux, notre réaction doit être fondée sur un engagement continu visant à intégrer des pratiques de développement durable dans le cadre de processus politiques complexes, tels que la formulation continue de nouvelles idées et d'actions visant à atteindre les objectifs de développement durable. La mise en œuvre des objectifs de développement durable doit être fondée sur le caractère global de la politique de développement durable. Dans le même temps, une analyse objective

des résultats est tout aussi importante, tant dans les contextes nationaux que mondiaux.

Dans les limites de ses propres capacités, le Monténégro continuera d'apporter un appui maximal à la transformation du développement fondée sur l'accélération de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de leurs cibles en vue de parvenir à une croissance économique continue, inclusive et durable, de protéger les ressources naturelles, d'améliorer les ressources humaines et de renforcer l'inclusion sociale. Nous pensons que c'est ainsi que nous renforçons la structure institutionnelle de notre État indépendant et de la stabilité de notre économie, en nous efforçant de faire des choix qui garantissent la sécurité à long terme. Cela s'est traduit par notre adhésion à l'OTAN et par le processus d'intégration en cours dans l'Union européenne. Bien que nous ayons engrangé des progrès significatifs dans la réalisation des objectifs mondiaux, nous devons redoubler d'efforts pour réduire le risque de pauvreté d'une manière plus spectaculaire et éliminer les disparités en matière de développement régional. Nous sommes conscients du fait que la base de l'amélioration des droits de l'homme réside dans la réduction des inégalités. En tant que nouveau membre du Conseil économique et social, le Monténégro va s'engager à travailler sur l'accélération de la mise en œuvre intégrale des principaux traités multilatéraux de développement.

La multiplication des conflits et les menaces croissantes contre la paix et la sécurité internationales exigent des changements dans les pratiques mondiales actuelles ainsi qu'une approche globale et coordonnée basée sur la prévention au sein du système des Nations Unies. La prévention des conflits et l'accent mis sur des efforts concertés sont particulièrement importants pour un programme de paix durable. À cet égard, nous ne devons pas négliger l'importance des synergies entre le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, ni l'importante capacité de prévention du Conseil des droits de l'homme. En tant que participant actif aux travaux du Conseil des droits de l'homme, nous sommes pleinement conscients de ses réalisations et de sa contribution au système d'alerte rapide et de prévention de la violence et des atrocités criminelles. Malheureusement, nous constatons que ces mécanismes ne sont pas utilisés correctement et que nous répétons, ou risquons de répéter, les erreurs dangereuses d'un passé qui n'est pas si lointain.

L'intensification des tensions et le retour de la rhétorique de l'époque de la guerre froide, la cruauté des conflits civils et régionaux, l'augmentation des activités des acteurs armés non étatiques, la hausse des dépenses en armements, de même que l'utilisation d'instruments de guerre hybrides, exigent une prudence exceptionnelle, un retour urgent au dialogue et le rétablissement de la confiance parmi les principaux acteurs des relations internationales.

L'abandon du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire nous met dans une situation où nous devons faire face à une question de sécurité qui exige l'instauration d'un dialogue stratégique. Le monde sans ce traité appelle à prendre ses responsabilités, et non à les éviter. L'incertitude qui entoure la préservation et la mise en œuvre intégrale du Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien suscite de graves préoccupations supplémentaires. Tout débordement des conflits, en particulier au Moyen-Orient, contribuerait au développement de crises humanitaires et sécuritaires qui auraient un impact sur l'ensemble de la région et sur les relations mondiales, devenant la source d'une insécurité supplémentaire et de conséquences imprévisibles.

Le Monténégro est fermement résolu et déterminé à apporter une contribution active et constructive et à appuyer les efforts collectifs visant à préserver la paix et la sécurité internationales. Nous continuerons d'appuyer fermement les efforts déployés à l'échelle mondiale dans les domaines de la maîtrise des armements, du désarmement et de la non-prolifération, et en particulier le programme de désarmement du Secrétaire général. Dans le même temps, le Monténégro continuera de participer activement aux opérations de maintien de la paix dirigées par l'ONU, l'Union européenne et l'OTAN, tout en restant conscient que seul un voisinage sûr peut garantir notre sécurité et notre prospérité.

Alors que le caractère universel des droits de l'homme est remis en question et que nous sommes confrontés à des discussions épuisantes sur la relation entre les droits de l'homme, le développement et la responsabilité de l'État de protéger les droits de ses citoyens, le Monténégro reste fermement attaché aux valeurs démocratiques et à l'état de droit, ainsi qu'à la lutte contre l'impunité en cas de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits.

Nous croyons fermement que l'égalité et la non-discrimination sont des valeurs que nous ne pourrions jamais tenir pour acquises. Elles exigent une attention, une lutte et une volonté permanentes pour

relever les défis posés par ceux qui les attaquent ou les mettent en péril de quelque façon que ce soit. Nous sommes alarmés par l'augmentation de l'intolérance, de la xénophobie, de l'intolérance raciale et religieuse, des discours de haine et de l'antisémitisme.

Améliorer et appuyer l'intégration des droits de l'homme et des questions de genre dans tous les aspects des travaux de l'ONU, et préserver le caractère universel et l'indépendance du système des droits de l'homme demeurent nos priorités absolues. Nous continuerons d'apporter un appui particulièrement vigoureux aux efforts visant à prévenir la violence et les atteintes sexuelles, qui constituent une des formes les plus cruelles de violation des droits et de déni de liberté et de dignité, ainsi qu'à la mise en œuvre du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, et du programme pour la jeunesse, la paix et la sécurité.

Notre vision de l'avenir et de l'humanité repose sur une ONU forte et efficace, capable de relever les défis de cette nouvelle ère et de s'adapter aux nouvelles réalités. En tant que pays qui a commencé à utiliser le modèle de coopération intégrée « Unis dans l'action » en 2009 et qui en ressent directement les avantages, nous appuyons les processus engagés par le Secrétaire général pour réformer le Secrétariat et l'ensemble du système.

Ce n'est qu'en mettant pleinement en œuvre les mesures de réforme requises, en adoptant une approche intégrée et cohérente et en assurant un financement durable que l'action de notre organisation mondiale pourra être plus efficace et efficiente. Les conditions préalables au succès de l'ONU résident dans la souplesse, la compréhension et le respect des besoins de tous les pays. Nous devrions y travailler davantage.

Aujourd'hui, le Monténégro est une démocratie multiethnique qui connaît un développement économique dynamique et qui est membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et dont les négociations en vue de son adhésion à l'Union européenne ont beaucoup avancé. Le Monténégro est avant tout un bon voisin responsable dont la contribution est reconnue comme un facteur clef de stabilité régionale dans les Balkans occidentaux et dont la sécurité à l'avenir ne sera assurée que s'il devient membre à part entière de l'Union européenne. Une Europe unie est une condition *sine qua non* à la sécurité de l'Europe et à sa compétitivité dans le monde.

Nos priorités en matière de politique nationale et étrangère portent sur l'édification et la consolidation d'un État juridiquement efficace, institutionnellement fort et économiquement viable, qui repose sur des principes démocratiques, le respect des droits de l'homme et des libertés et la préservation de la diversité culturelle, ethnique et religieuse. Notre objectif est de mettre en œuvre ces priorités au moyen d'une vision clairement établie, avec détermination et cohérence. C'est ce qui fait notre particularité. Nous pensons que pour que notre pays soit crédible au niveau international et un membre fort de la communauté internationale, il doit être responsable de ses actes et agir comme un partenaire crédible dans la région. À cet égard, le Monténégro continuera de contribuer activement à la réalisation des objectifs de l'ONU.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Monténégro de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Milo Đukanović, Président du Monténégro, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Evaristo do Espírito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe.

M. Evaristo do Espírito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Evaristo do Espírito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Carvalho (parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation) :
Au nom de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Nous l'assurons de notre

plein appui pendant toute la durée de son mandat, ce qui, nous l'espérons, permettra à l'Organisation de faire des progrès en ce qui concerne les questions les plus urgentes qui touchent nos peuples et l'ensemble de la planète. Nous félicitons également la Présidente sortante, M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, pour sa direction avisée des travaux de la session précédente.

Par ailleurs, nous saisissons cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général, M. António Guterres, pour les efforts inlassables qu'il déploie pour renforcer le rôle de l'Organisation dans la promotion de la paix, de la démocratie et de la protection de la vie humaine dans le monde, ainsi que pour combattre la pauvreté sous toutes ses formes en vue de parvenir au développement durable.

Nous nous félicitons du thème choisi pour cette session « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », parce que nous avons foi dans le multilatéralisme en tant que moyen permettant de régler les problèmes énormes et complexes auxquels le monde est confronté. Étant donné que la pauvreté est le plus grand fléau auquel l'humanité fait face, ce n'est pas une coïncidence que son élimination soit le premier des objectifs de développement durable. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions doit être la première priorité de tous les pays du monde qui forment l'ONU.

La pauvreté est une cause majeure de la faim, de la dégradation des sols, de l'exploitation incontrôlée des ressources naturelles, des conflits armés, des déplacements de populations, de la saturation des principaux centres urbains et des flux migratoires du Sud vers le Nord, ce qui entraîne des conséquences tragiques, comme nous le savons tous. Il est dans l'intérêt de tous d'avoir des sociétés dans lesquelles règnent la paix, la stabilité, le progrès et la justice sociale, raison pour laquelle nous devons unir nos efforts pour trouver les meilleures solutions pour nos pays et régions, tout en tenant compte de leurs particularités. C'est le seul moyen de mettre fin aux flux migratoires. S'agissant des flux migratoires du Sud vers le Nord, nous sommes dans une impasse. Les pays de destination doivent conjuguer leurs efforts, coordonner leurs politiques d'accueil des réfugiés et apporter un soutien approprié aux pays d'origine afin de combattre ce triste phénomène.

Nous pensons qu'il est dans l'intérêt de tous d'avoir des sociétés pacifiques, équitables et durables,

d'où la nécessité de joindre nos efforts pour trouver des solutions non seulement au problème des réfugiés, mais aussi aux différents conflits armés qui, malheureusement, sévissent toujours dans plusieurs régions du monde. À cet égard, il est souhaitable que l'Organisation élabore des mécanismes plus contraignants pour assurer la solidarité avec les victimes de guerre et du terrorisme et pour trouver des solutions durables aux conflits anciens et nouveaux, tels que le conflit israélo-palestinien, le conflit syrien, le conflit libyen, le déploiement de groupes terroristes dans le Sahel et les exactions commises par des groupes terroristes, notamment les Chabab en Afrique de l'Est et Boko Haram en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'instabilité politique et militaire qui persiste en République centrafricaine nous interpelle tous et exige de notre part des efforts concertés pour faire taire les armes et trouver une solution négociée par un dialogue permanent, en vue de mettre fin aux souffrances du peuple centrafricain.

La République démocratique de Sao Tomé-et-Principe se félicite de l'évolution positive du processus de consolidation démocratique en cours en République de Guinée-Bissau et encourage les acteurs politiques bissau-guinéens à continuer sur cette voie pour que l'élection présidentielle prévue pour novembre soit couronnée de succès. Dans le même esprit, nous espérons que les élections législatives prévues au Mozambique en octobre prochain se dérouleront dans des conditions normales, dans la paix et l'harmonie, dans l'intérêt du développement socioéconomique du pays et du bien-être du peuple mozambicain.

S'agissant de la situation au Sahara, nous appelons les parties à s'engager en faveur du processus politique mené dans le cadre de l'ONU jusqu'à sa conclusion. En outre, nous saluons les efforts consentis par le Maroc pour parvenir à un règlement politique du différend régional au Sahara, sur la base de l'initiative marocaine pour l'autonomie.

Sao Tomé-et-Principe réitère une fois de plus son appui au peuple cubain et appelle la communauté internationale à œuvrer à la normalisation des relations entre Cuba et les États-Unis d'Amérique ainsi qu'à la levée de l'embargo commercial, en vue de promouvoir le progrès et le développement de Cuba.

En sus des conséquences de l'extrémisme violent, le monde est confronté à de nombreux autres problèmes, notamment les effets dévastateurs des changements climatiques, qui constituent de graves obstacles à la réalisation des objectifs de développement durable,

que nous nous sommes tous engagés à mettre en oeuvre dans cette salle en 2015. Par conséquent, nous estimons que l'ONU doit jouer un véritable rôle de chef de file en mobilisant les efforts pour lutter contre les changements climatiques. Les catastrophes naturelles sont de plus en plus étendues et intenses, provoquant des pertes en vies humaines, en particulier dans les régions les moins développées de notre planète. Il ne fait aucun doute que les efforts mondiaux doivent se poursuivre sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il s'agit d'une responsabilité partagée par nous tous, car c'est à nous qu'il incombe de préserver l'avenir des générations futures.

Nous sommes fermement convaincus que l'Organisation est le véhicule idéal pour apporter l'harmonie dans notre monde grâce au respect des différences, des cultures, des modèles et des systèmes de gouvernance, mais aussi pour apporter des solutions à l'appui d'une coopération et d'échanges générateurs de richesse, de prospérité et de paix durable pour tous. Le développement durable occupe une place prépondérante dans les débats des dernières sessions de l'Assemblée générale, ce qui illustre clairement l'esprit d'ouverture qui nous anime. Cela étant dit, pour que cet esprit d'ouverture devienne une réalité pour tous, nous devons veiller à ce que la réforme de l'Organisation devienne également une réalité afin de donner à l'Afrique la place qui lui revient de droit, pour qu'elle ne soit plus le seul continent qui n'a pas de siège permanent au Conseil de sécurité.

En tant que petit pays insulaire en développement, et avec toutes les contraintes que cela suppose, la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe poursuit des politiques adaptées à sa réalité, dans le plein respect de la diversité multiculturelle et des droits de l'homme. Notre pays, qui n'a pas de ressources minérales et dont l'économie est extrêmement vulnérable face aux chocs extérieurs, est confronté à de lourds défis en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable mais s'efforce d'atteindre les objectifs fixés. Pour que ces efforts soient efficaces, le concours de la communauté internationale, par l'intermédiaire des mécanismes de financement du développement annoncés dans certaines enceintes internationales, est indispensable. Nous ne pouvons pas accomplir des progrès démocratiques durables en l'absence d'une croissance économique durable.

À cet égard, et comme le sait l'Assemblée, Sao Tomé-et-Principe se prépare à quitter la catégorie des pays les moins avancés pour celle des pays à revenu intermédiaire d'ici à décembre 2024, ce qui témoigne des efforts entrepris et des progrès accomplis par notre pays dans des domaines clefs du développement durable. Cependant, notre pays continuera à faire face à d'énormes défis même après son entrée dans cette nouvelle catégorie, et l'appui continu de la communauté internationale sera indispensable. Prendre la parole du haut de cette tribune nous offre une occasion unique de lancer un appel pressant à la communauté internationale, non seulement pour qu'elle nous accompagne dans cette transition difficile, mais également pour qu'elle nous apporte l'appui nécessaire à la pleine réalisation des objectifs de développement durable.

L'accès au crédit au développement reste le seul moyen de relancer l'économie mondiale en créant les conditions nécessaires pour l'atténuation des risques, la bonne gouvernance et la lutte contre les flux financiers illégaux. Le continent africain accuse un retard pour tous les indices de développement humain. Cependant, l'Afrique demeure un continent qui offre des possibilités à tous, avec des ressources minérales considérables, de vastes terres arables, des forêts, des rivières et surtout un nombre important de jeunes. Notre pays, Sao Tomé-et-Principe, compte maintenir son engagement sans faille au sein de la communauté internationale en vue de l'édification d'un monde meilleur pour tous.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Evaristo do Espirito Santo Carvalho, Président de la République démocratique de Sao Tomé-et-Principe, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de l'Union des Comores.

M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Assoumani : Avant d'entamer mon propos, je voudrais saisir cette occasion pour adresser au Gouvernement et au peuple français mes sincères condoléances à la suite du décès de M. Jacques Chirac, ancien Président de la République française, dont je salue la mémoire et l'engagement qui fut le sien en faveur de la paix et du multilatéralisme.

Je suis heureux d'adresser au Président mes chaleureuses félicitations pour sa brillante élection à la présidence de cette soixante-quatorzième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU. Je suis convaincu que ses qualités humaines et professionnelles contribueront au succès de nos travaux. Qu'il me soit permis, à l'occasion de cette nouvelle session, de rendre hommage à sa prédécesseure pour l'efficacité avec laquelle elle a dirigé les travaux de la dernière session.

À S. E. M. António Guterres, Secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'aux diverses équipes travaillant sous sa direction, je voudrais dire toute notre appréciation et notre reconnaissance pour leur investissement au quotidien, au service de l'Organisation, qui est de plus en plus confrontée à des défis qui rendent son action plus complexe.

Lors de la création de l'Organisation, les pères fondateurs visaient la paix et la sécurité internationales par un désarmement progressif, la justice sociale et le bien-être des peuples, à travers l'assistance mutuelle entre les nations. De longues décennies se sont écoulées depuis. Des engagements ont été pris et des actions menées pour parvenir à ces objectifs visés il y a de cela 70 ans. Aujourd'hui, force est de constater qu'au-delà de ces objectifs classiques, de nouveaux enjeux et défis se sont imposés dans notre monde et interpellent les dirigeants que nous sommes tous, pour revoir nos politiques et nos stratégies et assurer aux générations présentes et futures ce que nos prédécesseurs ont voulu garantir en créant l'ONU.

Pour ne retenir que les initiatives les plus récentes, le Sommet du Millénaire, tenu en 2000, avait suscité beaucoup d'espoir pour l'élimination de la pauvreté et l'avènement d'un monde meilleur et plus sécurisé, tant du point de vue politique que

socioéconomique. Les objectifs du Millénaire pour le développement avaient alors bénéficié d'une appropriation mondiale qui présageait un avenir meilleur pour nos peuples. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une plateforme idéale, qui consacre notre engagement collectif et sur laquelle nous pourrions nous appuyer pour réaliser nos actions en faveur du développement. En adoptant les objectifs de développement durable, les Nations Unies ont pris en compte toutes les dimensions et tout ce qui touche au développement, dans son sens le plus large, ainsi qu'à la survie de l'humanité. Dans cette démarche, l'Union des Comores s'est appropriée les objectifs de développement durable, dans tous leurs aspects.

Les réalités des changements climatiques sont à prendre au sérieux, car des régions sont appelées à disparaître tout simplement sous les effets néfastes de la dégradation de notre environnement. Si ces phénomènes n'épargnent aucun pays, ni aucune région, il convient cependant de souligner que le cas des petits États insulaires est encore plus préoccupant et mérite une plus grande attention.

Mon pays, l'Union des Comores, fait partie de ces petits États exposés aux aléas climatiques et se trouve, de ce fait, toujours confronté à ces phénomènes. En avril dernier, nos îles ont été rudement secouées par le cyclone Kenneth. Celui-ci a dévasté près de 80% de la production agricole, détruit des routes et des centaines de structures scolaires et hospitalières et des habitations, provoquant des déplacements forcés improvisés de plus de 40 000 personnes sur une population d'environ 800 000 habitants. La mobilisation interne et externe a été très forte pour faire face à la situation. C'est ainsi que je remercie encore une fois, au nom du peuple et du Gouvernement comoriens et en mon nom personnel, les pays frères et amis et les institutions partenaires des Comores pour la solidarité exemplaire manifestée dès les premiers jours suivant cette tragédie.

Au niveau national, toutes les couches de la population, notamment les fonctionnaires et agents de l'État, tout comme le secteur privé, ont fait preuve d'une solidarité exemplaire et apportent un soutien multiforme aux populations démunies. Bien évidemment, la reconstruction s'annonce longue et difficile. Aussi comptons-nous également sur la solidarité internationale pour soutenir les sinistrés.

Les petits États insulaires en développement, au même titre que tant d'autres, sont également confrontés à d'autres phénomènes dangereux, à savoir la piraterie

maritime, la traite des personnes en mer, le trafic de drogue, la pêche illicite et le pillage des autres ressources en mer. Mon gouvernement salue toutes les initiatives nationales, régionales et internationales visant à mener un combat sans merci contre ces actes barbares qui menacent la sécurité de nos populations respectives, et s'y associe. Nous devons multiplier les actions en amont, en collaboration avec les différents partenaires, pour préserver nos populations respectives. Est-il besoin de dire, à ce sujet, que ces actions doivent être collectives, coordonnées et d'envergure mondiale, sachant qu'à défi global, il n'est de réponse que globale?

Le thème de notre session touche également un aspect essentiel, à savoir l'éducation de qualité. Dans le futur, les dirigeants de nos pays ne seront que ce que nous aurons décidé qu'ils soient. Les jeunes d'aujourd'hui, leaders de demain, ont les yeux rivés vers nous. Ils ont droit à une éducation de qualité pour faire d'eux des responsables dignes de nos pays. Nous devons assurer le suivi de ces recommandations pour ainsi donner un sens à nos engagements communs en faveur de nos jeunes. Dans cette optique, l'entrepreneuriat des jeunes pourrait jouer un rôle dans le développement économique et la création d'emplois, car nombreux parmi eux tendent de nos jours à considérer cette démarche comme une voie viable et attractive, en l'absence d'opportunités d'emplois dans l'administration. C'est ainsi que nous pourrions faire éviter à cette frange vulnérable de la population d'être la proie des rapaces et des extrémistes de tout bord.

Qu'il me soit à présent permis de faire part à l'Assemblée des éléments nouveaux intervenus dans mon pays, l'Union des Comores, depuis notre dernière session (voir A/73/PV.11), au cours de laquelle j'avais tenu informée l'Assemblée, du haut de cette tribune, des événements majeurs qui avaient marqué un tournant décisif dans la vie socioéconomique de notre pays. Les assises nationales initiées par la société civile ont débouché sur un référendum et des réformes constitutionnelles. Conformément à ce que j'avais annoncé, j'ai écourté mon mandat, et des élections anticipées ont eu lieu pour choisir le Président de l'Union et les gouverneurs des îles. Le peuple comorien a à nouveau porté son choix sur ma personne, en m'élisant à 59 %, et je l'en remercie sincèrement.

La nouveauté dans ce scrutin a été l'élection d'une femme à la tête du governorat de Ngazidja, la plus grande des quatre îles – une première dans l'histoire de notre pays. Ainsi, pour compléter le

processus électoral, nous nous apprêtons à organiser des élections législatives, libres et transparentes en janvier prochain. Et c'est ainsi que j'appelle encore une fois nos partenaires au sein de la communauté internationale à nous accompagner dans ce processus pour qu'il soit plus transparent et encore plus crédible.

Au-delà de la marque de maturité politique du peuple comorien, cette élection a également consacré la politique d'ouverture que j'ai toujours prônée et l'égalité des genres – un des axes pour lesquels je mène un combat sans relâche. Aujourd'hui investi de cette haute mission de conduire à nouveau la destinée de l'Union des Comores, j'ai décidé d'œuvrer plus que jamais en faveur du renforcement de l'unité nationale et de la cohésion sociale, sans lesquelles les efforts pour un développement harmonieux seraient vains. J'ai pris des mesures d'apaisement du climat social qui se sont notamment traduites par la grâce accordée à de nombreux détenus, condamnés à des dizaines d'années, voire à perpétuité, dont la plupart ont été impliqués dans des actes d'attentats à la sûreté de l'État. Je reste convaincu que les Comoriens, unis et solidaires les uns des autres, pourront renforcer les acquis de la sécurité et faire de notre pays un havre de paix où il fait bon vivre.

C'est ainsi que les Comoriens pourront consolider et fructifier le récent reclassement de la Banque mondiale, qui fait passer l'Union des Comores du statut de pays moins avancé à celui de pays à revenu intermédiaire. Aussi, tout en remerciant nos différents partenaires pour leur soutien constant, voudrais-je lancer un appel solennel à toute la communauté internationale pour davantage nous accompagner, notamment dans l'organisation de la conférence des bailleurs de fonds et des donateurs en faveur de mon pays. Celle-ci aura lieu à Paris, en décembre prochain. Je saisis cette occasion pour remercier encore une fois le Président de la République française, S. E. M. Emmanuel Macron, qui a bien voulu parrainer cette conférence et l'abriter dans la capitale française. Qu'il me soit permis également de remercier à l'avance toutes celles et ceux qui, dans un élan de solidarité, accompagneront l'Union des Comores dans ce sens.

Au chapitre national également, l'Assemblée générale a toujours été témoin de l'engagement des Gouvernements successifs de mon pays à trouver une solution équitable et conforme au droit international à l'épineux problème de l'île comorienne de Mayotte. En effet, en dépit de ce contentieux, désagréable entre pays amis, une volonté politique de rapprochement et

un engagement commun animent fort heureusement les deux parties. La signature, en juillet dernier, au cours d'une visite officielle que j'ai effectuée à Paris, d'un accord-cadre de partenariat renouvelé couvrant plusieurs domaines vitaux consacre ces bonnes dispositions de part et d'autre.

La promotion de sociétés pacifiques et équitables ne sera effective que si nous mettons les moyens requis pour réduire les inégalités sous toutes leurs formes. Ainsi, pour mieux appréhender les problèmes mondiaux, une mobilisation des énergies est certes nécessaire. Toutefois, la prise en compte des disproportions des uns et des autres est un élément essentiel à ne pas perdre de vue.

Dans cet ordre d'idées, je ne saurais clore ce chapitre sans évoquer la situation au Proche et Moyen-Orient, notamment en Syrie et au Yémen, avec une pensée toute particulière pour le peuple frère de la Palestine, tout comme d'autres peuples, qui restent encore aujourd'hui privés de leurs droits élémentaires. Je me permets de dire que l'occupation illégale de la Palestine et les répressions sauvages que subit le peuple palestinien nourrissent les extrémismes de tout bord. Ainsi, il est temps pour l'Assemblée générale, tout comme elle a œuvré pour l'existence d'Israël, de rétablir le droit du peuple palestinien à l'autodétermination par la création d'un État palestinien vivant en paix avec l'État d'Israël, avec Jérusalem-Est comme capitale.

L'Union des Comores voudrait également réaffirmer son attachement indéfectible à la résolution définitive de la question du Sahara marocain, sous les auspices de notre prestigieuse organisation, l'ONU. Nous faisons confiance au Conseil de sécurité pour activer la résolution de ce dossier. L'Union des Comores suit tout aussi bien avec intérêt l'évolution de la situation au Soudan. Ainsi, le peuple et le Gouvernement comoriens se réjouissent des avancées positives enregistrées ces derniers temps sur la situation politique au Soudan et souhaitent vivement que ce pays frère retrouve rapidement sa stabilité dans l'intérêt du peuple soudanais et de l'ensemble de l'Afrique.

Je pense également à tous les peuples qui vivent sous la menace terroriste et pour lesquels aucun développement ne peut être envisagé dans un contexte d'attaques permanentes. Encore une fois, je lance un appel à tous pour qu'on évite l'amalgame dangereux entre l'islam et le terrorisme, car le terroriste n'est ni musulman ni catholique ni juif ni animiste. Un terroriste

reste un terroriste et un barbare qui défie toutes les religions et bafoue toutes les civilisations.

L'ONU voit ses missions se multiplier avec les nouveaux défis qui ont surgi sur la planète. L'Organisation doit être en mesure d'y faire face. Les moyens humains et financiers sont nécessaires. Mais elle a également et surtout besoin d'un souffle nouveau pour faire face à ces défis. La réforme de ses principaux organes, notamment le Conseil de sécurité, s'impose pour son renouveau et pour consacrer une réelle universalité de la plus prestigieuse organisation mondiale qui est l'ONU.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de l'Union des Comores de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Lionel Rouwen Aingimea, Président de la République de Nauru

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Nauru.

M. Lionel Rouwen Aingimea, Président de la République de Nauru, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Lionel Rouwen Aingimea, Président de la République de Nauru, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Aingimea (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi d'être ici à l'ouverture de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. Au nom de la République de Nauru, je voudrais féliciter S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande à l'occasion de son accession à la présidence de l'Assemblée générale. Je tiens à l'assurer de l'entière coopération et du plein appui de ma délégation dans sa conduite de nos importants travaux au cours de cette session. Je voudrais également remercier S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son travail exceptionnel en tant que Présidente de l'Assemblée générale à sa précédente session.

Puisque c'est la première fois que je prends la parole devant cet organe en tant que Président de Nauru, qu'il me soit permis de saluer le Secrétaire général, S. E. M. António Guterres, et de le remercier de son récent voyage dans le Pacifique. J'espère que ce sera la première visite d'une longue série dans notre région, à l'heure où l'ONU s'efforce d'apporter une meilleure réponse aux besoins des plus petits et des plus vulnérables.

Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général a posé une question d'une importance capitale pour nous. Parlant d'une époque d'angoisse et d'un monde dans lequel de plus en plus de personnes craignent d'être laissées pour compte, il a demandé : « Est-ce qu'elles croient leurs dirigeantes et leurs dirigeants prêts à donner la priorité à l'être humain? » (A/74/PV.3, p.1). Plus qu'une simple question, c'était un rappel poignant que nous nous réunissons ici en tant que simples serviteurs de nos peuples. Ses propos doivent également nous pousser tous à ériger des systèmes de gouvernance plus équitables et plus ouverts chez nous et un système multilatéral plus équitable et plus ouvert ici à l'ONU.

Le défi lancé par le Secrétaire général résonne tout particulièrement à Nauru où, pas plus tard que le mois dernier, nous avons tenu des élections qui ont vu plus de la moitié des sièges du Parlement changer de mains. Le peuple nauruan a dit haut et fort qu'il voulait un changement. En effet, après un effondrement de notre économie suivi de nombreuses années de stagnation, beaucoup trop de Nauruans ont été laissés pour compte, et ils ont soif d'améliorations dans leur qualité de vie. La première des priorités de mon gouvernement est de restaurer ce qui a été perdu, de restituer ce qui a été pris et d'honorer les promesses qui ne sont pas tenues depuis trop longtemps. En œuvrant avec nos partenaires à la réalisation de nos objectifs de développement durable et de nos objectifs climatiques, je suis convaincu que mon administration peut réussir là où les précédentes ont échoué. D'importants travaux ont déjà commencé, qui promettent de transformer notre pays de manière significative.

La construction avance sur une remise à niveau majeure de notre port maritime, laquelle promet d'accroître considérablement la sécurité alimentaire et énergétique et d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques pour le pays. Nos modalités de fonctionnement actuelles prévoient que les navires mouillent en mer et que des navires plus petits acheminent les fournitures jusqu'à

terre. Cette configuration est incroyablement coûteuse et les conditions météorologiques imprévisibles peuvent retarder la livraison de produits de base pendant des jours.

Financé conjointement par le Fonds vert pour le climat, la Banque asiatique de développement, l'Australie et le Gouvernement nauruan, le nouveau port est susceptible de devenir une plaque tournante du commerce pour notre petite île et pour le Pacifique. La fourniture de services à haute valeur ajoutée pour les navires de pêche et de transport maritime deviendra viable à Nauru. Les équipages des navires pourront débarquer beaucoup plus facilement, ce qui générera des perspectives commerciales plus importantes pour les chefs d'entreprises locaux. Le port ouvrira également de nouveaux marchés pour nos exportations et facilitera le développement de nouveaux partenaires commerciaux et de nouvelles entreprises; tout cela permettra à notre économie de disposer de sources de revenus plus diversifiées et plus fiables.

Nous prévoyons de poursuivre la construction du port parallèlement au développement de l'intérieur de notre île. L'initiative *Higher Ground*, comme on l'appelle, représente une occasion historique de renforcer notre résilience aux changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer en déplaçant les logements et infrastructures critiques loin des zones côtières vulnérables. Une superficie égale à 80% de notre île, en surface, qui s'élève à plusieurs mètres au-dessus de la mer et reste inexploitée, représente une véritable toile blanche sur laquelle nous pouvons réimaginer la durabilité sur les petites îles. Nous avons initié les premières étapes de l'élaboration d'un plan directeur, que nous avons hâte de partager, dans un proche avenir, avec nos partenaires engagés.

Une nouvelle installation portuaire, l'initiative *Higher Ground*, et une campagne énergique en faveur de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, voilà les pierres angulaires d'une stratégie de développement durable susceptible de créer de bons emplois, de générer de nouvelles sources de revenus et d'améliorer radicalement notre situation financière. Plus important encore, ces efforts créeront enfin une myriade de nouvelles possibilités pour nos jeunes, ce qui manquait à Nauru depuis une génération.

Nauru recèle un important potentiel, mais il reste encore plusieurs obstacles inquiétants à surmonter avant de pouvoir en profiter pleinement. Cette année, Nauru a présenté son premier examen national volontaire au

Forum politique de haut niveau pour le développement durable. Le processus d'examen national volontaire a permis d'attirer l'attention sur les principales lacunes et difficultés qui émaillent la mise en œuvre de nos stratégies nationales. La santé et l'éducation sont apparues comme deux domaines qui nécessitent une attention urgente.

Le Président de l'Assemblée générale a souligné que l'éducation était une composante clef de sa vision pour la présente session de l'Assemblée générale; il en va de même pour mon pays. La rétention des enseignants est un défi permanent et l'absentéisme scolaire a atteint des niveaux alarmants. De plus, le manque de bonnes perspectives d'emploi nécessitant un diplôme a poussé certaines familles à s'interroger sur la valeur d'une éducation de qualité. J'entends donc demander un examen du système éducatif nauruan, afin de remédier aux difficultés et problèmes auxquels nous sommes confrontés, en vue de mettre en place un système éducatif de qualité qui donnera à tous les apprenants, jeunes et moins jeunes, les moyens de devenir économiquement productifs, de se forger des moyens de subsistance durables et d'améliorer leur bien-être individuel. Mais, plus important encore, le programme pédagogique intégrera la langue, les cultures et les traditions nauruanes.

Une population en bonne santé est tout aussi importante pour la santé d'une nation. Nauru présente certains des taux les plus élevés au monde de maladies non transmissibles. Le diabète a coûté la vie à beaucoup trop de nos amis et membres de nos familles. Cette situation s'explique en partie par le prix astronomique des fruits et légumes frais sur l'île, où un kilogramme de produits maraîchers de base peut parfois coûter jusqu'à 16 dollars. Notre approvisionnement en eau ne satisfait pas aux normes de l'Organisation mondiale de la Santé, et nous devons moderniser nos établissements de santé et faire en sorte qu'ils soient à l'épreuve des changements climatiques. Nous perdons nos proches et leurs savoir-faire; nous perdons notre histoire; et nous allons avoir besoin d'une aide multilatérale, sous peine de perdre aussi notre avenir.

La crise climatique représente un défi supplémentaire pour notre viabilité à moyen et long terme; c'est pourquoi l'action climatique a été pleinement intégrée dans notre stratégie de développement. Nous prenons très au sérieux notre obligation internationale de réduire les émissions, mais notre statut de petit pays vulnérable fait que notre priorité absolue doit être la

résilience. Nauru se trouve dans une région du Pacifique déjà sujette à la sécheresse et, selon les projections, la fréquence des sécheresses devrait augmenter à l'avenir. Améliorer la sécurité de notre approvisionnement en eau est donc une priorité cruciale. Sachant que nous ne disposons actuellement pas d'un système de distribution moderne, nous devons nous en remettre à des camions pour livrer l'eau à des citernes de stockage sur site. Installer de nouvelles citernes et acheter des camions supplémentaires pourrait améliorer la situation à court terme, mais notre priorité doit être d'installer un réseau d'alimentation en eau et d'assainissement, comme le prévoit notre plan directeur pour l'eau et l'assainissement de Nauru.

Éliminer la pauvreté et améliorer notre mode de vie passe aussi par la mise en place d'un approvisionnement énergétique durable. L'importation de combustibles fossiles pèse lourdement sur nos finances nationales. Aussi me plaît-il d'annoncer que nous avons fait beaucoup de progrès dans la réalisation de notre objectif de générer 50% de notre électricité à partir de l'énergie solaire d'ici à 2020. C'est là un incroyable exploit pour notre petite île, et je dois en attribuer le succès à la collaboration avec nos partenaires de développement, à savoir les Émirats arabes unis, la Nouvelle-Zélande, l'Union européenne et la Banque asiatique de développement. Je les salue tous et je les remercie vivement.

Les petits pays insulaires du Pacifique, dont Nauru fait partie, dépendent fortement des ressources marines pour leur subsistance et leur développement économique. La pêche au thon représente un marché annuel de 6 milliards de dollars, et c'est l'une des pêches les mieux gérées au monde. Ce succès est à mettre au crédit de notre organisation primée – les parties à l'Accord de Nauru concernant la coopération dans la gestion des pêches d'intérêt commun –, ainsi qu'aux efforts conjoints de l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique et de la Communauté du Pacifique. Je dois également prendre acte des contributions des remarquables hommes et femmes de l'Accord de Nauru et de ses pays membres, qui ont fait preuve de persévérance dans leurs efforts et d'audace dans leur vision. Néanmoins, selon les prévisions, cette pêche devrait se disperser, voire disparaître des eaux des neuf pays et territoires membres de l'Accord de Nauru dans un avenir relativement proche; c'est là un effet de plus de la crise climatique. L'élévation du niveau de la mer ne se limite pas à faire peser une menace sur l'existence de notre petite île de basse altitude. Les

changements climatiques menacent aussi de déclencher une véritable apocalypse économique si la pêche au thon disparaît.

S'agissant des petits États insulaires en développement (PEID), nous nous sommes dotés, pour améliorer nos efforts, d'un plan très utile avec les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, lesquelles mettent en exergue notre situation particulière et les défis de notre développement. En tant que petits États insulaires en développement, nous avons toujours appelé à des partenariats sincères et durables. Les partenariats font certainement partie de la solution, mais ils doivent être rationalisés, personnalisés et adaptés aux PEID. Traiter tout le monde de la même manière ne signifie pas que tout le monde est traité équitablement, et c'est pourquoi nous continuons d'insister sur le cas particulier des petits États insulaires en développement.

Nous saluons les efforts du Secrétaire général pour mener la réforme du système des Nations Unies pour le développement, afin de le rendre plus efficace et mieux adapté à son objectif. L'examen récent du bureau multipays accorde une attention particulière aux petites îles, notamment avec la création d'un bureau multipays dans le Pacifique Nord. Notre sous-région l'attendait depuis longtemps, et c'est un pas dans la bonne direction pour assurer une mobilisation à plus long terme sur place, aux fins d'un développement durable des capacités institutionnelles. Nous attendons avec intérêt de travailler en étroite collaboration avec l'ONU et nos partenaires de développement pour façonner l'avenir que nous voulons - marqué par la résistance aux risques et dans lequel nos enfants aussi ont un avenir.

Comme je l'ai dit, Nauru prend des mesures nationales très ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques, et bien que d'autres endroits mènent des activités similaires dans le monde, la somme de nos efforts est bien en-deçà des objectifs fixés dans l'Accord de Paris sur le climat. Après des décennies d'inaction et de délais, de nombreux impacts dangereux sont désormais inévitables, et ils sont tous bien décrits dans le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sur le réchauffement planétaire de 1,5 °C. Les petits États insulaires en développement subissent nombre de ces effets depuis un certain temps déjà. Les changements climatiques seront le principal défi sécuritaire de ce siècle, et ils exigent une réponse multilatérale tout aussi robuste. Pour cette raison, Nauru appuie la proposition

des petits États insulaires du Pacifique de nommer un représentant spécial des Nations Unies chargé des questions liées au climat et à la sécurité, dont le travail doit commencer par une évaluation de la capacité de l'ONU à répondre aux catastrophes climatiques.

Il ne suffit pas de proclamer les vertus du multilatéralisme si nous ne renforçons pas l'engagement que nous avons pris d'atteindre les objectifs de développement durable pour les citoyens du monde entier. Le développement ne peut être durable que s'il est juste et inclusif. Nous demandons donc à l'ONU d'accueillir des partenaires volontaires et compétents comme Taiwan dans ses efforts en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable. Taiwan est prêt à partager avec ses pays partenaires, dont Nauru, l'expérience qu'il a acquise pour atteindre son niveau de succès. Pour la seule année 2018, Taiwan a réalisé des projets de développement dans divers domaines du développement durable.

Il est grand temps que l'ONU se montre à la hauteur des idéaux qu'elle défend. Sur cette note, je tiens à remercier le Gouvernement cubain d'avoir renforcé le secteur de la santé de mon pays grâce au déploiement de sa brigade médicale très compétente. Pourtant, alors que cette brigade sauve des vies à Nauru, son propre peuple continue de subir une situation extrêmement difficile et injuste en raison du blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis depuis presque six décennies. Nous demandons aux États-Unis de ne pas oublier le peuple ami de Cuba, qui souffre sous ses sanctions.

Les travaux de la Commission du droit international sur la question de l'élévation du niveau de la mer au regard du droit international revêtent une importance et un intérêt considérables pour la région du Pacifique. Les questions relatives aux lignes de base et à l'élévation du niveau de la mer sont cruciales, et nous pensons qu'il est dans l'intérêt de tous les États d'examiner sérieusement les effets de l'élévation du niveau de la mer sur les moyens de subsistance de leurs populations. Garantir la sécurité de nos océans est un problème auquel nous devons tous nous attaquer. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée représente une autre menace importante et génère de lourdes pertes pour notre petite économie. Ces questions sont inscrites dans l'objectif de développement durable 14, et, à cet égard, nous attendons avec intérêt la tenue de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les océans au Portugal en 2020.

Mon gouvernement est déterminé à donner plus qu'il ne reçoit et s'est engagé à défendre la cause des faibles, des vulnérables et des sans-voix, en ne leur retirant rien, mais plutôt en leur offrant un meilleur système d'éducation, un meilleur régime de soins de santé et des ressources énergétiques renouvelables, tout en les aidant à se préparer à un avenir prometteur mais imprévisible. Et même si nous ne pouvons pas bâtir seuls cet avenir meilleur, nous sommes impatients de forger les partenariats solides et le puissant système multilatéral dont nous avons besoin. Je suis pleinement conscient des défis auxquels nous sommes confrontés en tant que petit État insulaire en développement du Pacifique, mais je peux également voir les grandes possibilités qui sont maintenant à notre portée. Je voudrais rappeler ici les paroles du Secrétaire général, lorsqu'à l'ouverture du débat général (voir A/74/PV.3), il a déclaré : « Nous ne pouvons pas décevoir nos peuples ». Que Dieu bénisse la République de Nauru et l'Organisation des Nations Unies.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Nauru de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Lionel Rouwen Aingimea, Président de la République de Nauru, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. David Panuelo, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie.

M. David Panuelo, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. David Panuelo, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Panuelo (parle en anglais) : Je voudrais féliciter le Président, M. Tijjani Muhammad-Bande du Nigéria, de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je remercie également le Secrétaire

général António Guterres du rôle central qu'il a joué pour mobiliser le monde dans la lutte contre les changements climatiques et pour relever les défis de notre communauté mondiale. J'ai l'honneur et le plaisir particulier de m'adresser à l'Assemblée au nom du peuple des États fédérés de Micronésie, qui la salue chaleureusement. En tant qu'État souverain, mon pays apprécie au plus haut point cette occasion de pouvoir s'adresser à toutes les nations pacifiques du monde représentées ici aujourd'hui.

Nous sommes à la croisée des chemins. Les défis auxquels nous sommes collectivement confrontés en tant que communauté mondiale sont sans précédent. En tant que principal organe délibérant, décisionnel et représentatif de l'ONU, l'Assemblée générale doit faire preuve d'innovation et être prête à s'adapter aux nouvelles réalités et questions auxquelles nous sommes confrontés. Pour les États fédérés de Micronésie - et c'est peut-être le cas pour la plupart des États Membres - il est impératif et indispensable de renforcer davantage le rôle de l'ONU dans les relations internationales. Le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la stabilité dans le monde est plus crucial que jamais, le monde étant de plus en plus confronté à des conflits, à des guerres, à des réfugiés en fuite et à la fermeture des frontières. De nombreux États se replient sur eux-mêmes, en croyant à tort que l'unité mondiale sape la souveraineté nationale. Malheureusement, les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables du monde sont souvent à la merci de ceux qui pourraient apporter des changements constructifs et progressifs. Pendant ce temps, des vagues de chaleur, des incendies de forêts, des marées noires et des catastrophes naturelles d'une ampleur inégalée se sont multipliés dans de nombreuses régions du monde. Les crises environnementales en particulier ont atteint une ampleur sans précédent dans l'histoire de l'humanité. Notre monde est de plus en plus complexe, notre environnement est en train de changer et les défis auxquels nous sommes confrontés sont de plus en plus redoutables.

La Micronésie reste déterminée à étendre aux autres ce que nous attendons de chaque pays - la paix, la coopération, l'amitié et l'amour dans notre expérience humaine commune. Nous sommes intimement convaincus qu'il n'y a pas de plus grande force que le respect et l'empathie pour les autres êtres humains. C'est grâce à cette détermination que nous sommes attachés à l'unité mondiale au sein de l'ONU, et j'en appelle à tous ceux qui sont ici présents pour montrer que nous sommes unis dans notre réponse à nos défis.

Comme nous le savons tous, 22 années se sont écoulées depuis l'adoption du Protocole de Kyoto et quatre depuis l'adoption de l'Accord de Paris sur le climat. Ces accords nous interpellent vivement, nous les petits États insulaires en développement (PEID), pour des raisons de bon sens et de survie. Pour nous, les changements climatiques et leurs effets considérables, ainsi que les menaces qui pèsent sur l'avenir des petits États insulaires en développement sont intolérables. Ceux d'entre nous qui vivent dans des atolls et des zones côtières de faible élévation dans la région du Pacifique sont directement confrontés à la réalité des changements climatiques. Ce cauchemar est devenu notre réalité. Les nombreux appels et plaidoyers lancés du haut de cette tribune, notamment de la part des dirigeants des petits États insulaires en développement, montre à quel point nos peuples, en première ligne des changements climatiques, sont préoccupés par leurs effets sur la planète et sur le sort des générations présentes et futures. Je pense que les actes sont plus éloquentes que les discours, et j'ai dit à mes concitoyens que la prospérité future de notre pays dépend des actes que nous posons aujourd'hui. De même, la prospérité future du monde dépend des actes que le monde pose aujourd'hui. Les changements climatiques sont réels et nous devons tous prendre les mesures qui s'imposent pour assurer notre survie.

Alors que la Micronésie s'attaque à la menace existentielle que sont les changements climatiques, je voudrais souligner qu'il est impossible de contrer cette menace sans protéger les océans, qui sont le plus grand puits de carbone dans le monde. Nous avons établi un partenariat avec la Blue Prosperity Coalition pour élaborer un plan spatial marin complet et climatiquement rationnel pour notre zone économique exclusive. Ce partenariat renforcera davantage notre capacité nationale à conserver les ressources et écosystèmes marins, notamment en créant des aires marines protégées dans au moins 30% de notre zone économique exclusive. Cette zone marine protégée sera une des plus importantes au monde. La Micronésie est également résolue à renforcer, en collaboration avec The Nature Conservancy, la surveillance et le contrôle des activités de pêche par l'intermédiaire du Technology for Tuna Transparency Challenge. Cette initiative a recours à la surveillance électronique des activités de la pêche au thon pour atteindre la cible de 100% en matière de transparence et de couverture d'ici à 2023.

Il y a quelques années, la Micronésie a promulgué une loi nationale qui oblige toutes les instances

gouvernementales à tenir compte des changements climatiques dans toutes leurs politiques et tous leurs plans d'action. Cet effort d'intégration est une première au sein des États insulaires du Pacifique et atteste de notre détermination à faire face aux changements climatiques sous tous leurs aspects. Cela a eu notamment pour conséquence l'adoption par plusieurs secteurs publics et économiques, dans tout le pays, de l'énergie solaire. De plus, c'est la Micronésie qui a milité pour la négociation et l'adoption de l'Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone visant à réduire progressivement la production et la consommation des hydrofluorocarbones. Les scientifiques affirment que la mise en œuvre de cet Amendement pourrait prévenir un réchauffement planétaire de 0,5 °C, ce qui est vital compte tenu des récentes conclusions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat dans son rapport spécial intitulé *Global Warming of 1.5 °C* (Un réchauffement planétaire de 1,5 °C). Cet amendement est entré en vigueur en janvier et nous encourageons la communauté internationale à mettre en œuvre cet élément important de la lutte contre les changements climatiques.

Par ailleurs, notre législation nationale interdit l'utilisation de la plupart des formes de plastique, réduisant ainsi notre empreinte carbone, en plus d'un projet de loi national visant à interdire l'importation de plastiques à l'échelle nationale. La Micronésie est aussi en train d'actualiser sa contribution déterminée au niveau national, en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qu'elle présentera l'année prochaine. Ce ne sont là que quelques-unes des initiatives prises par mon pays pour agir aujourd'hui en faveur de la prospérité environnementale future de notre planète. Nous encourageons nos partenaires à se joindre à nos efforts, notamment en apportant l'appui nécessaire.

J'exhorte le système des Nations Unies, y compris et surtout le Conseil de sécurité, à faire de la lutte contre les changements climatiques une partie intégrante de ses travaux. Le Conseil doit aller au-delà de ses mandats traditionnels et agir face aux répercussions des changements climatiques sur la sécurité, qui sont la principale menace à laquelle le monde est actuellement confronté, et qui nous touchent tous. L'Assemblée générale a récemment adopté la résolution 73/332, dans laquelle elle appelle au renforcement de l'appui et de la coopération en faveur des États insulaires du Pacifique. Je voudrais aller plus loin. L'ONU a été créée pour prévenir une éventuelle troisième guerre mondiale

ou toute autre calamité d'origine anthropique. Nous sommes actuellement en guerre contre les changements climatiques, et c'est une guerre que l'humanité peut gagner si elle admet d'abord que ces changements représentent une menace existentielle et si le Conseil de sécurité les traite comme tels, car ils représentent en réalité une menace pour la sécurité.

Nous devons être intransigeants dans notre lutte contre les changements climatiques. Il peut être très difficile et pénible pour nous de changer de mode de vie, mais nous le devons aux générations futures du monde entier - ceux qui protestent dans nos rues, les jeunes qui se sont joints au Secrétaire général pendant le Sommet sur l'action pour le climat et tous ceux qui comptent sur nous pour parler en leur nom en toute sincérité et légitimité, et pour faire ce qui s'impose.

Un rapport publié récemment par le Département de la défense des États-Unis indique que les effets des changements climatiques constituent un problème de sécurité nationale qui pourrait avoir des répercussions sur ses missions, ses plans opérationnels et ses installations. Les États-Unis assurent la défense globale du vaste espace aérien et maritime des États librement associés, à savoir la Micronésie, les Palaos et les Îles Marshall. Les États-Unis, l'Australie et le Japon assurent collectivement la paix, la sécurité et la liberté de navigation dans la région indo-pacifique, mais les changements climatiques constituent la plus grande menace qui pèse sur la sécurité du continent Pacifique bleu. C'est une menace existentielle pour nos pays.

Nul n'est à l'abri des changements climatiques, pas même les pays les plus développés, à l'instar des États-Unis. Afin de s'adapter aux effets néfastes des changements climatiques et les atténuer, les États-Unis ont investi des milliards de dollars dans des régions côtières telles que la Floride, la Californie, New York et Hawaï, pour ne citer que celles-là. Les grands pays sont également vulnérables. J'ai foi en la volonté des citoyens américains de continuer à faire campagne auprès de leur gouvernement pour qu'il adopte les énergies renouvelables et soit plus sensible à la situation du Pacifique bleu. Nous encourageons les États-Unis et toutes les autres grandes puissances à jouer un rôle de premier plan dans la lutte contre les changements climatiques. Les États-Unis et leurs citoyens sont depuis longtemps de vrais amis et nos alliés les plus proches. La rencontre, en mai, des Présidents de Micronésie, des Palaos et des Îles Marshall avec le Président Trump, et la visite effectuée par le Secrétaire d'État Mike Pompeo

en Micronésie en août, montrent que notre relation est stable, spéciale, pérenne et sincère. Nous nous réjouissons à la perspective d'entamer et d'achever les négociations sur les dispositions de l'Accord de libre association, qui arrivent bientôt à expiration.

Même si nous constatons avec satisfaction l'importance que l'ONU attache au rôle que peuvent jouer l'ensemble des Membres pour faire face aux problèmes mondiaux, la composition actuelle du Conseil de sécurité ne lui permet pas d'aborder adéquatement les réalités du XXI^e siècle. Pour améliorer l'action du Conseil de sécurité, pour qu'il réagisse efficacement aux nouveaux défis d'une ère nouvelle, nous devons œuvrer ensemble à sa réforme. Le moment est venu de faire avancer cette réforme.

Alors que nous sommes réunis ici à l'ONU, il est vraiment regrettable qu'une fois de plus, nous soyons les témoins des effets apocalyptiques et considérables des changements climatiques, tels que les ravages causés récemment par un ouragan dans les Bahamas, un pays frère qui est un petit État insulaire en développement. Ces ravages ne font que confirmer les mises en garde lancées par les petits États insulaires en développement depuis des années. Il est clair que l'action climatique ambitieuse que les États Membres doivent mener de toute urgence pourrait sauver les plus vulnérables d'entre nous. Mes pensées vont au Gouvernement et au peuple bahamiens en cette période de crise nationale, et je leur transmets la solidarité et les condoléances de la Micronésie.

Je saisis cette occasion pour remercier personnellement le Secrétaire général, M. Guterres, de sa visite dans la région du Pacifique cette année, car il n'est que le deuxième Secrétaire général à s'être rendu dans les petits États insulaires en développement du Pacifique depuis la création de l'ONU, il y a près de 75 ans. Sa visite historique a jeté un coup de projecteur sur la crise climatique et l'aggravation des menaces qui pèsent sur les océans. Je le félicite également d'avoir poussé le Sommet sur l'action pour le climat à se montrer plus ambitieux et à renforcer l'action climatique, une question primordiale pour tous les petits États insulaires en développement, et d'ailleurs pour le monde entier. La catastrophe, crise, urgence, ou menace climatique - ou toute autre appellation qu'on choisisse de lui donner - n'est pas uniquement un problème pour les petits États insulaires en développement, l'Europe ou l'Amérique. C'est un problème pour toute l'humanité.

Nous nous sauverons ensemble ou nous périrons tous ensemble.

Au-delà de la grande importance que revêt l'étroite coopération avec nos partenaires de développement, nous sommes également en train de prendre des mesures complémentaires d'envergure dans le cadre de la coopération Sud-Sud afin de réaliser et de mettre pleinement en œuvre les objectifs de développement durable, y compris en ce qui concerne les changements climatiques et les océans.

En tant que grand État océanique, la Micronésie couvre une grande partie de l'océan Pacifique, et elle a délimité ses zones maritimes conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Il serait cependant ridicule que nos zones maritimes et notre droit de les exploiter soient remis en question ou diminués par la montée du niveau des mers, alors que nous faisons partie de ceux qui y contribuent le moins. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction la décision prise cette année par la Commission du droit international d'étudier le sujet de l'élévation du niveau des mers. J'exhorte la communauté internationale à développer des pratiques nationales respectueuses de la permanence des lignes de base et des zones maritimes, indépendamment de la hausse du niveau des mers.

La Micronésie participe activement à la négociation d'un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale. Nous espérons voir ces négociations se conclure en 2020 par un accord durable et concret qui, entre autres, prendra en compte les circonstances particulières des petits États insulaires en développement et le savoir traditionnel des peuples autochtones et des communautés locales en la matière, et qui empêchera que la responsabilité de la conservation et de la gestion des ressources incombe de manière disproportionnée aux petits États insulaires en développement.

En tant que grand État océanique, la bonne santé des océans est à juste titre une préoccupation fondamentale de mon petit pays insulaire. La conservation et l'utilisation durable de notre océan est un facteur essentiel du développement économique durable, de la prospérité et de la stabilité de notre pays. À cet égard, en tant qu'intendants responsables du Pacifique bleu, nos dirigeants ont accueilli avec satisfaction les efforts visant à éliminer les déchets

marins et y ont adhéré, et ils ont souligné l'urgence de mettre en œuvre le Plan d'action pour la lutte contre les déchets marins, lancé l'année dernière, qui contribuera réellement à la durabilité de nos océans.

Nous sommes un grand État océanique. Notre zone économique exclusive s'étend sur près de 3 millions de kilomètres carrés, soit un tiers de la superficie de l'Australie. L'océan est une source de richesse pour la Micronésie, qu'il s'agisse de nos pêches ou de notre culture traditionnelle de navigation fondée sur l'observation des étoiles. En tant que membre du continent bleu du Pacifique, la Micronésie est tenue, en vertu de la déclaration des dirigeants du Forum des îles du Pacifique, de garantir la durabilité et la viabilité à long terme des ressources halieutiques de la région et de reconnaître qu'elles sont essentielles au bien-être de nos communautés et de nos économies. Cependant, les problèmes qui se posent à notre région du Pacifique nécessitent la coopération internationale pour remédier à ces tristes réalités, à commencer, entre autres, par les activités de pêche illicite, non déclarée et non réglementée à grande échelle qui déciment les stocks de poissons en bonne santé et compromettent notre prospérité et notre développement économique. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée fait totalement fi de nos lois nationales, les résolutions pertinentes de l'ONU et de la volonté de la région de gérer durablement et de conserver ses ressources marines. Elle pose une grave menace à la sécurité régionale.

En début d'année, dans son rapport sur la réforme du système des Nations Unies pour le développement (A/74/73), le Secrétaire général a exprimé son appui au Pacifique Nord, recommandant la création d'un bureau multipays spécifique afin de répondre aux besoins des cinq pays micronésiens. Une nouvelle approche pour relever les défis de notre vaste région du Pacifique est clairement de la plus haute importance dans nos efforts pour mettre en œuvre les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement et le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les décisions de cette nature sont extrêmement importantes pour l'ensemble de la région micronésienne, et je tiens à cet égard à souligner le rôle important que jouerait un bureau multipays sur le terrain. Je tiens également à remercier le Secrétaire général d'avoir eu la clairvoyance de considérer la Micronésie comme une région qui mérite une plus grande attention.

Nous avons besoin d'une ONU capable de relever les défis du XXI^e siècle, déterminée à agir en prenant des décisions audacieuses pour lutter contre les menaces à la sécurité que posent les changements climatiques, à éliminer la pauvreté, à régler les conflits armés, à sortir les pauvres de la pauvreté et à rendre le développement durable accessible à tous – bref, une ONU qui ne laisse personne de côté. En dernière analyse, la réussite de l'ONU repose sur la volonté collective des 193 membres de l'Assemblée. Je remercie le Président de l'Assemblée générale et les dirigeants du monde entier de m'avoir donné la possibilité de parler au nom de mon gouvernement et du peuple des États fédérés de Micronésie. Que Dieu nous bénisse tous.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. David Panuelo, Président et Chef du Gouvernement des États fédérés de Micronésie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Arthur Peter Mutharika, Président, Ministre de la défense et Commandant en chef des forces de défense et des services de police de la République du Malawi

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi.

M. Arthur Peter Mutharika, Président, Ministre de la défense et Commandant en chef des forces de défense et des services de police de la République du Malawi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Arthur Peter Mutharika, Président, Ministre de la défense et Commandant en chef des forces de défense et des services de police de la République du Malawi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mutharika (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande de son élection à la présidence de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale. Je tiens à l'assurer, lui qui est mon frère, de l'appui de ma délégation durant la présente session. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter S. E. M^{me} María Fernanda

Espinosa Garcés, quatrième femme à avoir présidé l'Assemblée générale. J'espère que davantage de femmes continueront d'être élues à ce poste à l'avenir aux fins de la réalisation de la parité des genres. Je la félicite de l'excellent travail qu'elle a accompli pendant la session précédente. Je voudrais également adresser mes condoléances au Gouvernement et au peuple français à la suite du décès de l'ancien Président Jacques Chirac. Que son âme repose éternellement en paix.

Je voudrais commencer par écouter la voix du silence, la voix de celles et ceux qui ne peuvent pas parler mais qui attendent que l'Assemblée agisse. Au moment où nous parlons, nombre de ces personnes perdent leur précieuse vie car nous ne sommes pas en mesure de les protéger. Beaucoup fuient leur pays car nous ne sommes pas en mesure de les protéger. Beaucoup d'enfants et de femmes sans défense sont victimes de la traite et vendus comme des marchandises sans valeur. De nombreux enfants vulnérables sont chefs de famille ou dans l'incapacité d'aller à l'école.

En tant qu'organisation, nous avons un travail urgent à faire. Nous sommes une génération qui a sa place dans l'histoire, une génération qui est investie d'une mission. Et n'oublions pas que le temps a une façon de punir l'histoire. Si nous ne prenons pas les bonnes décisions et n'agissons pas avec discernement aujourd'hui, cela risque de nous hanter plus tard. L'ONU est une organisation dotée d'une mission dans l'histoire de l'humanité. Elle repose sur trois piliers : la paix et la sécurité, les droits de l'homme et le développement. Il s'agit là de notre mission et du fardeau de notre génération. Le moment est venu pour nous de changer la donne dans l'intérêt de l'humanité, et l'ONU est l'arme ultime à cette fin. Quoi qu'il arrive, nous ne devons jamais perdre foi en l'Organisation – jamais. Convenons avec Samantha Power que « quels que soient ses défauts, l'ONU reste la seule institution qui rassemble tous les pays du monde ».

Cette année, nous nous sommes réunis en tant qu'alliance de nations déterminées à mener une guerre commune. Nous avons déclaré la guerre à la pauvreté, à l'inégalité en matière d'éducation et aux changements climatiques, et nous avons décidé de lutter en faveur de l'inclusion des nations minoritaires. Le monde dispose de suffisamment de ressources pour éradiquer la pauvreté et envoyer chaque enfant sur les bancs de l'école. Nous avons les moyens de ralentir les changements climatiques et de sauver la planète. Tout ce que nous avons à faire, c'est de penser comme une

seule humanité, avec un but unique, et de mettre nos ressources en commun.

Mais le problème du multilatéralisme, c'est que 1 % de la population mondiale contrôle 99 % des ressources. Ce sont ceux qui contrôlent les ressources de la planète qui sont les véritables décideurs du destin de l'homme sur terre. Cette inégalité mondiale dans la prise de décisions sape la capacité de l'ONU de faire du monde un endroit meilleur. L'élimination de la pauvreté reste un but difficile à atteindre dans le cadre des objectifs de développement durable. Malheureusement, certains membres de l'Assemblée utilisent la pauvreté comme levier pour contrôler d'autres êtres humains ailleurs. Nombre des personnes dans le monde qui luttent contre la pauvreté sont des personnes remarquables qui travaillent d'arrache-pied. De nombreux dirigeants de pays en développement s'efforcent avec les meilleures intentions d'améliorer la vie de leurs populations. Nous voulons tous le bien de notre peuple.

L'Afrique n'est pas pauvre du fait de la volonté de sa population. C'est le continent le plus exploité au monde, de l'esclavage au régime d'aide de ces 60 dernières années en passant par le colonialisme. L'histoire nous connaît. Nous avons bâti des empires et des villes de l'Occident avec notre sang, notre sueur et nos minéraux. L'Afrique a donné beaucoup plus de ressources au monde développé qu'elle n'en a jamais reçues en termes d'aide ou de philanthropie. Aujourd'hui, plus nous nous efforçons de bâtir nos économies, plus les changements climatiques les fragilisent par le biais de catastrophes et de chocs extérieurs. Pourtant, les principaux responsables des changements climatiques se trouvent en dehors des pays en développement.

À l'heure où je parle, la pauvreté prospère dans les pays les moins avancés. L'Afrique subsaharienne est l'une des régions du monde les plus touchées, avec plus de personnes prises au piège de la pauvreté que partout ailleurs sur la planète. L'Afrique a une population croissante de jeunes et de femmes, qui, pris au piège de la pauvreté, constituent un grand danger pour le monde. Les femmes et les enfants sont les plus touchés par la pauvreté. La pauvreté déshumanise. C'est une tragédie pour le peuple qui cherche à tout prix à survivre – une situation dans laquelle la pauvreté est un terreau fertile pour la radicalisation en Afrique. Un jeune radicalisé dans une partie donnée du monde représente une menace pour toutes les autres régions du monde. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons agir collectivement et rapidement contre la pauvreté. C'est pourquoi nous

devons donner aux jeunes les moyens d'agir en tant que ressource commune de l'humanité. Nous pouvons sauver le monde en autonomisant les jeunes et en éduquant les enfants. Le coût de la pauvreté, de la radicalisation des jeunes et de l'ignorance des enfants dépassera toujours le montant des investissements que nous pouvons faire aujourd'hui.

Malheureusement, des millions d'enfants des pays les moins avancés n'ont pas accès à une éducation de qualité. Nombre d'entre eux sont laissés pour compte du fait de la fracture numérique. L'Organisation des Nations Unies ne peut donc pas prétendre progresser dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 alors qu'une part importante de la population mondiale est laissée pour compte. Nous devons réexaminer les causes sous-jacentes de la pauvreté et prendre des mesures concrètes pour y remédier rapidement. Agissons vite pour autonomiser les jeunes et les femmes. Agissons vite pour éradiquer la pauvreté. Promouvons une croissance économique durable et équitable. Nous devons réduire les inégalités et ouvrir des perspectives à tous.

À cet égard, le Malawi a pris des mesures pragmatiques pour éliminer la pauvreté afin de parvenir à un développement durable. Mon gouvernement met actuellement en œuvre la troisième Stratégie du Malawi pour la croissance et le développement – un cadre de développement national global qui cible les objectifs de développement durable. Nous sommes satisfaits de nos progrès. Nous mettons en œuvre des politiques et des programmes de réduction de la pauvreté, ainsi que des programmes de soutien social, qui sont destinés aux citoyens extrêmement pauvres et vulnérables du Malawi. Nous leur offrons également un accès gratuit aux services sociaux de base tels que la santé et l'éducation. Afin de financer ces programmes, nous avons constamment augmenté nos allocations budgétaires aux secteurs clés du pays, à savoir l'agriculture, l'éducation, la santé et la protection sociale. Mon gouvernement a également élaboré un programme national de soutien social pour orienter la prestation des services de protection sociale. Ce programme apporte une réponse globale aux problèmes de protection sociale et propose aux femmes et aux enfants des mesures de prévention et de protection qui amélioreront leur quotidien, dans le cadre d'une approche multisectorielle. L'un des programmes phares dans cette catégorie est le programme de transferts sociaux en espèces. Cette initiative cible les femmes, les enfants et les personnes les plus vulnérables de notre société, garantissant un flux de trésorerie prévisible

afin de protéger les ménages vulnérables. Nous avons également mis en place une allocation supplémentaire pour toutes celles et ceux qui vont à l'école, ce qui a permis de sortir de la pauvreté des personnes qui avaient perdu espoir, d'améliorer le taux de scolarisation et de rétention scolaire, et de réduire la faim extrême. À ce jour, un total de 1,2 million de personnes et 280 000 ménages, essentiellement des enfants et des foyers dirigés par des femmes, ont pu bénéficier de ce programme.

Il ne peut y avoir de développement digne de ce nom sans l'inclusion des jeunes et des femmes. C'est pourquoi mon gouvernement a mis en place plusieurs programmes axés sur les jeunes qui visent à promouvoir leur autonomisation. Nous avons obtenu des résultats probants, comme en témoignent les vies que ces programmes ont permis de transformer.

Nous mettons l'accent sur l'autonomisation des jeunes en leur enseignant des compétences. Nous avons ainsi établi un programme d'acquisition graduelle de compétences pour les jeunes Malawiens qui ont terminé leurs études secondaires. Notre objectif est d'autonomiser les nombreux jeunes qui n'ont pas accès à l'enseignement universitaire. Nous leur donnons les compétences nécessaires pour créer leurs propres emplois et leurs propres entreprises. Nous voulons qu'ils soient maîtres de leur destin.

Nous avons donc construit des établissements communautaires d'enseignement technique dans toutes les régions du pays, en commençant par un centre universitaire par district. Nous sommes en train de prendre des mesures pour établir des centres de ce type dans chaque circonscription. Chaque circonscription aura ainsi une école secondaire et un établissement communautaire d'enseignement technique. Notre objectif est d'autonomiser les jeunes et d'instaurer l'égalité des chances pour tous dans toutes les régions du pays.

Nos programmes d'autonomisation des jeunes viennent compléter nos programmes d'autonomisation des femmes. Tout comme il ne peut y avoir de société sans femmes, il ne peut y avoir de développement si les femmes ne sont pas incluses. Nous avons accru les efforts d'inclusion des femmes dans les processus de prise de décision et amélioré les mesures de protection sociale pour les femmes rurales. Nous accordons désormais des prêts à taux réduit aux femmes rurales pour qu'elles investissent dans des petites et moyennes entreprises, une initiative dont bénéficient maintenant

plus de 4,5 millions de femmes. Notre objectif est d'inclure les femmes dans les activités économiques.

L'ONU reconnaît que l'éducation est un droit de la personne et la responsabilité première de l'État. Chaque pays fait de son mieux pour éduquer sa population. L'éducation crée une société humaine qui comprend ses problèmes et donne aux gens la capacité de les régler. Investir dans l'éducation est le meilleur moyen d'investir dans tous les autres secteurs de la société. C'est pourquoi au Malawi, l'éducation reçoit chaque année la part du lion du budget national.

Nous saluons l'appui que nous recevons de diverses parties prenantes, y compris les partenaires de développement, dont les organismes des Nations Unies et les organisations de la société civile. Nous déplorons, toutefois, l'affaiblissement de l'engagement mondial en faveur de l'éducation. Selon les projections de l'UNESCO, la communauté mondiale ne parviendra pas à tenir ses engagements en matière d'éducation si des progrès sérieux ne sont pas réalisés au cours de la prochaine décennie.

Le rapport de cette année sur les objectifs du développement durable indique que des millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés. Pire encore, ceux qui scolarisés n'acquièrent pas toujours de nouvelles connaissances à l'école. Il s'ensuit que de nombreux jeunes ne peuvent participer pleinement à une économie mondiale d'une extrême complexité. Ces lacunes sur le plan de l'éducation menacent également la faculté d'une personne à sortir de la pauvreté. Ne pas préparer les jeunes, c'est préparer une génération à l'échec.

Mais c'est nous manquons à notre devoir à l'égard des enfants du monde. Le monde paiera un lourd tribut pour avoir alimenté la pauvreté et l'ignorance en n'ayant pas rempli ses obligations à leur endroit. Je rappelle à l'Assemblée que la pauvreté et l'ignorance sont un terreau fertile pour la radicalisation des jeunes et que nous subissons tous le coût du radicalisme.

Le monde doit également se souvenir de son engagement à sauver la seule planète sur laquelle nous vivons. Les changements climatiques représentent une menace pour notre existence même. En mars, le Malawi a de nouveau subi une catastrophe nationale dévastatrice. Nous avons été frappés par le cyclone Idai avec nos frères mozambicains et zimbabwéens. Nous avons perdu des êtres chers et les infrastructures ont été endommagées. Le cyclone Idai a détruit la vie de nombreuses personnes.

Le Malawi a besoin de plus de 370 millions de dollars pour se redresser. Mon gouvernement, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires, a levé à ce jour 45 millions de dollars pour les mesures immédiates, notamment l'achat de denrées alimentaires, la construction d'abris temporaires, la réinstallation des personnes déplacées et l'achat de médicaments, mais nous manquons encore cruellement de fonds et appelons la communauté internationale à accroître leur appui.

Le Malawi joue son rôle dans le maintien de la paix internationale avec diligence. Nous sommes fiers de sacrifier le peu de ressources dont nous disposons à une cause humanitaire, celle d'assurer la sécurité de nos prochains, où qu'ils se trouvent. En tant que pays pacifique, nous nous considérons comme des ambassadeurs de la paix. Nous sommes fiers que la Force de défense du Malawi se soit toujours montrée professionnelle et efficace dans toutes les missions de maintien de la paix des Nations Unies auxquelles elle a participé. Notre armée fait la fierté de notre pays, et nous sommes fiers d'avoir notre place dans la famille des Nations Unies et de jouer le rôle qui est le nôtre. Nous devons tous apporter notre pierre à l'édifice pour que le monde soit un endroit sûr, nous devons tous contribuer à la sécurité des personnes vulnérables et de celles qui n'ont pas voix au chapitre.

Le Malawi est considéré comme un pays pauvre. Mais nous sommes la preuve vivante que des petits pays ou des pays pauvres peuvent jouer un rôle important dans l'action de l'ONU. Je répète ce que j'ai déjà dit : il n'est pas de nations petites ou pauvres à l'ONU; nous sommes tous des nations à l'ONU, ni plus ni moins. D'ailleurs, l'Organisation serait plus puissante et plus efficace si nous prenions tous part aux décisions relevant de la sécurité. Pour une raison ou une autre, toutefois, certains pays refusent de partager le pouvoir avec les pays africains.

Sur ce plan, l'ONU n'est pas démocratique. Pourtant, ces mêmes pays et l'ONU prêchent la bonne parole de la démocratie en Afrique, alors même que les pays africains sont parfois plus respectueux des principes démocratiques que les pays occidentaux.

Je demande par conséquent à l'ONU de mettre en œuvre la réforme du Conseil de sécurité. L'Afrique doit être représentée au Conseil de sécurité. Je le répète : l'Afrique doit être représentée au Conseil de sécurité. Nous ne pouvons ignorer et marginaliser tout un continent où vivent 1,3 milliard d'habitants. C'est

inacceptable. Nous ne pouvons marginaliser et réprimer un tiers des États Membres de l'Organisation. C'est une mascarade que de nous réunir pour dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral alors même que nous marginalisons et réprimons d'autres États Membres.

J'exhorte donc l'Organisation des Nations Unies et les cinq membres permanents en particulier à élargir la composition du Conseil de sécurité, à augmenter le nombre de sièges permanents avec droit de veto et à rendre le Conseil de sécurité véritablement représentatif de tous les États Membres de l'ONU.

L'Afrique ne se départira jamais de cette position, qui est dans l'intérêt de l'ONU et de la communauté mondiale dans son ensemble. Plus nous permettrons à une poignée de pays de monopoliser le pouvoir au sein du Conseil de sécurité, plus l'ONU sera considérée comme non démocratique. C'est inadmissible de nos jours. Nous devons nous-mêmes mettre en branle les changements que nous voulons voir dans le monde.

Je voudrais conclure par ce que j'aurais peut-être dû dire en introduction. Le Malawi est un fier Membre de l'Organisation, et nous sommes reconnaissants du rôle que l'ONU joue dans notre pays. Cette année, le Malawi a tenu une élection et j'ai été à cette occasion reconduit dans mes fonctions pour un deuxième mandat. Le processus a été dûment contrôlé par un réseau affilié à l'ONU, BDO Jordan, et l'élection a été à l'unanimité déclarée libre, régulière et crédible par l'Union européenne, l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe, le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et les missions d'observation du Commonwealth. Mais l'opposition, dirigée par le Parti du Congrès du Malawi, a décidé de ne pas accepter cette élection tout à fait crédible. C'est ce même parti qui, pendant 31 ans, a imposé la dictature au Malawi. Cette fois-ci, il s'est adressé aux tribunaux, mais il n'a pas tenu compte de la procédure judiciaire et mené une campagne virulente dont la violence s'est exprimée à travers les manifestations. Cette violence répondait à la volonté de procéder à un nettoyage ethnique et de déclencher une guerre civile, l'objectif étant de détruire l'économie et de faire du Malawi un État anarchique ingouvernable. Nous avons répondu par la résistance pacifique et défendu la primauté du droit. Nous avons combattu la violence par la paix et la haine par l'amour. Cela a permis au Malawi de ne pas sombrer dans le chaos. La démocratie et la primauté du droit ont été pleinement respectées au Malawi. Le Malawi reste le pays paisible

et stable que nous avons toujours connu, ainsi qu'une destination prisée des touristes et des investisseurs. Le Malawi est un pays magnifique où nous mettons tout en œuvre pour que chacun bénéficie d'une vie meilleure.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Malawi de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, Ministre de la défense et Commandant en chef des forces de défense et des services de police du Malawi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Charles Angelo Savarin, Président du Commonwealth de Dominique

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Commonwealth de Dominique.

M. Charles Angelo Savarin, Président du Commonwealth de Dominique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Charles Angelo Savarin, Président du Commonwealth de Dominique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Savarin (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères félicitations au Président Muhammad-Bande pour son élection et à lui souhaiter un mandat fructueux, satisfaisant et fécond.

Nous vivons un moment critique et déterminant dans l'histoire de notre planète, et les décisions et engagements pris sous cette présidence seront aussi importants que ceux qui ont été pris auparavant pour déterminer notre gestion collective de la planète et la qualité de vie de tous ceux qui y vivent.

Ma délégation et moi-même saluons également Saint-Vincent-et-les Grenadines, État frère de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), et le félicitons de son élection en qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2020-2022. Saint-Vincent-et-les Grenadines, qui est le plus petit État-nation à avoir jamais accompli ce succès historique, donne à tous les petits États l'assurance qu'eux aussi peuvent siéger sur un pied d'égalité parmi des États

Membres beaucoup plus grands, plus riches et plus puissants et faire entendre leur voix sur les questions touchant les intérêts et la sécurité du monde.

Je tiens à transmettre mes salutations les plus chaleureuses du peuple reconnaissant du Commonwealth de la Dominique à tous ceux ici présents. Nous adressons nos profonds remerciements à l'Organisation, à ses États Membres et à ses institutions spécialisées, pour l'attention et le soutien qu'ils nous ont témoigné après les dégâts considérables que nous a infligés l'ouragan Maria, de catégorie 5, en septembre 2017. Il y a deux ans, après le passage destructeur de Maria sur la Dominique, le Premier Ministre, M. Roosevelt Skerrit, s'exprimant devant l'Assemblée à peine cinq jours après ce drame, avait fait part de sa volonté de faire en sorte que la Dominique devienne la première nation au monde pour la résistance aux chocs climatiques. Notre plan de résistance aux chocs climatiques et de redressement est quasiment achevé, notre nouvel organisme d'exécution récemment mis en place est pleinement opérationnel et le travail de renforcement de la résilience a débuté. Des milliers d'habitations ont été remises en état ou reconstruites et des centaines d'autres sont en cours de construction. De nouvelles habitations résistantes sont en cours de construction dans toute l'île. Les services publics ont tous été rétablis. Tous les enfants sont retournés à l'école depuis janvier 2018, bien que certaines écoles doivent encore être reconstruites. Le réseau routier a été considérablement amélioré et la plupart des ponts endommagés ou détruits ont été réparés ou reconstruits selon des normes plus exigeantes. Les rivières et les cours d'eau ont été dragués et nos collines, vallées et montagnes sont redevenus verdoyants.

Presque tous ceux qui se sont rendus à la Dominique ces derniers temps ont qualifié de miraculeuse la transformation du pays après le passage de Maria, et c'est en effet le cas. Mais nous reconnaissons que nous ne l'avons pas entreprise seuls. Ce fut un travail collectif. La communauté mondiale, y compris les organisations non gouvernementales et les organisations confessionnelles, dont beaucoup sont encore à pied d'œuvre à la Dominique au moment où je m'exprime, joue pleinement son rôle. Toute la Dominique vous remercie, consciente de sa dette éternelle de gratitude envers la communauté internationale. Nous nous empressons également de dire que la tâche est loin d'être terminée. Le renforcement de la résilience est une tâche capitale et coûteuse. L'une des faiblesses du système international est la longue période s'écoulant entre les promesses et les engagements et le respect de

ces promesses. Nous exhortons ceux qui se sont engagés à nous appuyer dans l'édification de cette nouvelle nation résistante aux chocs climatiques à agir. Le temps presse.

En ce moment même, de plus en plus d'éléments viennent confirmer qu'un nouveau chapitre est en train d'être écrit par les forces de la nature, et nous en avons la preuve sous les yeux. Ce chapitre englobe les effets catastrophiques des changements climatiques, et tandis que nous débattons cette semaine, de nombreux pays sont frappés par leurs effets dévastateurs. Pour de nombreux États insulaires, en particulier les plus petits, le message envoyé est que l'élévation du niveau de la mer, les violentes tempêtes tropicales et les ouragans, les périodes de sécheresse grave alternant avec des inondations et des incendies de forêt, les nouvelles maladies végétales et les maladies à transmission vectorielle comme le Chikungunya et le Zika représentent une menace pour notre survie. Il est temps d'agir maintenant.

Les autorités scientifiques compétentes indiquent maintenant que le taux de réchauffement de la planète progresse plus rapidement qu'on ne l'avait d'abord cru. Les effets des changements climatiques sont transversaux et touchent tous les secteurs et tous les aspects de la vie sur Terre. Bien qu'ils se soient engagés à prendre des mesures pour ralentir le rythme du réchauffement de la planète, trop de pays continuent de mener des politiques qui contribuent à la colère de la nature face à nos excès et à l'exploitation imprudente de nos ressources naturelles. Pour ceux que les effets dévastateurs des ouragans Irma et Maria n'ont pas convaincus en 2017, il suffit de regarder les conséquences catastrophiques de l'ouragan Dorian dans le Commonwealth des Bahamas il y a quelques semaines. La Dominique est solidaire des habitants des îles Abacos et Grand Bahama, deux des communautés insulaires de l'archipel des Bahamas dont les vies et les moyens de subsistance ont été dévastés par les forces destructrices de l'ouragan Dorian de catégorie 5, qui a causé une destruction totale et des pertes humaines considérables.

Comme l'avaient prédit les experts, ces tempêtes tropicales deviennent plus fréquentes et plus intenses, et la température de la mer augmente. Ce qu'ils n'avaient pas prédit en revanche, c'est qu'une tempête d'une telle férocité pourrait s'abattre sur une île pendant une quarantaine d'heures, causant des ravages incalculables. Nous n'avons d'autre choix que d'accepter le fait que les ouragans de catégorie 5 pourraient devenir la nouvelle norme. Nous devons donc repartir à zéro pour réévaluer

les approches nationales en matière d'atténuation des risques et de préparation aux catastrophes.

Toutefois, les changements climatiques n'ont pas un impact sur les seuls petits États insulaires. Nous lisons des rapports déchirants et voyons des images inquiétantes de villes inondées et de graves sécheresses qui poussent des millions de personnes à quitter leurs occupations et leurs foyers traditionnels. Il en résulte des situations de populations sans-abri exposées à la famine et à la souffrance morale. Bientôt, le phénomène des réfugiés climatiques sera également une nouvelle norme. Il y a aussi le problème des incendies de forêt, non seulement au Brésil et en Amazonie, mais ici aux États-Unis, en Europe et en Extrême-Orient. Lorsqu'un incendie frappe un quartier, nous ne tenons pas de réunion pour déterminer si nos voisins sont assurés. Nous appelons les pompiers. C'est ce dont nous avons besoin aujourd'hui - une action urgente. Notre planète est en feu et nous devons prendre des mesures immédiates pour mettre fin à ce phénomène.

La Dominique réaffirme son attachement à l'Accord de Paris sur le climat et plaide une fois de plus pour que les ressources engagées soient décaissées, afin que nous puissions mettre en œuvre des mesures visant à réduire les risques et à atténuer les impacts des changements climatiques. Nous saluons le rôle moteur joué par le Gouvernement britannique pour aider des pays comme la Dominique à mieux résister aux effets des changements climatiques. Nous remercions les pays qui se sont récemment engagés à doubler leurs contributions et à accroître leurs contributions au Fonds vert pour le climat, ainsi qu'à mettre des ressources supplémentaires à la disposition des petits États insulaires en développement pour nous aider à nous adapter aux effets des changements climatiques et à les atténuer. Toutefois, les questions d'accessibilité et de décaissement des fonds en temps opportun doivent être abordées si nous voulons répondre à nos besoins urgents.

Afin de concrétiser notre ambition de devenir le premier pays résilient aux changements climatiques au monde, nous avons élaboré une stratégie nationale de développement de la résilience, qui est un cadre général assorti d'une feuille de route et de directives pour permettre à la Dominique d'atteindre la résilience face aux changements climatiques d'ici à 2030. Les objectifs et nos plans pour les atteindre sont énoncés de façon plus détaillée et plus précise dans les stratégies sectorielles. Notre stratégie est un document évolutif qui sera modifié et mis à jour tous les quatre ans, sur

la base des exercices de suivi et d'évaluation annuels, et des données issues de nouvelles études et enquêtes.

À la suite de l'ouragan Maria, qui a causé des dommages et des pertes estimés à 226% de notre produit intérieur brut, le rang de priorité le plus élevé a été attribué à la reconstruction du pays et à l'obligation de reconstruire en mieux. Cependant, l'expérience nous a appris qu'il fallait adopter une nouvelle approche de la gestion et de la mise en œuvre des projets si nous voulions atteindre nos objectifs en temps opportun. Pour nous aider à surmonter ce défi potentiel, le Gouvernement a mis en place en 2018 un organisme chargé d'aider la Dominique à élaborer son plan de résilience aux changements climatiques, de coordonner les travaux de reconstruction et de faciliter la mise en œuvre harmonieuse et efficace des projets. Mon gouvernement est très reconnaissant de l'appui fourni par les partenaires bilatéraux qui ont collaboré avec nous à la création de cet organisme, et nous sommes particulièrement reconnaissants au Gouvernement britannique, par l'intermédiaire de son Ministère du développement international, au Canada et à la Banque mondiale pour leur appui à sa création et son fonctionnement.

La contribution de la Dominique aux émissions de gaz à effet de serre est insignifiante. Malgré cela, nous pensons que nos actions doivent être conformes à l'esprit des conventions sur le climat que nous avons signées. Nous avons donc élaboré une stratégie de développement à faible émission de carbone et résiliente aux changements climatiques qui met l'accent sur le développement et l'utilisation d'énergies renouvelables tant pour alimenter notre développement que pour générer des recettes d'exportation. Notre plan de résilience et de gestion durable de l'énergie récemment achevé confirme que la Dominique sera en mesure de produire environ 90% de l'électricité dont le pays a besoin d'ici à 2029 en utilisant des sources renouvelables, principalement la géothermie; de parvenir à une réduction de 94% du coût et du volume annuels de combustible diesel utilisé pour la production d'électricité; et de réduire d'au moins 44% le coût total de production de l'électricité entre 2020 et 2038.

De sérieuses initiatives visant à exploiter le potentiel géothermique du pays ont débuté en 2008, grâce à un appui financier provenant principalement de l'Union européenne et du Gouvernement français. Après une exploration géothermique intensive, il a été confirmé en 2012 que le réservoir de la vallée

de Roseau, objet de l'exploration, avait un potentiel de 120 mégawatts, ce qui permettrait non seulement de satisfaire les besoins nationaux mais aussi de produire potentiellement de l'électricité pour l'exportation vers les îles françaises voisines de la Martinique et de la Guadeloupe, réduisant ainsi leur empreinte carbone. Ce travail minutieux, mené sur une période de six ans, est un exemple des efforts ardues qu'exige le développement d'une ressource renouvelable comme l'énergie géothermique afin de réduire les risques associés et de faire émerger un projet pouvant être financé. Malgré quelques difficultés financières, le Gouvernement a respecté son engagement de fournir un financement initial pour le projet. En l'état actuel du projet, un accord de financement de 27 millions de dollars a été signé avec la Banque mondiale pour la construction d'une première centrale géothermique de 7 mégawatts. Les travaux de construction débiteront très probablement en début d'année prochaine.

La Dominique, comme tous les pays de la Communauté des Caraïbes, est attachée au principe de la préservation des Caraïbes en tant que zone de paix. Il est inévitable que, de temps à autre, des différends surgissent entre divers groupes d'intérêts au sein d'un État. Nous serons toujours disponibles pour servir de médiateurs dans le règlement des conflits internes, mais nous croyons au principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États et nous le respecterons toujours. Nous considérons qu'il s'agit là d'un principe universel, et non d'un principe à employer et à rejeter de façon sélective lorsque des différences idéologiques se font jour. Chaque fois qu'il y a des rapports tendus entre des États et des divergences d'interprétation de la Constitution au sein d'un État qui entraînent des troubles civils, nous appelons à la retenue, à des négociations autour d'une table et au dialogue pour aplanir ces divergences. Les autres options ne servent qu'à prolonger et à intensifier la misère et la souffrance humaines et violent les principes sur lesquels cet organe a été fondé.

Le climat se déchaîne contre les États Membres. Il ne faut pas aggraver la situation en provoquant l'hostilité et la guerre entre nous, en particulier dans cette région du monde. Nous appuyons le principe d'une seule Chine et appelons au dialogue pour parvenir à la réunification pacifique de la Chine. Nous soutenons le dialogue et les négociations ayant pour but de parvenir à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Nous appuyons le dialogue et les négociations visant à régler

les différends au Moyen-Orient, notamment ceux qui créent un risque de course aux armements nucléaires.

Nous demandons une fois de plus que le blocus économique injustifié qui continue d'être imposé à Cuba soit levé afin de libérer le vaste potentiel du peuple cubain pour qu'il puisse jouer le rôle qui lui revient dans l'économie et le système commercial mondiaux. Nous demandons également que soient levées les sanctions unilatérales imposées au Venezuela, qui, à notre avis, ne servent à rien, si ce n'est à causer misère et souffrance au peuple vénézuélien. Nous continuons d'appeler au dialogue et demandons aux pays d'appuyer la médiation pacifique entre les parties vénézuéliennes en conflit afin d'obtenir un résultat qui servira au mieux les intérêts de tous les Vénézuéliens.

Nous devons respecter toutes les dispositions de l'Article 2 de la Charte des Nations Unies, en particulier dans cette région du monde, où nous devrions aspirer à devenir une zone de paix et de développement.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Commonwealth de Dominique de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Charles Angelo Savarin, Président et chef du Gouvernement du Commonwealth de Dominique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti.

M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Guelleh : Qu'il me soit permis, d'emblée, de féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande suite à sa brillante élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-quatorzième session. Nous sommes convaincus

que ses compétences diplomatiques, son érudition et sa vaste expérience lui permettront de s'acquitter de la lourde charge de travail de cette assemblée. À cet égard, je souhaite lui exprimer la ferme volonté et l'entière disponibilité de ma délégation à coopérer avec lui et son bureau au cours de cette session.

Qu'il me soit également permis d'adresser mes sincères remerciements à M^{me} María Espinosa Garcés et à son équipe pour l'excellent travail fourni lors de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale. Nous retiendrons de son mandat cette passion, ce dévouement à la promotion du multilatéralisme. Ses prises de parole nous ont toujours inspiré. Dans un vocabulaire riche, pétri de culture, elle a démontré que le dire poétique et la pensée politique étaient intimement liés. Je souhaiterais également exprimer ma profonde gratitude au Secrétaire général pour les actions et efforts louables que lui-même, ses représentants spéciaux et tout le personnel des Nations Unies dispensent dans des situations et environnements très difficiles dans le monde.

Nous sommes aujourd'hui réunis dans un contexte préoccupant dans lequel le multilatéralisme, qui a pour fondement la coopération internationale subit des assauts répétés. Cette mise en crise est d'autant plus paradoxale qu'elle intervient à un moment où les liens d'interdépendance entre les pays du monde n'ont jamais été aussi étroits – les défis globaux requièrent donc des actions collectives globales. L'action multilatérale est vitale. Elle est urgente.

Ce n'est que collectivement que l'on peut trouver des solutions aux défis globaux que sont la pauvreté, l'inégalité et les changements climatiques. Même si les défis nous affectent tous à des degrés divers, les pays les plus pauvres sont les plus exposés en raison de leur fragilité. Les bouleversements géopolitiques en cours, la montée des tensions dues à la guerre commerciale et les prévisions de baisse de croissance économique mondiale génèrent des risques et soulèvent des questions quant à la capacité que nous avons de mobiliser les ressources nécessaires pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Les rapports de la Banque mondiale soulignent la faiblesse préoccupante du volume d'investissement et l'impact négatif que cela pourrait avoir sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ces développements sont à craindre alors qu'au moment même de l'adoption de ce programme potentiellement

transformateur - le Programme de développement durable à l'horizon 2030 –, nous étions conscients que nous devions, non seulement, adopter une approche radicalement différente, mais également mobiliser un volume de financement qui s'évalue en trillions de dollars. Ainsi, la responsabilité incombe à tous de mettre en commun les ressources tout en tenant compte de la qualité de leur impact sur la durabilité.

Les gouvernements doivent améliorer le climat des affaires afin d'attirer des investissements pour le développement durable. Le secteur privé doit centrer ses efforts non pas sur des investissements à court terme mais dans le long terme. Il s'agira également de rechercher ensemble des solutions innovantes afin de mobiliser le financement pour les objectifs de développement durable.

Dès février 2014, Djibouti a instauré l'assurance maladie obligatoire pour la tranche active de sa population ainsi qu'un programme d'assistance sociale de santé pour toutes les personnes préalablement identifiées comme n'ayant aucun revenu. Au cours des cinq dernières années, des efforts considérables pour renforcer et étendre cette assurance aux populations migrantes et réfugiées accueillies à Djibouti ont été faits.

Djibouti réaffirme ainsi son attachement aux engagements pris dans la cible 3.8 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, pour parvenir à la santé pour tous. Par ailleurs, Djibouti a résolument fait le choix de s'orienter vers un système de santé numérique intégré, centré sur le patient afin de développer l'assurance maladie universelle, l'extension vers la couverture sanitaire universelle et ainsi créer les conditions d'un système d'information sanitaire plus performant.

Djibouti est également déterminé à lutter contre toutes les inégalités, et plus particulièrement celles relatives au genre en mettant cet objectif au cœur de son agenda politique. Le Gouvernement, à travers des réformes structurelles, poursuit sa mission essentielle, qui est d'éliminer les obstacles politiques, économiques et sociaux auxquels les femmes sont confrontées. Cette année a débuté, en effet, par la promulgation d'une loi augmentant le quota des femmes djiboutiennes de 10 à 25 % au sein de l'Assemblée nationale.

Le changement climatique est le défi le plus menaçant et le plus grave de notre époque. Nous avons une pensée particulière pour nos frères et sœurs des

Bahamas dévastés par la destruction qui a semé la mort et la désolation à une échelle jamais connue auparavant. Nous réitérons notre gratitude au Secrétaire général pour les nombreuses initiatives prises en vue de continuer à attirer l'attention sur un phénomène aux conséquences catastrophiques. Les débats nourris que nous avons eus lors du Sommet sur le climat ont permis d'identifier les points d'action concrets.

Le mouvement salubre vers la paix dans la Corne de l'Afrique se poursuit. La détermination de nos pays pour consolider les gains obtenus est chaque jour plus forte. Notre conviction qu'une paix totale et durable dans notre région est possible se raffermi chaque jour davantage. Les dernières bonnes nouvelles nous parviennent d'un pays voisin et frère, le Soudan. Nous nous félicitons du succès des négociations qui ont conduit à une sortie de crise pacifique et à la signature d'un accord de partage du pouvoir.

Au Soudan du Sud, le processus de paix connaît des progrès encourageants. Les pourparlers divers entre le Président Salva Kiir et Riek Machar représentent une évolution significative. Nous notons, en particulier, le renouvellement de leur engagement à former un gouvernement de transition d'ici le 12 novembre. Djibouti, en tant que membre de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, continuera à exhorter les parties à poursuivre les efforts visant à sortir de l'impasse politique et à concrétiser les engagements pris.

S'agissant de la Somalie, en dépit des tensions nées de la dynamique politique associée aux élections dans les États membres de la Fédération et des actes de violence perpétrés par les Chabab, nous sommes encouragés par les progrès accomplis sur le plan économique et sécuritaire. Nous devons redoubler d'efforts afin d'aider la Somalie à atteindre ses objectifs prioritaires, à savoir les élections fédérales, le renforcement de la sécurité, la mise en œuvre de réformes économiques ambitieuses et l'allègement de la dette. Il nous faut tout mettre en œuvre afin que la dynamique régionale positive contribue aux efforts de stabilisation et de mise en œuvre du plan de transition en cours, aidant ainsi à créer un environnement propice à la réconciliation nationale.

Nous demeurons confiants que les relations entre mon pays et l'Érythrée s'amélioreront encore davantage et que les questions en suspens seront définitivement résolues. Djibouti demeure profondément attaché à la paix et à la promotion de solutions bilatérales saines et

vigoureuses avec l'ensemble de ses voisins. Nous devons ensemble inlassablement travailler à l'accélération des efforts visant à promouvoir l'intégration régionale. Nous saluons à cet égard le dévouement avec lequel le Premier Ministre éthiopien, M. Abiy Ahmed, s'emploie à rapprocher les vues de mon pays et celles de l'Érythrée.

Le terrorisme représente une menace existentielle à la paix et à la sécurité de nos pays. Nous ne pouvons accepter que des civils innocents soient massacrés et mutilés sous des prétextes fallacieux. La situation au Sahel nous préoccupe au plus haut point en tant qu'Africains. Nous réaffirmons notre soutien et notre solidarité à l'ensemble des pays du Sahel confrontés à ce péril grave et qui déploient des efforts considérables dans le cadre du Groupe de cinq pays du Sahel. Nous exhortons la communauté internationale à mobiliser les ressources financières nécessaires en soutien à ces efforts. Nous saluons à cet égard les conclusions du sommet extraordinaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest tenu le 14 septembre dernier.

Nous condamnons vigoureusement l'attaque du 14 septembre ciblant les installations pétrolières en Arabie saoudite. C'est un incident grave, qui s'inscrit dans la trajectoire inverse de la désescalade prônée par la communauté internationale.

Au Yémen, nous sommes extrêmement préoccupés par la détérioration de la situation sanitaire et le risque accru de fragmentation du pays. Nous réaffirmons notre solidarité aux autorités légitimes du Yémen et saluons la volonté politique de poursuivre leurs efforts de mise en œuvre de l'Accord de Stockholm en dépit des événements négatifs, qui ont rendu le climat politique délétère. Djibouti continuera à accueillir les frères et sœurs du Yémen. Ce pays frère est confronté à une tragédie humanitaire sans précédent. Mon pays, Djibouti, a dès le début généreusement accueilli les réfugiés yéménites sur son sol. Il continuera à faire preuve de la même générosité.

La recrudescence des violences dans les territoires palestiniens occupés assombrit chaque jour davantage les perspectives d'une solution des deux États. Ces colonies constituent non seulement une violation du droit international, en particulier de l'article 49 de la quatrième Convention de Genève, mais également des droits humains des Palestiniens. Nous condamnons en outre avec fermeté les plans d'annexion de la vallée du Jourdain et du nord de la

mer Morte annoncés récemment par Israël pour étendre sa souveraineté en Cisjordanie occupée.

(l'orateur poursuit en anglais)

En juin 2020, l'Assemblée organisera des élections pour attribuer cinq sièges non permanents du Conseil de sécurité pour la période 2021-2022, dont un réservé à l'Afrique. Conformément à la tradition de rotation sous-régionale établie par le Groupe des États d'Afrique, ce siège devrait être occupé par un État d'Afrique de l'Est. Au regard des textes de l'Union africaine, il est indiscutable que Djibouti doit être le candidat du Groupe des États d'Afrique qui deviendra membre du Conseil de sécurité pour la période 2021-2022. Le principe de rotation garantit que tous les États africains, grands et petits, ont les mêmes chances de siéger au Conseil de sécurité et au sein d'autres organes de l'ONU.

À cet égard, et par respect pour l'égalité souveraine des États, Djibouti invite respectueusement tous les États Membres à appuyer sa candidature au Conseil de sécurité pour la période 2021-2022. S'il est élu, Djibouti promouvra résolument l'obligation qu'ont tous les États de défendre le droit international et de maintenir la paix et la sécurité, et il prônera un retour à un ordre international multilatéral et fondé sur des règles.

(l'orateur reprend en français)

Nous devons rassembler nos efforts, nos ressources et former des conditions sûres et solides afin de consolider le multilatéralisme. L'échec n'est pas une option. C'est la raison pour laquelle nous soutenons l'initiative lancée par l'Allemagne et la France appelée « Alliance pour le multilatéralisme ».

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud.

M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Gai (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre à nouveau la parole devant l'Assemblée générale au nom de S. E. M. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud, qui n'a malheureusement pas pu être présent aujourd'hui en raison de son emploi du temps chargé dans notre pays. Notre président s'efforce de consolider et de rationaliser le processus de mise en œuvre de la paix, alors que la période de prétransition s'achève bientôt et qu'un nouveau gouvernement d'unité nationale sera formé d'ici au 12 novembre.

J'ai l'honneur d'avoir à mes côtés au sein de ma délégation plusieurs hauts responsables des partis politiques signataires de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Cela démontre la direction visionnaire de mon président, qui a demandé que ces personnes fassent partie de la délégation sud-soudanaise à l'Assemblée générale. J'estime qu'une décision aussi astucieuse mérite d'être reconnue, car c'est grâce à la coopération entre les dirigeants du pays qu'un Soudan du Sud pacifique pourra exister et devenir un symbole d'espoir et de paix. À cette fin, je demande instamment à la communauté internationale et aux États Membres de l'ONU d'appuyer les efforts visant à faire en sorte que les parties non signataires de l'accord de paix rejoignent le processus.

Le Gouvernement et le peuple sud-soudanais souhaitent transmettre au Gouvernement et au peuple zimbabwéens, ainsi qu'à l'Union africaine, leurs sincères condoléances à l'occasion du décès du dirigeant panafricain emblématique, Robert Gabriel Mugabe. Son rôle révolutionnaire et sa stature d'homme d'État engagé, notamment dans le mouvement de solidarité, perdureront à travers son exceptionnel héritage.

Je tiens à féliciter M. Tijjani Muhammad-Bande de son élection à la présidence de la

soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale et la République fédérale du Nigéria d'occuper ce poste pour la deuxième fois. La République du Soudan du Sud affirme sa détermination à contribuer à appuyer la mise en œuvre du programme de travail que le Président a établi pour cette session historique. Le thème qu'il a choisi pour cette session – « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion » – résonne fortement non seulement dans mon pays, mais aussi dans le monde entier.

La pauvreté reste endémique à travers le monde et il existe des corrélations directes entre elle, le manque d'éducation, le chômage et l'instabilité politique. Nous sommes reconnaissants à nos partenaires de développement des engagements qu'ils ont pris pour réduire la pauvreté dans la République du Soudan du Sud. Un appui accru est nécessaire pour concourir véritablement à la réalisation des objectifs de développement durable. Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud a lancé différents programmes, politiques et initiatives de développement pour lutter contre la pauvreté et la réduire.

En ce qui concerne les changements climatiques, le Gouvernement de la République du Soudan du Sud a révisé sa contribution déterminée au niveau national et s'engagera sur la voie d'un développement propre en investissant dans les énergies propres, en produisant 1 000 mégawatts d'électricité à partir de sources d'énergie hydraulique, solaire, éolienne et géothermique et en améliorant la résilience de sa population par l'adoption d'une agriculture intelligente face au climat. Il prévoit également de participer au projet Grande Muraille verte, dirigé par l'Union africaine, pour arrêter la progression du désert du Sahara vers le sud. De surcroît, nous avons pris de nombreuses mesures pour mettre en œuvre un programme de plantation de 100 millions d'arbres sur une période de cinq ans, ce qui représente environ 20 millions d'arbres par an.

Je tiens à appeler l'attention de l'Assemblée et de l'Union africaine sur le problème persistant de l'assèchement du lac Tchad. Une solution est nécessaire d'urgence pour résoudre ce problème. L'approvisionnement en eau du lac Tchad doit être une priorité pour nous tous. Je suis intimement persuadé que lorsqu'il y aura plus d'eau dans le lac Tchad, la progression du désert du Sahara vers le sud sera considérablement freinée.

Nous sommes résolument convaincus que, comme le disait Nelson Mandela, « l'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde ». La République du Soudan du Sud utilise l'éducation pour transformer la vie de ses enfants et de ses jeunes. Il nous plaît d'annoncer que nous avançons dans notre politique nationale d'éducation, qui traite des questions d'accès, d'équité, de parité des genres et de qualité de l'éducation, et que nous entendons atteindre l'objectif de développement durable no 4 au moyen de ces stratégies. Nous avons élaboré un nouveau programme scolaire au niveau national, dont une des initiatives phares est la création de clubs pour la paix dans les écoles. Nous avons formé 400 enseignants à l'éducation à la paix et à la prévention de l'extrémisme violent.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos partenaires de développement, en particulier le Ministère du développement international du Royaume-Uni, l'Union européenne, l'Agence des États-Unis pour le développement international, l'Agence japonaise de coopération internationale, l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement, la Norvège, les Pays-Bas, le Programme alimentaire mondial, l'UNICEF, l'UNESCO, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Partenariat mondial pour l'éducation et la Banque africaine de développement, de leur appui à l'éducation en République du Soudan du Sud. Néanmoins, nous restons confrontés à de nombreux défis et avons besoin de l'appui de la communauté internationale pour nous permettre de continuer à élargir l'accès à l'éducation aux millions d'enfants qui ne sont toujours pas scolarisés.

Pour ce qui est du processus de mise en œuvre de la paix, je voudrais souligner certains des succès que nous avons enregistrés sur la voie de la paix et de la stabilité. L'année dernière, je représentais ici un pays que beaucoup de sceptiques considéraient comme sur le point de sombrer dans un conflit violent, doutant que l'accord de paix puisse tenir (voir A/73/PV.12). J'ai le grand plaisir d'informer l'Assemblée générale, à sa soixante-quatorzième session, que la République du Soudan du Sud se dirige vers une paix et une stabilité durables. Le processus de mise en œuvre de l'Accord revitalisé en cours et la volonté de toutes les parties d'œuvrer à Djouba à un règlement permanent du conflit dans la République du Soudan du Sud en sont la preuve.

Je souhaite informer l'Assemblée que tous les dirigeants sud-soudanais ont fait une retraite spirituelle

au Vatican, à l'invitation de S. S. le pape François. L'archevêque de Canterbury et l'ancien modérateur de l'Assemblée générale de l'Église d'Écosse étaient également présents. Cette retraite a donné un nouvel élan à la quête de rétablissement de la paix et de la stabilité en République du Soudan du Sud.

Les prières ne se sont pas arrêtées à Rome; les dirigeants du Conseil des Églises du Soudan du Sud et du Conseil islamique du Soudan du Sud dirigent les divers groupes confessionnels dans le processus de guérison et de réconciliation et prodiguent des conseils spirituels pendant que nous mettons en œuvre l'accord de paix. Le 19 septembre, le Gouvernement de la République du Soudan du Sud a organisé une journée nationale de prière afin d'appuyer ce processus essentiel de guérison et de réconciliation nationales. Je tiens à saluer le rôle joué par les dirigeants spirituels, en particulier l'archevêque de l'Église catholique de Djouba, Paulino Lukudu Loro; le modérateur de l'Église presbytérienne du Soudan du Sud, le très révérend Peter Gai Lual Marrow; et le très révérend Justin Badi Arama de l'Église épiscopale du Soudan du Sud. J'aimerais, en outre, louer le rôle joué par le cheik Juma Saeed Ali, Conseiller présidentiel pour les affaires islamiques, ainsi que les dirigeants du Conseil islamique du Soudan du Sud et tous les chefs religieux et spirituels du pays.

La rencontre fructueuse, qui s'est tenue dans une atmosphère cordiale entre le Président Salva Kiir Mayardit et M. Riek Machar à Djouba au début du mois, a été l'occasion de débattre des questions critiques qui devaient encore être réglées en vue de la formation du nouveau Gouvernement d'union nationale d'ici le 12 novembre. La participation des différentes parties prenantes est essentielle au succès de l'accord de paix en République du Soudan du Sud. La visite de M. Riek Machar et de sa délégation à Djouba le mois dernier a été un jalon très important et a permis de redonner confiance aux dirigeants des différents partis politiques et aux citoyens sud-soudanais, ce qui est indispensable. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction pour parvenir à une paix durable.

Depuis la signature de l'Accord de paix revitalisé, la situation générale en matière de sécurité en République du Soudan du Sud est stable. Le Gouvernement et les parties à l'Accord ont travaillé avec diligence dans le cadre des divers mécanismes mis en place par le Comité national préparatoire à la transition afin d'en appliquer les dispositions. Dans ce contexte, le chef des Forces sud-soudanaises de défense du peuple et le chef

d'état-major adjoint de l'Armée populaire de libération du Soudan dans l'opposition dirigent et effectuent ensemble des visites sur le terrain auprès de leurs forces respectives pour les sensibiliser à la question de la paix et les préparer à vivre dans des cantonnements, qui sont désormais opérationnels. Les centres de formation ont commencé leurs activités le 17 septembre, conformément aux dispositions de l'Accord de paix revitalisé.

Outre les initiatives de paix que je viens de mentionner, le dialogue national à divers niveaux et les initiatives de paix locales, régionales, nationales et interpersonnelles ont permis de réaliser des progrès considérables vers la réconciliation et la guérison entre les diverses communautés sud-soudanaises. Les résultats des dialogues consultatifs tenus dans les trois régions du pays seront bientôt examinés lors d'une conférence nationale. Nous sommes fermement convaincus que l'approche axée sur trois fronts complémentaires, à savoir les initiatives de paix interpersonnelles, le dialogue national et la mise en œuvre de l'Accord de paix, constitue le moyen de consolider la paix sur le terrain, de garantir la démocratie et la responsabilité et de lutter contre l'impunité en République du Soudan du Sud.

Les réfugiés sud-soudanais dans les pays voisins et les personnes déplacées qui vivent dans les sites de protection des civils de l'ONU rentrent de leur plein gré et en grand nombre dans leurs États et foyers respectifs. Toutefois, il est urgent de leur fournir des mécanismes d'appui pour assurer une transition et une réintégration sans heurts au sein de leurs communautés. Cet appui doit inclure le transport des personnes rentrant chez elles, la livraison de denrées alimentaires dans leurs régions respectives, les soins de santé, l'approvisionnement en eau potable et les services d'éducation.

En ce qui concerne l'accès humanitaire, tous les indicateurs montrent que la tendance humanitaire dans le pays s'est considérablement améliorée grâce à l'intensification de la collaboration entre le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les partenaires de développement. Il n'y a plus de retard dans la livraison de l'aide humanitaire, étant donné que les convois sont immédiatement dédouanés aux points d'entrée.

Avant de terminer, le Gouvernement et les citoyens de la République du Soudan du Sud voudraient féliciter nos frères et sœurs de la République du Soudan, qui ont fait preuve de patriotisme et de leadership exemplaire afin de résoudre à l'amiable l'impasse politique dont beaucoup craignaient qu'elle n'échappe

à tout contrôle. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter le nouveau Premier Ministre de la République du Soudan, S. E. M. Abdalla Hamdok, qui a gagné la confiance du Conseil militaire de transition et des Forces pour la liberté et le changement et qui est à la tête du Gouvernement intérimaire. Afin d'assurer le succès du Gouvernement intérimaire au Soudan, nous appelons à lever toutes les sanctions imposées à la République du Soudan et à la radier de la liste des pays qui soutiennent le terrorisme. Nous demandons également l'annulation de toutes ses dettes et la normalisation des relations commerciales et économiques.

Je saisis cette occasion pour réaffirmer que nous sommes un peuple vivant dans deux pays indépendants, unis par nos liens historiques, culturels et sociaux. Aussi la République du Soudan du Sud s'attachera-t-elle toujours à maintenir des relations très étroites avec le Soudan. Cette réalité a conduit S. E. M. Salva Kiir Mayardit, Président de la République du Soudan du Sud, à prendre l'initiative de faciliter les pourparlers de paix entre le Gouvernement soudanais et les groupes armés soudanais de l'opposition. Une feuille de route a été signée à Djouba le 12 septembre pour concrétiser cet effort. D'autres négociations de paix entre les parties doivent commencer à Djouba le 14 octobre en vue d'un règlement de paix définitif.

Nous attendons avec intérêt de travailler avec le nouveau Gouvernement de la République du Soudan pour régler les questions en suspens dans l'Accord de paix global signé en 2005. Au premier rang de ces questions figurent la démarcation de notre frontière commune et le règlement du statut final d'Abyei. Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud est gravement préoccupé par la situation sécuritaire à Abyei. Nous saluons et apprécions à leur juste valeur les résolutions 2445 (2018) et 2469 (2019) du Conseil de sécurité. Nous avons examiné la plupart des recommandations du Secrétaire général concernant la reconfiguration de la Force intérimaire des Nations Unies pour Abyei (FISNUA) et l'élaboration d'une stratégie de sortie. Il nous tarde de voir mises en œuvre les dispositions des résolutions susmentionnées et exhortons tout particulièrement le Secrétaire général à accélérer la nomination d'un chef civil adjoint de la FISNUA. À cet égard, nous demandons à nouveau au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et au Conseil de sécurité de l'ONU d'approuver enfin la proposition formulée le 21 septembre 2012 par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine concernant Abyei. Nous sollicitons l'appui et l'aval du

Conseil de sécurité sur cette question et l'exhortons à accélérer ses travaux en vue de déterminer le statut final d'Abyei.

Pour terminer, le Président de la République du Soudan du Sud, S. E. M. Salva Kiir Mayardit, est pleinement engagé en faveur de l'application de l'Accord de paix revitalisé signé. De concert avec les parties à l'Accord, il est prêt à former, le 12 novembre, un nouveau Gouvernement d'union nationale, qui continuera de consolider la paix, notamment en préparant les élections prévues à la fin de la période de transition. Nous appelons l'Assemblée à apporter au nouveau Gouvernement l'appui dont il aura tant besoin.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Taban Deng Gai, Premier Vice-Président de la République du Soudan du Sud, est escorté de la tribune.

Allocution de M^{me} Isatou Touray, Vice-Présidente de la République de Gambie.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Vice-Présidente de la République de Gambie.

M^{me} Isatou Touray, Vice-Présidente de la République de Gambie, est escortée à la tribune.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M^{me} Isatou Touray, Vice-Présidente de la République de Gambie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M^{me} Touray (Gambie) (*parle en anglais*) : Au nom de S. E. le Président Adama Barrow et du peuple gambien, je voudrais exprimer ma sincère gratitude à S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour l'excellent leadership dont elle a fait preuve durant la soixante-treizième session de l'Assemblée générale. Dans le même esprit, la Gambie accueille la nomination de M. Tijjani Muhammad-Bande à la présidence de l'Assemblée générale avec espoir et enthousiasme. Il peut compter sur notre appui sans faille tout au long de son mandat. Nous remercions aussi le Secrétaire général de sa direction énergique et de ses initiatives de réforme durant ce qui est une des périodes les plus difficiles que nous ayons connues, où le multilatéralisme est l'objet d'attaques sans précédent.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer au Président de l'Assemblée générale les salutations les plus chaleureuses et les meilleurs vœux de S. E. M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie, qui aurait aimé être ici en personne mais qui, pour des raisons liées à la conduite de l'État, n'a pu faire le déplacement. Il m'a demandé de présenter ses sincères excuses à l'Assemblée générale et de lui souhaiter une soixante-quatorzième session fructueuse.

Aujourd'hui, c'est le cœur lourd que je prends la parole à l'Assemblée générale. Il y a 54 ans, le 21 septembre 1965, notre père fondateur et premier Président feu Alhaji Sir Dawda Kairaba Jawara vit la Gambie devenir État Membre de l'ONU. C'était un dirigeant bien-aimé, un champion du panafricanisme, un homme d'état, un citoyen du monde et un véritable défenseur des droits de l'homme et de l'état de droit. Il consacra sa vie à la recherche de la paix dans le monde. Nous pleurons la disparition de cette immense figure et nous nous engageons, en tant que Gouvernement et en tant que peuple, à préserver et à célébrer son héritage qui traversera les âges.

Le thème que le Président a choisi pour notre débat général – « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion », est tout à fait d'actualité. Nous ne pouvons pas nous permettre, au vu de la multiplicité des défis auxquels se heurte la communauté internationale aujourd'hui, le coût énorme associé à des institutions multilatérales faibles ou à une action multilatérale déficiente.

Aucun pays ne peut à lui seul résoudre les problèmes de l'inégalité dans le monde, du terrorisme ou des changements climatiques. Ceux d'entre nous qui viennent du monde en développement appuient fermement l'action des institutions multilatérales et les efforts visant à trouver des solutions collectives à nos besoins de développement et de sécurité. En tant que pays en développement, nous nous trouvons pour la plupart dans des situations particulières qui requièrent des plans de développement particuliers qui auraient beaucoup à gagner des initiatives, expériences et pratiques optimales mises en oeuvre dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou triangulaire. Étant donné que nous nous efforçons tous d'atteindre les objectifs de développement durable à l'horizon 2030, il nous faut donc mobiliser ensemble de nouvelles ressources et de nouveaux efforts et trouver des idées et des approches

innovantes afin de veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

En Gambie, nous comprenons à quel point les efforts multilatéraux peuvent changer les choses s'agissant de transformer une société chancelante et au bord du désespoir en une société d'espoir et modèle d'émulation. L'histoire de la Gambie nouvelle a commencé en décembre 2016, lorsque le peuple a inauguré une nouvelle ère de démocratie, de liberté et d'état de droit. En tant que Gouvernement, nous avons lancé une multitude de réformes en matière de gouvernance, de justice transitionnelle et de gestion budgétaire et économique prudente. Aujourd'hui, nous pouvons fièrement annoncer que nos réformes sont en train de porter leurs fruits et de produire des dividendes concrets.

Notre commission d'examen de la Constitution a terminé ses consultations avec les Gambiens, dans le pays et à l'étranger. Pour la première fois de notre histoire, nous disposons d'une commission nationale des droits de l'homme chargée de répondre aux préoccupations de la population en la matière. Grâce à plusieurs décisions et actions éclairées prises depuis l'arrivée au pouvoir du nouveau Gouvernement en 2017, la Gambie est en train de redevenir la capitale des droits de l'homme de l'Afrique – un petit pays dont la voix porte en ce qui concerne les questions de droits de l'homme, sur le continent et au-delà.

M. Al Hassan (Oman), Vice-Président, assume la présidence

En matière de justice transitionnelle, la Commission vérité, réconciliation et réparations est maintenant à l'œuvre et traite des violations des droits de l'homme commises par le passé sous l'ancien Gouvernement, avec la participation active des victimes et des coupables. La Commission a aussi consulté la diaspora gambienne en tant que composante importante dans notre quête d'inclusivité et de réconciliation. Grâce à la mise en place de la Commission et aux révélations faites en audiences publiques, les Gambiens ont pris conscience de l'ampleur réelle des crimes et des violations scandaleuses des droits de l'homme délibérément commises par le Gouvernement contre son propre peuple.

Les histoires de violations abominables des droits de la personne, tels les exécutions extrajudiciaires, les disparitions, le viol et la torture, n'étaient que des récits jusqu'à maintenant. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas,

grâce à la collaboration de la communauté internationale et au travail qu'elle mène avec le Gouvernement. À cet égard, le maintien de la collaboration et du soutien en cours restera indispensable pour le succès de nos efforts visant à établir les responsabilités pour les crimes passés et à constituer des archives pour la justice transitionnelle en Gambie, ce qui, selon nous, aidera la société tout entière à panser ses plaies, à se réconcilier et à tourner la page.

Dans le cadre de nos vastes réformes et de nos grandes priorités nationales, nous avons maintenant créé un ministère distinct de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale pour répondre aux préoccupations des femmes et des enfants et garantir une plus large inclusion sociale. Autonomiser les femmes, assurer l'éducation des petites filles, mettre fin à la violence fondée sur le genre et à la discrimination contre les femmes et les filles et garantir l'inclusion sociale effective de tous sont des priorités pour notre gouvernement.

Avec le lancement de notre plan national de développement pour la période 2018-2021, qui vise à consolider nos récentes avancées démocratiques ainsi qu'à relancer et à transformer notre économie dans un objectif de forte croissance, de création d'emplois et de consolidation de la paix, nous avons réussi à stabiliser l'économie et à instituer une discipline budgétaire grâce à une meilleure gestion de notre dette insoutenable. Grâce à une combinaison de politiques budgétaires et macroéconomiques prudentes, nous avons pu enregistrer un taux de croissance économique de 6,6%. Notre secteur touristique, une source majeure de recettes en devises, a connu un taux de croissance de plus de 21 % au cours des deux dernières années.

Ces réalisations ont aussi eu un effet positif sur la réduction du phénomène de la migration irrégulière de nos jeunes. Le Gouvernement a également élaborer des interventions ciblées en faveur de l'autonomisation des jeunes dans notre pays. Développement des compétences, appui à l'entrepreneuriat et autres possibilités sont maintenant à leur disposition. Pour la Gambie, le dialogue en cours au niveau mondial et la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ne peuvent laisser les jeunes de côté car ils forment la majorité de notre société.

C'est pourquoi nous en appelons à l'appui international et aux partenariats, afin de nous permettre de créer davantage de possibilités grâce à l'éducation, au développement des compétences, à la technologie et au

transfert du savoir, car ce sont là des facteurs qui peuvent stimuler la contribution de la jeunesse à la lutte contre la pauvreté et les inégalités socioéconomiques, ainsi qu'à la réalisation de tous les objectifs de développement durable. L'engagement de la communauté internationale à collaborer afin d'établir de véritables partenariats en vue de partager les expériences et les savoir-faire techniques et d'apprendre les uns et des autres concourra grandement à autonomiser les jeunes et à accroître leurs contributions concrètes.

En tant que société en transition, nous espérons consolider nos avancées démocratiques grâce à nos politiques et à nos plans nationaux pour mettre en œuvre le Programme 2030 et les objectifs de développement durable. En 2020, nous comptons présenter notre examen national volontaire durant le forum politique de haut niveau pour le développement durable.

L'un des grands défis auxquels nous devons continuer de nous attaquer, alors même que nous nous attachons à garantir la stabilité macroéconomique, est le lourd fardeau de notre dette. Par conséquent, alors même que nous nous efforçons d'atteindre les objectifs de développement durable dans le respect de nos priorités nationales en matière de développement, l'appui indéfectible de nos partenaires de développement, la participation du secteur privé et la coopération technique pour aider à combler les lacunes en matière de capacités et de financement s'avèrent toujours indispensables. Nous nous félicitons de l'appui constant de l'ONU et de sa volonté de continuer à jouer un rôle de catalyseur dans ce processus en tant que facilitateur des processus de développement et rassembleur des acteurs du développement.

Dans le cadre des réformes visant à remédier aux injustices du passé, le Gouvernement a également créé une commission d'enquête sur les activités financières de l'ancien Président et de ses proches collaborateurs. La commission a achevé ses travaux et le Cabinet a examiné ses conclusions et publié un livre blanc contenant des recommandations fermes.

Du fait des activités illégales et des transactions financières illicites de l'ancien Président et de ses associés, la Gambie a perdu plus de 350 millions de dollars, qui auraient pu transformer définitivement la trajectoire de développement du pays. D'autres estimations sont encore plus élevées. En tant que pays en développement pauvre, nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle nous aide à retrouver et restituer une partie de cette somme.

Nous appelons à la solidarité et à la coopération de la communauté internationale pour nous permettre de récupérer nos richesses pillées.

Nous devons les succès que nous avons obtenus au soutien que nous ont apporté nos amis et tous nos partenaires bilatéraux, tels que l'Union européenne et les organisations multilatérales, en particulier l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Notre partenariat avec la Commission de consolidation de la paix demeure très important pour le succès de notre processus de transition. Nous leur sommes particulièrement reconnaissants de leur engagement ferme et de leur soutien indéfectible. Nous continuons à faire face à des défis, mais grâce à l'appui inébranlable des Membres, la Gambie effectuera avec succès sa transition. Nos préoccupations de pays en développement ne sont pas très différentes de celles de nos voisins de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Dans l'ensemble de notre région, nous sommes confrontés à des menaces croissantes liées à la montée du terrorisme, à l'extrémisme violent, à la prolifération des armes illicites et au trafic de drogues, ainsi qu'à la traite d'êtres humains. Les attentats terroristes meurtriers sont devenus plus organisés, plus élaborés et plus fréquents dans un nombre croissant de pays de la sous-région. Nous sommes reconnaissants au Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et à la CEDEAO d'avoir constamment pris en compte les problèmes de la région et nous soulignons la nécessité impérieuse de mettre en œuvre avec succès la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

La Stratégie doit à la fois s'attaquer aux problèmes de sécurité et contribuer au développement de la région avec un sens renouvelé de l'engagement. Une coopération et une solidarité internationales et régionales renforcées s'imposent pour lutter contre l'insécurité et le sous-développement généralisés au Sahel. Sans paix, le Sahel et l'Afrique de l'Ouest atteindront difficilement les objectifs énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Alors que nous progressons dans la mise en œuvre des plans directeurs de l'ONU et de l'Union africaine, la Gambie accueillera sept pays d'Afrique de l'Ouest dans le cadre d'un forum d'échange sous-régional de haut niveau, sous le thème « Localizing

the 2030 Agenda : building on what works » (Adapter le Programme 2030 au niveau local : mettre à profit les pratiques efficaces), qui se tiendra du 27 au 29 octobre. À cet égard, la Gambie se réjouit du partenariat noué avec le Groupe Sécurité humaine de l'ONU et l'Institut international de la paix en vue de continuer à soutenir la paix et le développement dans la sous-région.

Ma délégation salue les propositions de réforme du Secrétaire général visant la restructuration du pilier Paix et sécurité et dans les domaines de la coopération au service du développement, de la consolidation et du maintien de la paix. Nous espérons que leur mise en œuvre sera couronnée de succès, conformément aux processus lancés sous la houlette des États Membres pour les compléter. Nous souhaitons également que la coopération au Sahel devienne plus efficace et concrète et que l'ONU et les autres acteurs internationaux accordent la priorité non seulement à la prévention des conflits et au maintien de la paix, mais aussi à la coopération régionale et sous-régionale.

L'ONU doit apporter un appui efficace à la Commission de consolidation de la paix et éviter la dispersion de ses interventions en conciliant les besoins du Sahel en matière de paix et de sécurité avec les impératifs de développement de la région. En ce qui concerne le Sahel, nous devons nous inspirer des sages paroles de feu Kofi Annan, ancien Secrétaire général, qui déclarait :

« Il n'y a pas de développement sans sécurité, il n'y a pas de sécurité sans développement, et il ne peut y avoir ni sécurité, ni développement si les droits de l'homme ne sont pas respectés ».

La Gambie continue de participer au maintien de la paix et aux initiatives de paix en Afrique et au-delà. Faire taire les armes en Afrique d'ici à 2020 – une initiative de l'Union africaine – demeure un objectif louable que nous devons nous efforcer résolument d'atteindre bien que ce soit tardif. Une Afrique pacifique est possible, et nous devons faire davantage pour encourager le dialogue en Libye en vue de trouver une solution politique durable au conflit dans ce pays. Les parties doivent déposer les armes et négocier de bonne foi.

Nous appelons également les factions armées en République centrafricaine à donner une chance à la paix. L'ONU doit faire davantage pour parvenir à une paix durable dans l'intérêt des populations de la République centrafricaine et des autres régions

du continent touchées par les conflits qui souffrent depuis longtemps. Ma délégation appuie pleinement les processus politiques en cours au Soudan et au Soudan du Sud. Nous encourageons les deux pays à ne pas relâcher leurs efforts tant qu'ils n'auront pas atteint les objectifs de paix, de stabilité et de cohésion nationale.

Partout dans le monde, de nombreuses questions urgentes continuent de défier notre conscience collective et notre humanité. Ces dernières années, nous avons été témoins d'une montée du racisme, de la xénophobie, de l'intolérance et des sentiments anti-migrants, en grande partie provoquée par des groupes extrémistes, des politiciens fanatiques et des semeurs de haine, avec de terribles conséquences. Dans un élan commun, nous devons condamner et rejeter fermement ces attaques barbares, ces discours de haine et de division à l'encontre des étrangers. Le monde ne peut rester silencieux. Les migrants exigent protection et soutien. Davantage doit être fait au niveau multilatéral pour répondre à ces menaces. Nous espérons que l'on fera davantage pour mettre en œuvre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Les phénomènes météorologiques extrêmes, la désertification croissante, la déforestation, l'élévation du niveau de la mer et la perte irréparable de la diversité biologique devraient nous faire prendre conscience de la réalité des changements climatiques et de leur menace immédiate. Allons-nous poursuivre nos discours vides de sens, continuer à fermer les yeux et à ne rien faire? Allons-nous prendre des mesures plus énergiques et plus audacieuses pour y remédier ou allons-nous continuer de prendre des mesures timides et faibles qui ne nous rapprochent pas de l'objectif tendant à limiter l'augmentation de la température mondiale moyenne à 1,5°C?

Le Sommet sur l'action pour le climat qui s'est tenu lundi, a fourni une occasion importante pour les États Membres de démontrer au monde leur véritable détermination à prendre les mesures nécessaires qui influenceront sur le cours des choses. La Gambie s'est engagée à cet égard et prend déjà des mesures pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat. Nous attendons de toutes les nations - petites ou grandes – qu'elles concrétisent leur engagement par de véritables mesures en faveur du climat. Quittons New York en étant conscients de la nécessité urgente de lutter contre les changements climatiques.

Outre la nécessité impérieuse d'agir pour le climat, il convient de rappeler qu'à l'heure actuelle,

des centaines de millions de personnes dans le monde ne bénéficient toujours pas d'une couverture sanitaire. Aux niveaux national et international, nous devons adopter des politiques claires et consacrer les ressources nécessaires à la mise en place d'une couverture sanitaire universelle. C'est pourquoi la Gambie se félicite de l'occasion qui lui a été donnée d'organiser une réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle. Nous espérons que les résultats auxquels parviendra cette réunion seront pleinement mis à profit dans l'intérêt de tous.

À ce stade, j'aimerais faire part des réflexions de ma délégation sur certains événements politiques survenus sur la scène internationale.

En tant que pilier de notre engagement en matière de politique étrangère avec la République populaire de Chine, nous ne reconnaissons qu'une seule Chine dans notre quête commune pour améliorer et entretenir des relations amicales, fondées sur le respect mutuel et l'égalité souveraine. De même, nous sommes convaincus que l'évolution de nos relations doit reposer sur une prospérité partagée et une démarche mutuellement bénéfique.

Le blocus imposé à Cuba par les États-Unis appartient à une époque révolue. Nous appelons les États-Unis à mettre fin à ce blocus et à permettre l'instauration de relations amicales et de bon voisinage.

Nous réaffirmons également notre attachement à une solution à deux États dans le règlement du conflit israélo-palestinien. La communauté internationale ne doit ménager aucun effort pour parvenir à une paix globale. Ce conflit n'a que trop duré. Les Palestiniens doivent pouvoir disposer de leur propre État indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale. Israël doit également cesser toute activité de colonisation dans les territoires palestiniens occupés et respecter les droits humains des Palestiniens. Les deux parties doivent négocier d'urgence une solution politique à ce conflit qui continue d'avoir des conséquences sur des millions de personnes. Nous sommes convaincus que la situation exige une initiative de paix crédible, éventuellement sous les auspices de l'ONU et de la communauté internationale, avec l'appui de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dans le cadre de ses efforts en faveur de la paix en Palestine.

L'OCI peut jouer un rôle stratégique dans l'établissement de partenariats avec l'ONU et d'autres partenaires, en servant de passerelle crédible pour un

dialogue et une entente mutuels en vue d'instaurer une paix globale au Moyen-Orient et dans le monde. Cette organisation, qui bénéficie de réseaux privilégiés dans le monde islamique, peut favoriser le dialogue entre les religions et l'entente entre les cultures dans le monde.

Le Gouvernement gambien défend la promotion et la protection des droits de l'homme, qui font partie des piliers centraux de nos politiques intérieure et étrangère en ce qui concerne le bien-être de notre peuple et des autres peuples du monde.

Pour ces raisons, nous sommes profondément préoccupés par les graves violations des droits de l'homme et par l'augmentation inquiétante des cas de xénophobie et par l'intolérance qui y est associée dans certaines régions du monde. Par conséquent, nous attendons du Secrétaire général et d'autres personnes en position d'autorité qu'ils usent de leurs bons offices pour amener les dirigeants mondiaux à faire davantage pour combattre l'intolérance et l'extrémisme. Nous devons faire du monde un endroit plus sûr et plus tolérant pour tous les peuples.

La Gambie est prête à jouer un rôle de chef de file dans le cadre d'efforts concertés visant à porter la question des Rohingya devant la Cour internationale de justice au nom de l'Organisation de la coopération islamique, et nous appelons toutes les parties prenantes à appuyer ce processus. En tant que communauté mondiale dotée d'une conscience, nous ne pouvons pas continuer à fermer les yeux sur le sort des Rohingya. C'est pourquoi ma délégation saisit cette occasion pour appeler l'ONU, les pays animés du même esprit et les parties prenantes concernées à conjuguer nos efforts pour trouver une solution juste, rapide et durable à la crise des Rohingya.

L'adhésion de tous les États Membres aux valeurs de l'Organisation, qui fait que nous avons tous voix au chapitre et jouissons du même statut lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, est le fondement de la légitimité d'institutions multilatérales comme l'ONU et ses organes. Nombreux sont ceux qui sont en train de perdre confiance dans le Conseil de sécurité et dans ses décisions. Il nous faut amorcer d'urgence le processus de réforme du Conseil, qui n'a que trop tardé. Aujourd'hui, les questions africaines constituent l'essentiel des points inscrits à l'ordre du jour du Conseil, mais aucun pays africain ne dispose d'un droit de veto au sein de cet organe. On considère qu'il est normal que tout un continent soit exclu des décisions qui le concernent. Les pays qui font obstacle à la réforme du Conseil

de sécurité doivent céder et appuyer pleinement le Consensus d'Ezulwini du Groupe des États d'Afrique. Ces revendications sont justes et légitimes.

Avec l'appui de tous nos amis, la Gambie s'est engagée sur une nouvelle voie, celle du progrès. La prise de conscience du passé difficile que notre peuple a surmonté continue de guider l'approche du Gouvernement. À cet égard, nous continuons d'appeler à l'appui et à la coopération des États Membres dans le cadre de nos efforts pour bâtir un pays plus prospère et plus développé, tel qu'envisagé dans notre plan de développement actuel, le Plan national de développement de la Gambie 2018-2021.

En tant que pays en transition, nous sommes fermement convaincus de l'importance du multilatéralisme et des institutions de diplomatie multilatérale pour relever nos défis. En tant que petit État Membre, nous utilisons au mieux notre force et notre voix lorsque nous travaillons en collaboration avec la communauté internationale et nos amis pour régler les problèmes collectifs auxquels nous sommes confrontés en tant que grande famille. Les défis mondiaux exigent des efforts mondiaux pour trouver des solutions satisfaisantes et économiques. Nous saluons le rôle que joue l'ONU dans notre processus de transition. Nous continuerons de coopérer avec tous les États membres de l'Assemblée générale pour répondre aux préoccupations des petits pays et des pays en développement.

Une fois encore, au nom du Président Barrow, du Gouvernement et du peuple gambiens, je voudrais remercier sincèrement tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour l'appui et l'assistance qu'ils continuent d'apporter à notre pays. Je souhaite à tous les États Membres une soixante-quatorzième session couronnée de succès.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Vice-Présidente de la République de Gambie de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Isatou Touray, Vice-Présidente de la République de Gambie, est escortée de la tribune.

Allocution de M. Zoran Zaev, Président du Gouvernement de la République de Macédoine du Nord

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution

du Président du Gouvernement de la République de Macédoine du Nord.

M. Zoran Zaev, Président du Gouvernement de la République de Macédoine du Nord, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Zoran Zaev, Président du Gouvernement de la République de Macédoine du Nord, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Zaev (Macédoine du Nord) (*parle en macédonien; interprétation assurée par la délégation*) : Mon pays est Membre de l'Organisation des Nations Unies depuis 1993. Pourtant, je prends la parole aujourd'hui devant l'Assemblée générale pour la première fois en tant que représentant de la République de Macédoine du Nord. L'Accord de Prespa est entré en vigueur cette année, ce qui a permis de régler un différend de 27 ans avec la Grèce. Ce différend bilatéral a eu de graves répercussions négatives, tant sur le plan régional que multilatéral, et était malheureusement connu comme un problème difficile et insoluble.

Cependant, nous constatons aujourd'hui que le règlement de ce différend n'a apporté que des avantages. Nous disposons enfin d'un profil de pays complet à l'Organisation des Nations Unies. Le nom de notre pays, la République de Macédoine du Nord, est suivi du nom de notre langue macédonienne, tandis que la section sur la nationalité indique Macédonien(ne)/citoyen(ne) de la République de Macédoine du Nord. Nous entretenons aujourd'hui d'excellentes relations avec la Grèce. Notre coopération bilatérale a progressé. Nous avons donc contribué à la stabilité régionale et à la promotion du développement des Balkans occidentaux.

L'Accord de Prespa ainsi que le traité d'amitié avec la Bulgarie ont permis d'accélérer notre intégration à l'OTAN et contribué à éliminer les principaux obstacles à notre adhésion à l'Union européenne.

Je tiens à remercier l'ONU de son appui tout au long du processus de règlement, comme l'attestent le travail et les efforts résolus et désintéressés de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, M. Matthew Nimetz, qui a travaillé étroitement avec nous pendant 20 ans pour trouver une solution. Nous sommes convaincus que l'Accord de Prespa est une démonstration du pouvoir de la diplomatie et du dialogue. Il s'agit d'un exemple important pour le règlement de nombreuses autres questions non résolues. Tous les problèmes à

travers le monde sont différents et ont leurs spécificités, mais le dialogue et la diplomatie restent les meilleures approches pour les résoudre. En tant que dirigeants de nos pays, nous devons à nos citoyens de nous employer à régler les problèmes, à maintenir la paix et à créer des conditions propices au développement et à une vie meilleure pour tous.

(l'orateur poursuit en anglais)

J'ai l'honneur de prendre la parole devant cet important organe à un moment où il est essentiel de joindre nos efforts pour faire face aux défis actuels et émergents et de réaffirmer notre attachement à nos valeurs communes, à savoir la paix, la démocratie, les droits de l'homme, l'état de droit et le développement durable. Le monde est à la croisée des chemins. Par conséquent, nous avons besoin d'une ONU plus forte qui défend tout le monde, agit en faveur de tous et ne laisse personne de côté. Un ordre international fondé sur des règles et un multilatéralisme efficace, avec en son centre une ONU forte et orientée vers l'action, sont nécessaires dans un monde d'incertitudes quotidiennes. Une gouvernance responsable, que ce soit au niveau national ou au sein d'organisations internationales, exige de nouvelles compétences, ainsi que des approches et des solutions multidimensionnelles et diverses, mais aussi audacieuses, fondées sur le strict respect des principes et des normes que nous avons adoptés d'un commun accord.

Le monde est toujours confronté à des phénomènes qui transcendent les frontières, et que, de toute évidence, nous ne pouvons pas maîtriser individuellement. En août, pour la première fois de son histoire, un glacier a fondu en Islande à cause des changements climatiques. Une plaque de bronze a été fixée sur un rocher en Islande pour marquer l'existence d'un glacier apparemment éternel qui a disparu à cause du réchauffement de la planète. Cela devrait faire figure de signal d'alarme pour nous tous.

Plus tôt cette semaine, nous avons discuté de l'urgence de mettre pleinement en œuvre nos engagements en matière d'atténuation des changements climatiques. Le Sommet sur l'action pour le climat, organisé par le Secrétaire général sur le thème « Une course à gagner », nous a donné l'occasion de réaffirmer notre attachement à l'Accord de Paris sur le climat, d'élargir nos ambitions et de reconnaître l'impact des changements climatiques sur la sécurité et la stabilité dans le monde ainsi que ses conséquences dévastatrices pour les êtres humains.

Ce sommet a également été l'occasion de mobiliser les énergies des différentes parties prenantes dans le domaine des changements climatiques et de reconnaître que l'entreprise est de portée mondiale. Mais, ce que nous faisons tous dans nos pays respectifs est essentiel à notre succès. À cet égard, les contributions déterminées au niveau national sont déterminantes pour accélérer l'action climatique. La République de Macédoine du Nord a revu à la hausse ses contributions nationales à l'Accord de Paris et les a intégrées comme objectifs dans ses lois et politiques nationales.

Par ailleurs, nous avons également discuté du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs de développement durable que nous mettons en œuvre et qui sont essentiels à de véritables changements et à un avenir durable pour tous. Réussir à éliminer la pauvreté et à réduire les inégalités et l'impact négatif des changements climatiques et de la dégradation de l'environnement, ainsi que tous les autres objectifs et cibles importants, qui sont tous multisectoriels et interdépendants, offre aux pays et aux organisations internationales de vastes possibilités d'agir pour garantir la réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030. Le Gouvernement de Macédoine du Nord est pleinement engagé dans la mise en œuvre du Programme 2030 et il s'emploie à intégrer les objectifs de développement durable dans ses documents stratégiques nationaux et ses plans locaux.

Le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/74/1) décrit l'état de la situation dans le monde et les efforts déployés par l'ONU dans ce contexte, et il donne une idée claire des succès et des échecs, ainsi que des principaux sujets de préoccupation et de la voie à suivre. L'Accord de Prespa conclu entre mon pays, désormais connu sous le nom de Macédoine du Nord, et la Grèce, est un des faits positifs récemment survenus que le Secrétaire général a mentionné à juste titre. Il y a deux ans, j'avais affirmé devant l'Assemblée (voir A/72/PV.17) notre détermination à trouver une solution avec la Grèce sur la question dite du « nom ». Nous avons signé cet accord en juin 2018 et il est entré en vigueur le 14 février. Pour réaliser cette avancée, il a fallu faire preuve de bonne foi et surtout de vision; la diplomatie, la résilience et une confiance mutuelle étaient également nécessaires.

Cet accord vise à surmonter une histoire marquée par la méfiance et une relation difficile en jetant les bases d'une nouvelle ère, une ère d'amitié et de partenariats futurs. Nous avons décidé de désertter les tranchées du

passé et de nous tourner vers de nouvelles perspectives et de nouveaux progrès grâce à des solutions fondées sur le partenariat et la collaboration. Le succès n'était pas garanti. Cette réussite est le résultat d'une collaboration avec nos interlocuteurs grecs. Il s'agit là d'une avancée qui devrait servir de catalyseur aux processus de transformation dans les Balkans. Elle peut également servir d'exemple pour surmonter des impasses difficiles dans le monde entier.

Ce compromis permet à mon pays et à mon peuple de progresser dans la réalisation de leur objectif à long terme de devenir membre de l'OTAN et de l'Union européenne. En ce qui concerne la question de notre adhésion à l'OTAN, nous espérons en devenir le trentième membre dans un avenir très proche. Je reste convaincu que les progrès substantiels que nous avons réalisés concernant les réformes sur le plan national, ainsi que le règlement des questions en suspens avec nos voisins, sont de solides arguments en faveur de l'ouverture par l'Union européenne de négociations d'adhésion avec la République de Macédoine du Nord.

Mon pays est un partenaire actif de la coalition internationale contre le terrorisme et continuera de contribuer aux efforts multilatéraux visant à combattre le terrorisme et tous les maux qui y sont liés. Nous savons gré au Secrétaire général de son action dans ce domaine et de son attachement à cette question. Il mérite tout notre appui. Dans ce contexte, la gravité de la situation en Syrie, au Yémen, en Libye et en Afghanistan, ainsi que la complexité du Moyen-Orient et les situations graves dans certaines régions d'Afrique, méritent toute notre attention et une diplomatie efficace.

Un autre défi auquel nous sommes confrontés aujourd'hui est celui des migrations de masse. Nous sommes en première ligne depuis des années maintenant et nous avons pu constater leur incidence par nous-mêmes. La crise migratoire sert également de mise en garde : nous ne pouvons pas fonctionner en vase clos. La durée de cette crise montre qu'on ne peut attendre qu'elle se résolve d'elle-même. Par l'intermédiaire de l'ONU et d'autres organisations régionales, nous devons unir nos efforts et parallèlement, au moyen d'une vision stratégique, de mécanismes de coopération et d'initiatives, nous devons nous attaquer à ses causes profondes, préserver les aspects positifs des flux migratoires et faire de cette crise une chance. Nous allons contribuer activement à ce processus, comme nous l'avons fait dans le passé.

La désinformation, et d'autres campagnes ciblées, continuent de remettre en question la gouvernance démocratique dans le monde, d'y porter atteinte et de mettre à l'épreuve la résilience de toutes les démocraties. Les menaces hybrides représentent un danger pour l'avenir de nos démocraties. Nous devons mutualiser nos ressources, rationaliser nos efforts et appliquer des approches multipartites pour relever ces défis. Nous devons également nous appuyer sur certains des rares exemples existants pour relever ces défis. La défense et la protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'état de droit reste au cœur de notre action. Malgré la robustesse de l'architecture actuelle des droits de l'homme, les violations flagrantes de ces droits à travers le monde, ainsi que l'impunité généralisée et l'absence de responsabilisation, nous rappellent qu'il reste beaucoup à faire aux niveaux national, régional et mondial. La Macédoine du Nord continue, par ailleurs, d'appuyer toutes les initiatives visant à lutter contre la prolifération des armes de destruction massive et le commerce illicite des armes et soutient tous les efforts de désarmement.

Je souhaite également beaucoup de succès au Président pour ce qui est de mobiliser les énergies positives et dynamiser les débats sur un large éventail de questions complexes et controversées. Il peut compter sur le plein soutien de la Macédoine du Nord dans l'exercice de ses fonctions. La République de Macédoine du Nord a été et reste un fervent partisan du multilatéralisme. Dans le monde fragmenté d'aujourd'hui, nous continuerons de travailler avec toutes les parties prenantes. Ce monde appartient à chacun de nous. Nous appelons les États Membres à redoubler d'efforts pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Les engagements que nous prenons à l'Assemblée générale ont des répercussions dans le monde entier. Toutefois, ce sont les mesures prises dans nos pays qui assurent la protection des droits de la personne et le bien-être des personnes. Que notre action soit fidèle à nos engagements afin que nous puissions créer un monde meilleur pour tous.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Gouvernement de la République de Macédoine du Nord de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Zoran Zaev, Président du Gouvernement de la République de Macédoine du Nord, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires

étrangères et Ministre du renseignement de l'État d'Israël, S. E. M. Israël Katz.

M. Katz (Israël) (*parle en anglais*) : Moi, Israël Katz, fils de rescapés de l'Holocauste, Meir et Malka Katz – puissent-ils reposer en paix – je suis fier d'être ici aujourd'hui, à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU, en ma qualité de Ministre des affaires étrangères d'Israël. C'est un moment très émouvant pour moi. En 1947, l'ONU a reconnu le droit du peuple juif à disposer de son propre État sur la terre d'Israël et il y a 71 ans, nous avons créé l'État d'Israël. Depuis, nous défendons et développons notre patrie, et aujourd'hui, l'État d'Israël est un pays fort et avancé, une nation jeune qui est en tête dans de nombreux domaines.

Israël est une véritable démocratie pour tous ses citoyens, juifs et non juifs. Toutefois, Israël est avant tout l'État-nation du peuple juif, un État fondé sur des milliers d'années d'histoire juive ainsi que sur le droit du peuple juif à sa propre patrie, comme l'ONU en a décidé il y a 72 ans.

Je tiens à remercier le Président des États-Unis, Donald Trump, d'avoir pris la décision historique et courageuse de reconnaître Jérusalem, la capitale éternelle du peuple juif depuis 3 000 ans, en tant que capitale d'Israël et de transférer l'Ambassade des États-Unis à Jérusalem. J'appelle tous les pays à suivre l'exemple des États-Unis en reconnaissant Jérusalem en tant que capitale d'Israël. Nul ne peut séparer le peuple juif de sa patrie historique et nul ne peut le séparer de Jérusalem, sa capitale éternelle.

Israël veut la paix avec tous ses voisins. Nous avons signé des accords de paix avec l'Égypte et la Jordanie et nous nous employons actuellement à renforcer nos relations avec de nombreux États arabes dans la région. Nous appelons l'Autorité palestinienne à mettre fin à l'incitation, à cesser d'encourager et de financer le terrorisme et à reconnaître le droit du peuple juif à disposer de son propre État. Nous appelons les Palestiniens à reprendre des négociations directes sans aucune condition préalable.

À Gaza, l'organisation terroriste Hamas détient deux citoyens israéliens, Avraham Mengistu et Hisham Al-Sayed, ainsi que les dépouilles de deux soldats israéliens, Hadar Goldin et Oron Shaul. J'appelle l'ONU à mettre en œuvre les décisions qu'elle a prises sur cette question et à n'autoriser à aucun pays à fournir de l'aide à Gaza jusqu'à ce que le Hamas les restitue à leurs familles.

J'ai récemment entendu le Président Erdoğan attaquer Israël (voir A/74/PV.3), et je veux lui dire : « Vous, qui oppressez brutalement le peuple turc, massacrez la minorité kurde et soutenez l'organisation terroriste Hamas, vous êtes la dernière personne à pouvoir faire la leçon à Israël. Vous n'êtes pas le Sultan et la Turquie n'est pas l'Empire ottoman. Honte à vous. »

La principale menace à la stabilité et à la sécurité au Moyen-Orient est l'Iran, qui menace de détruire Israël et qui s'attaque aux régimes de nombreux pays dans la région. L'Iran utilise les organisations terroristes qui agissent pour son compte, à savoir le Hezbollah au Liban, le Hamas et le Jihad islamique palestinien à Gaza, les houthistes au Yémen et les milices chiites au Syrie et en Iraq, pour attaquer non seulement Israël, mais également d'autres pays du Moyen-Orient. Nous avons été récemment témoins d'une escalade grave lorsque des missiles iraniens ont été tirés à partir du territoire iranien contre des installations pétrolières saoudiennes pour déstabiliser l'approvisionnement mondial en pétrole. Cette attaque terroriste contre l'Arabie saoudite a été commise sur ordre direct du chef iranien Ali Khamenei. L'Iran est le principal État terroriste et le principal commanditaire du terrorisme mondial.

J'appelle la communauté internationale à s'unir pour arrêter l'Iran. Le monde ne peut laisser l'Iran mettre au point des armes nucléaires et des missiles balistiques, et il doit l'empêcher de soutenir des organisations terroristes dans la région.

L'ONU doit désigner le Hezbollah et le Corps des gardiens de la révolution islamique en tant qu'organisations terroristes. Ils promeuvent la terreur au Moyen-Orient, en Europe, en Amérique latine et dans le monde entier, et le monde doit les arrêter.

J'appelle la communauté internationale à appuyer la politique de pression maximale du Président Trump contre l'Iran. C'est le seul moyen de l'arrêter. Nous devons contrer l'Iran aujourd'hui pour prévenir une guerre demain. Aux dirigeants iraniens, je dis, dans leur propre langue : « Ne mettez pas la charrue avant les bœufs ». Rien n'est fini tant que le glas n'a pas sonné.

La réalité au Moyen-Orient offre également des possibilités de coopérer et de promouvoir les économies de tous les pays. Ces dernières années, le Premier Ministre, M. Netanyahu, et moi-même avons lancé l'initiative ferroviaire « La voie de la paix régionale », qui reliera les États du golfe Arabique au port israélien de Haïfa en passant par la Jordanie. Cette initiative

offrira à ces pays une voie d'accès plus rapide, plus courte et plus sûre à la Méditerranée. Nous allons également relier l'Autorité palestinienne à ce projet, ce qui permettra de renforcer son économie. J'ai présenté cette initiative au Secrétaire général lors de notre récente réunion à Abou Dhabi et je l'ai invité à prendre part à ce projet important. Israël mène une politique claire qui vise à promouvoir ses liens et la normalisation de ses relations avec les États du golfe Arabique. Nous ne sommes nullement en conflit avec les États du Golfe et nous avons des intérêts communs en matière de sécurité contre la menace iranienne, mais également en ce qui concerne le développement de nombreuses initiatives civiles conjointes.

Israël a des capacités considérables dans de nombreux domaines, notamment la technologie de pointe, l'innovation, l'agriculture et la technologie hydrique, qui peuvent aider les États du Golfe, et les États du Golfe ont de leur côté de nombreuses capacités qui pourraient aider Israël. J'espère que cette coopération aboutira à la signature d'accords de paix entre nos pays, comme nous l'avons fait avec l'Égypte et la Jordanie.

Je voudrais conclure en citant le prophète Isaïe, qui, il y a des milliers d'années, a invité toutes les nations du monde à venir prier à Jérusalem :

« Je les amènerai sur ma montagne sainte, et les réjouirai dans ma maison de prière; leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréés sur mon autel; car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples ». *(La Sainte Bible, Isaïe 56 :7)*

Alors que nous nous apprêtons à célébrer le Nouvel An juif, je voudrais conclure par une bénédiction juive traditionnelle à l'intention de tous ceux qui sont présents ici aujourd'hui, du peuple d'Israël et des communautés juives dans le monde entier : une bonne et douce année à tous.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie, S. E. M. Péter Szijjártó.

M. Szijjártó (Hongrie) (*parle en anglais*) : L'an dernier, j'ai eu l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée générale (voir A/73/PV.13). À l'époque, je m'étais opposé au projet de pacte mondial sur les migrations, qui n'avait pas encore été adopté. Que s'est-il passé depuis? En décembre dernier, dans cette même salle (voir A/73/PV.60), l'Assemblée générale a fait sien

le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (résolution 73/195). Depuis lors, un nombre croissant de personnes ont pris la route, déclenchant de nouveaux flux migratoires et posant des problèmes de sécurité supplémentaires aux pays d'origine, de transit et de destination. Les derniers événements sont effrayants. Il n'est donc pas surprenant que la question des migrations soit à nouveau au cœur des programmes politiques européens et mondiaux.

On s'attendrait à ce que l'ONU et les autres organisations internationales promeuvent et protègent le droit international, aident ceux qui s'y conforment et prennent position contre les personnes qui le violent. C'est ce que nous escomptons, notamment pour ce qui est des droits fondamentaux. Nous pouvons et nous devons nous poser la question suivante : les migrations sont-elles un droit fondamental? La réponse est non, ce n'est pas le cas. Mais que fait l'ONU? L'ONU encourage les migrations, ce qui nous déçoit énormément.

À l'avenir, nous pourrions soulever une autre question : si les migrations ne font pas partie des droits fondamentaux, alors qu'est-ce qui en fait partie? La réponse est la suivante : toute personne dans le monde a le droit de vivre en paix et en sécurité dans son pays. Le Pacte mondial sur les migrations parle-t-il de ces personnes? Protège-t-il leurs droits? Hélas, la réponse est non, et un non retentissant. Par conséquent, au lieu de protéger les droits fondamentaux, le Pacte mondial sur les migrations promeut les migrations, qui ne sont pas un droit fondamental, mais un phénomène dangereux qui accroît les risques en matière de sécurité dans le monde entier. Pour nous, cela est inacceptable.

L'an dernier, l'ONU a tenté de célébrer le Pacte mondial sur les migrations comme étant le meilleur document jamais adopté dans l'histoire de l'Organisation. Mais cette tentative a échoué. Les États-Unis, Israël, la Hongrie, la République tchèque et la Pologne ont voté contre le Pacte, puis le Brésil a fait de même. Ces six votes contre ont empêché l'adoption à l'unanimité de la résolution 73/195, et ce faisant, nous avons indiqué clairement que le Pacte mondial était le document le plus dangereux jamais établi à l'ONU. Malheureusement, ces dernières années nous ont donné raison.

Au cours du débat, certains se sont livrés à des manigances. De fausses explications et références ont été données et des déclarations selon lesquelles il ne s'agirait pas d'un document juridiquement contraignant ont été faites, alors que les mots « s'engager » et « engagement » apparaissent 80 fois dans le texte.

Durant l'année écoulée, de nombreuses tentatives ont été faites ici même pour faire adopter le Pacte mondial sur les migrations, partie après partie, et chapitre après chapitre. De nombreux documents inscrits à notre ordre du jour contiennent des références au Pacte, parfois subrepticement, d'autres fois ouvertement. Est-ce ainsi que le Pacte est censé être intégré au droit international? Je dois dire à l'Assemblée que nous rejetons ces tentatives et que nous prions instamment toutes les institutions des Nations Unies d'y mettre un terme : il faut cesser de faire mention du Pacte dans les documents de l'ONU et d'essayer de le faire adopter sournoisement. Je tiens également à préciser que nous rejeterons à l'avenir toutes les déclarations, tous les documents et toutes les résolutions de l'ONU contenant des références au Pacte mondial sur les migrations, en tout ou en partie.

Examinons ce qui s'est passé en Europe au cours des dernières décennies. En raison de la politique migratoire irresponsable et néfaste de Bruxelles, plus d'un million d'immigrants clandestins sont entrés sur le territoire européen. Beaucoup sont morts en Méditerranée. Nous avons assisté à l'avènement de sociétés dangereuses en Europe occidentale, où une minorité bruyante exerce une pression constante et croissante sur une majorité silencieuse. Les menaces terroristes ont augmenté. La trentaine d'attentats terroristes majeurs commis en Europe ces dernières années par des personnes issues de l'immigration sont le résultat de la politique hypocrite et idéologique menée par Bruxelles. Cette politique exerce des pressions sur les pays pour qu'ils renoncent à leur identité nationale et à leur patrimoine culturel, religieux et historique afin d'affaiblir les États membres et de créer enfin des États unis d'Europe. Mais nous rejetons cela.

Nous voulons que l'Union européenne redevienne forte, mais cela ne peut se produire que si ses États membres eux-mêmes sont forts. Nous sommes fiers que la Hongrie soit à nouveau un pays fort. Nous sommes fiers d'avoir pu préserver la Hongrie en tant que pays hongrois. Nous sommes fiers de notre histoire. Nous sommes fiers d'être un État vieux de 1 019 ans – un des plus anciens d'Europe. Nous sommes fiers d'être une nation dotée d'un fort héritage chrétien. Nous sommes fiers du rôle que le christianisme a joué dans la création et la préservation de notre État. Et nous sommes fiers d'être de vrais patriotes, pour qui la Hongrie passe en premier et l'intérêt national est un repère.

Notre stratégie de politique étrangère se base sur le principe du respect mutuel. Nous respectons

nos partenaires, leur histoire et leur patrimoine, ainsi que les décisions de leurs citoyens. Nous attendons la même chose de nos partenaires : qu'ils respectent notre souveraineté et nos particularités, qui s'appuient sur notre très riche histoire. Et nous attendons de nos partenaires qu'ils respectent le droit des Hongrois à prendre des décisions concernant leur pays et son avenir.

Les Hongrois ont pris des décisions très claires à maintes reprises, à savoir que nous ne voulons pas accueillir de migrants en situation irrégulière, que nous rejetons toute pression extérieure qui pourrait être appliquée à cet égard et que nous nous réservons le droit de prendre nos propres décisions quant aux personnes autorisées à entrer sur le territoire de notre pays et à celles qui ne le sont pas. C'est à nous seuls qu'il incombe de décider avec qui nous voulons ou non vivre dans notre pays. Telle est la volonté expresse du peuple hongrois; il s'agit donc d'une décision relevant de notre intérêt national. Pour nous, la promotion de notre intérêt national est notre premier devoir.

Hélas, vu les récentes évolutions intervenues au sein de l'Union européenne – ouverture des ports aux immigrés en situation irrégulière et nouveaux débats sur les quotas obligatoires de réinstallation des immigrés – nous devons renforcer nos efforts pour protéger notre population et notre sécurité. Si nous regardons la situation migratoire qui prévaut actuellement en Europe du Sud-Est, elle est comparable à celle de 2015. Nombre de pays, d'organisations internationales et, bien sûr, d'organisations non gouvernementales (ONG) incitent les personnes dans le besoin à prendre la route de l'Europe. Ces personnes sont incitées à payer des milliers de dollars à des passeurs. Elles sont incitées à monter à bord de véritables épaves. Et elles sont incitées à s'attendre à ce que les ONG viennent les secourir et les amènent illégalement en Europe.

Une autre question peut donc être posée, me semble-t-il, à juste titre : à qui cela profite-t-il? La réponse est évidente : aux passeurs et aux groupes criminels organisés certainement, parce qu'ils gagnent des millions; et aux organisations terroristes aussi, car les flux massifs et incontrôlés de migrants leur permettent d'envoyer leurs combattants aux quatre coins du monde.

La deuxième partie de cette question est la suivante : qui sont les perdants de ces politiques? Il ne fait aucun doute que les pays d'origine sont perdants, parce que si les gens partent loin de chez eux, ils ne reviendront jamais. La question qui se pose alors est de

savoir qui reconstruira, qui rebâtera ces pays. Les pays de transit sont également perdants. Si nous regardons les Balkans occidentaux, nous voyons des migrants occuper les espaces publics et se comporter de façon agressive. Dans certaines écoles, la rentrée des classes n'a pu se faire en septembre. Cette situation ressemble de près à ce que nous avons connu en Hongrie en 2015, lorsque 400 000 migrants clandestins ont manifesté au cœur de notre pays, se sont comportés de manière très agressive, ont attaqué notre police, ont occupé les espaces publics et ont bloqué la circulation sur les voies ferrées et les autoroutes. Les pays de destination sont aussi perdants, tout comme les migrants eux-mêmes, parce qu'ils mettent leur vie en danger. Trop de personnes sont mortes en Méditerranée à cause de cette politique très irresponsable, qui a été interprétée comme une invitation.

Tout le monde y perd donc. Tout le monde court de graves risques, sauf les passeurs et les organisations terroristes. Je crois que l'ONU ne doit pas faire partie du problème. L'ONU ne doit pas encourager les flux migratoire. Elle doit, au contraire, jouer un rôle de premier plan dans le règlement des conflits, dans l'aide au développement des pays, dans l'aide au renforcement des capacités des pays africains, car l'Afrique peut être le continent de l'avenir, mais seulement si nous renforçons ses capacités pour que les personnes restent chez elles dans des conditions adéquates. L'ONU doit aider ceux qui ont fui à rentrer chez eux le plus rapidement possible. Nous devons réaliser des projets de reconstruction. Nous devons garantir la sécurité physique et juridique de ceux qui ont dû fuir et qui souhaitent rentrer chez eux. Nous devons aider les pays à se protéger contre les chocs négatifs et les risques pour la sécurité.

L'ONU doit également aider les pays à assurer la sécurité de leurs propres citoyens. C'est exactement ce que fait la Hongrie. Nous respectons l'obligation qui nous incombe en tant qu'État de protéger nos citoyens et de leur garantir une vie sûre et sans danger. C'est pourquoi nous protégeons strictement et fermement nos frontières, en ne permettant aucune intrusion illégale. La seule façon de venir en Europe doit être par la voie légale. La seule façon de venir en Hongrie est par la voie légale. Nous rejetons l'idée selon laquelle nous devrions permettre aux gens de violer nos frontières. Pourquoi devrions-nous les laisser violer nos frontières? Quelle raison humanitaire ou juridique nous pousserait à permettre à qui que ce soit de violer une frontière entre deux pays sûrs et pacifiques?

La protection des frontières est, en effet, une question relevant de la sécurité nationale, et l'ONU ne doit pas agir contre les intérêts d'un État Membre en matière de sécurité nationale. Hélas, l'ONU promeut l'idée selon laquelle il faut permettre aux gens de violer les frontières entre pays pacifiques. Nous attendons de l'ONU qu'elle considère la violation d'une frontière comme une infraction pénale grave qui doit être prévenue et punie, non pas promue et encouragée. Nous attendons de l'ONU qu'elle cesse de présenter les ONG comme des représentants légitimes des pays, parce qu'elles ne le sont pas. Ce sont les politiciens élus qui représentent leurs pays. Les gouvernements, et non les ONG, sont autorisés par leurs peuples à agir. Je n'ai moi-même jamais vu une ONG se présenter à une élection. Ce sont les gouvernements et les élus qui reçoivent leur autorité du peuple. C'est pourquoi les gouvernements et les élus politiques ont le droit de s'exprimer au nom de leurs pays et de leurs peuples.

Nous lisons dans le Pacte mondial sur la migration qu'à l'avenir, tous les pays doivent devenir soit un pays d'origine, soit un pays de transit, soit un pays de destination. Nous rejetons cette notion. Nous pensons qu'il existe une quatrième catégorie : il y a des pays, comme la Hongrie, qui ne souhaitent pas être un pays d'origine, de transit ou de destination. Et nous avons le droit d'en décider.

Nous exhortons l'ONU à cesser de présenter les migrations comme étant la meilleure évolution qu'ait jamais connue l'humanité. Nous ne considérons pas les migrations comme le meilleur instrument pour relever les défis démographiques ni ceux du marché du travail. Laissons aux États Membres le soin de prendre des décisions souveraines à ce sujet.

En Hongrie, nous soutenons nos familles et modernisons continuellement notre éducation au lieu d'encourager la migration. Et cela fonctionne. La preuve en est que nous sommes aujourd'hui numéro un dans l'Union européenne en termes de croissance du produit intérieur brut et que nous avons atteint le plein emploi. Nous devons également dissiper une autre idée qui circule ici, à savoir que les sociétés multiculturelles seraient par définition meilleures que les sociétés homogènes. Nous, les Hongrois, ne nous sentons pas moins appréciables, tout simplement parce que nous ne sommes pas une société multiculturelle. Nous devons laisser aux nations souveraines le soin de décider comment elles veulent vivre leur vie.

Offrons de l'aide là où elle est nécessaire et évitons de causer des problèmes là où il n'y en a pas. Tel est notre grand principe. Nous devons aider les personnes à rester dans leur pays d'origine et à vivre dans la dignité et nous devons aider ceux qui ont fui à rentrer chez eux aussi rapidement que possible, parce que c'est ce que prescrit le droit international.

Nous, les Hongrois, avons dépensé 40 millions de dollars pour aider les communautés chrétiennes du Moyen-Orient, en Iraq, en Syrie, en Jordanie et au Liban. Nous avons reconstruit des milliers de maisons démolies et des dizaines d'églises rasées. Nous couvrons les dépenses médicales des plus grands hôpitaux chrétiens de Syrie. Nous avons reconstruit des écoles. Grâce à ces efforts, nous avons aidé plus de 50 000 personnes à rester dans leur pays d'origine ou à y retourner aussi rapidement que possible. Par ce programme d'aide aux communautés chrétiennes, nous souhaitons appeler l'attention de la communauté internationale sur le fait que le christianisme est la religion la plus persécutée du monde.

Afin d'aider les pays qui ne sont actuellement pas en mesure de conserver leur population, nous avons multiplié par sept, cette année, notre aide financière aux pays les moins avancés. Cette aide se monte désormais à 29 millions de dollars. Nous avons également multiplié par cinq notre aide financière à l'Afrique, qui est passée à 25 millions de dollars. Je pense qu'il est essentiel que les jeunes soient impliqués dans ces efforts. Le renforcement des capacités est de la plus haute importance, raison pour laquelle nous accordons 4 870 bourses d'études à des étudiants des pays les moins avancés d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud afin qu'ils acquièrent les connaissances et les compétences concurrentielles qui leur permettront, une fois rentrés chez eux, de contribuer au renforcement de leur pays. Nous le faisons, parce que notre priorité absolue doit être d'aider toutes les personnes à jouir d'une vie sûre et sans danger dans leur pays d'origine. C'est ce que le droit international exige et c'est ce que nous dicte un comportement responsable.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre fédéral de l'Europe, de l'intégration et des affaires étrangères de la République d'Autriche, S. E. M. Alexander Schallenberg.

M. Schallenberg (Autriche) (*parle en anglais*) : Jamais dans l'histoire du monde l'humanité n'a été plus interdépendante. Jamais dans l'histoire du monde l'humanité n'a été mieux informée de ce qui se passe

de l'autre côté de la planète. Et jamais dans l'histoire du monde n'avons-nous été plus clairement conscients qu'aujourd'hui des défis auxquels nous sommes tous confrontés - changements climatiques, migration, criminalité transnationale et terrorisme. Ces défis de nature mondiale requièrent donc, par définition, des réponses mondiales. Mais au lieu de faire revivre à la coopération internationale ses heures de gloire, comme nous le devrions, la diplomatie multilatérale est entrée dans une période de crise.

Les exemples de cette évolution abondent. L'Accord de Paris sur le climat n'est plus un compromis mondial partagé par tous. Les grandes puissances se sont retirées de traités de désarmement en place depuis longtemps. Le Plan d'action global commun ne tient plus qu'à un fil, ce qui a provoqué un durcissement, à la chaîne, des positions. L'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales sont souvent écartées du règlement des conflits. Qui plus est, le Conseil de sécurité échoue souvent à parvenir à un consensus sur la façon de rétablir la paix dans les zones de crises les pires au monde. Je suis profondément préoccupé par ces évolutions.

Comme de nombreux autres pays de petite et moyenne taille, l'Autriche compte sur des solutions négociées aux problèmes mondiaux. S'il faut choisir entre l'état de droit et la loi de la jungle, la réponse de l'Autriche est très claire : elle est pour un ordre international fondé sur des règles où la bonne gouvernance, le libre-échange et le principe *pacta sunt servanda* prévalent.

Toutes les personnes présentes dans cette salle savent que le multilatéralisme est une tâche difficile et souvent frustrante et qu'il n'offre ni victoires faciles ni solutions miracles. Elles savent aussi que faire les compromis nécessaires peut être difficile à faire accepter à leur opinion publique. Mais il n'y a tout simplement pas d'alternative à la coopération internationale. L'unilatéralisme et le multilatéralisme "à la carte" ne régleront aucun des défis complexes auxquels nous sommes confrontés.

L'Union européenne est construite sur la coopération et le compromis, et je pense que nous, les Européens, sommes donc hautement crédibles lorsque nous réaffirmons notre attachement à un multilatéralisme fondé sur des règles. Dans ce contexte, je voudrais citer plusieurs défis mondiaux qui, à mon avis, requièrent des solutions mondiales urgentes.

Premièrement, s'agissant des changements climatiques, 2018 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée en Autriche. Nos glaciers sont en train de fondre. Nos régions alpines en pâtissent gravement. Les changements climatiques sont véritablement un défi mondial qui requiert une action mondiale urgente.

En tant que membre de la High Ambition Coalition (Coalition pour une haute ambition), nous sommes pleinement attachés à l'Accord de Paris sur le climat et nous appuyons l'appel lancé par le Secrétaire général pour la mise en œuvre rapide de l'objectif de développement durable no 13 au Sommet Action Climat de cette semaine. Au cours des prochaines années, l'Europe mettra tout en œuvre pour devenir le premier continent climatiquement neutre au monde, ce qui veut dire zéro émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Le New Deal écologique en Europe, que la nouvelle Commission européenne a proposé, est très ambitieux et envoie un signal très fort au monde. Toutefois, cette ambition ne doit pas se limiter à l'Europe. Lors du forum politique de haut niveau, tous les États Membres de l'ONU ont réaffirmé qu'ils étaient déterminés à mettre en œuvre le Programme 2030 et à atteindre les objectifs de développement durable. L'Autriche présentera son premier examen national volontaire durant le forum politique de haut niveau de l'année prochaine. Nous accorderons la priorité au climat, aux femmes et aux jeunes.

Depuis près d'une décennie, un conflit armé fait rage en Syrie et en Iraq, faisant des centaines de milliers de victimes et de personnes déplacées. Le prétendu État islamique a été vaincu sur le terrain, mais nous nous devons, au nom des victimes de ses crimes, de veiller à ce que justice leur soit rendue. C'est pourquoi l'Autriche continue d'appuyer avec force le renvoi de la situation en Syrie à la Cour pénale internationale. Nous sommes également d'avis qu'un tribunal pénal spécial pour la région doit être mis en place pour garantir que les auteurs des crimes les plus graves aient à en répondre. Cette approche doit aller de pair avec le renforcement des capacités de la justice nationale afin de garantir le droit à une procédure régulière.

Aujourd'hui, la plupart des conflits ont lieu dans des villes et des zones densément peuplées. Dans cette guerre urbaine, le droit international humanitaire est souvent violé, ce qui a des conséquences dévastatrices. Lorsque des armes explosives sont utilisées dans des zones peuplées, en moyenne 91 % des victimes sont des civils. Ceci est simplement inacceptable. Il est clair

qu'il nous faut renforcer la protection des civils. Afin de souligner l'importance et l'urgence de cette question, l'Autriche accueillera les 1^{er} et 2 octobre à Vienne une vaste alliance de partenaires pour la première conférence internationale sur ce sujet. J'invite cordialement tous les États Membres à y assister.

La protection et la promotion des droits de l'homme est et demeure une priorité claire pour l'Autriche, et nous sommes fiers de siéger au Conseil des droits de l'homme pour les trois prochaines années. Le droit international humanitaire et l'universalité des droits de l'homme sont probablement l'une des plus grandes réalisations de la communauté mondiale moderne. Et il est clair qu'il nous faut contrer toute tentative de les saper. Les droits de l'homme ne sont tout simplement pas négociables. La communauté internationale a l'obligation de demander des comptes en cas de violation des droits de l'homme. C'est pourquoi nous nous félicitons des enquêtes indépendantes menées sur la Syrie, le Yémen et le Myanmar.

Plus vives sont les tensions géopolitiques, plus grand est le risque d'affrontement militaire. Après la fin décevante du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, nous devons éviter le déploiement de missiles à moyenne portée en Europe. Nous exhortons les États-Unis et la Russie à s'abstenir de toute action dans ce sens et nous appelons à l'extension du nouveau Traité sur la réduction des armes stratégiques.

Tant qu'il existe des armes nucléaires, le risque qu'elles soient utilisées - à dessein ou de façon accidentelle - reste réel. Ces armes sont inhumaines et représentent une menace pour notre sécurité. Le discours actuel qui veut que les armes nucléaires sont en quelque sorte nécessaires pour la sécurité n'est pas seulement faux; il est carrément dangereux. Les arguments en faveur de leur élimination totale sont très clairs. Il s'agit là d'un impératif moral et, plus encore, de la survie de l'humanité. C'est pourquoi nous jugeons encourageant le fait que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, que l'Autriche a aidé à élaborer, est maintenant en passe d'entrer en vigueur. Je demande à tous les États de le signer et de le ratifier et de contribuer à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous appuyons aussi les initiatives visant à interdire les armes létales entièrement autonomes. Nous ne pouvons permettre que des machines décident de la mort ou de la vie d'êtres humains.

Au début de mon intervention, j'ai fait part à l'Assemblée de mon inquiétude quant à l'état du

multilatéralisme. Mais dans le même temps j'éprouve aussi ici dans cette salle un sentiment d'espoir. Pourquoi? Parce qu'une fois encore la semaine de haut niveau des Nations Unies nous a tous rassemblés : ceux qui insistent sur la souveraineté et ceux qui défendent le multilatéralisme; ceux qui mettent l'accent sur les priorités nationales et ceux qui recherchent des solutions internationales; les patriotes et les mondialistes, tous ensemble, ici à l'ONU pour parler, débattre et s'écouter mutuellement. Pour moi, c'est cela le multilatéralisme.

L'année prochaine, l'ONU fêtera ses 75 ans. C'est un âge très respectable et une raison pour célébrer l'une des plus grandes institutions jamais créées. Mais nous savons tous que l'ONU doit être modernisée. C'est pourquoi l'Autriche appuie fermement le programme de réformes du Secrétaire général.

Les problèmes mondiaux auxquels nous sommes tous confrontés exigent une ONU forte. C'est dans notre intérêt à tous. En mai dernier, à Vienne, nous avons fêté le quarantième anniversaire du Centre international de Vienne, un pôle chargé de s'attaquer aux problèmes de sécurité, notamment la non-prolifération et le désarmement nucléaires, l'énergie, le développement durable, l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques et la lutte contre la corruption, la drogue et le crime. Je puis assurer les membres de l'Assemblée générale que l'Autriche est et restera un pays d'accueil fier et engagé de l'ONU.

Nous tous dans cette salle partageons la même responsabilité - celle de veiller à l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies et de l'ordre international que nous avons construit ensemble au cours des dernières décennies. Comme le Secrétaire général l'a indiqué, à une époque de défis multiples et complexes, le multilatéralisme est le meilleur espoir de l'humanité. L'Autriche est prête à assumer ses responsabilités en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, en tant que pays hôte de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, en tant que pays fournisseur de contingents aux opérations de maintien de la paix, et en tant que candidat à un siège au Conseil de sécurité pour 2027-2028.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Royaume d'Arabie saoudite, S. E. M. Ibrahim bin Abdulaziz Al-Assaf.

M. Al-Assaf (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je voudrais aussi remercier S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés des efforts qu'elle a déployés durant sa présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je salue aussi l'action remarquable menée par le Secrétaire général, M. António Guterres.

En venant ici aujourd'hui, je voulais parler des efforts que fait mon pays, le Royaume d'Arabie saoudite, membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, aux fins de la concrétisation des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité des peuples du monde. Je voulais parler aussi du rôle qu'il joue aux fins de la prospérité, de la croissance et de la stabilité dans notre région, ainsi que de la notable action humanitaire et en faveur du développement qu'il mène dans le monde entier. Je voulais parler aussi des défis économiques et sociaux auxquels est confronté notre monde - pauvreté, épidémies, changements climatiques, prolifération des armes de destruction massive et autres, ainsi que de la position et de la vision de mon pays concernant ces défis et le rôle qu'il joue pour y faire face. Et je voulais aussi parler du développement économique de mon pays et des réformes en cours dans divers domaines, ainsi que faire connaître sa vision - une vision fondée sur notre noble religion, l'islam, qui rejette toutes les formes d'extrémisme, une vision qui vise à construire une société moderne, innovante et connectée qui interagit avec son environnement et le monde dans tous les domaines.

Mais ce qui s'est passé le 14 septembre en a décidé autrement. Je parle ici de l'action hostile perpétrée en violation des principes énoncés dans la Charte de l'Organisation, action qui fait courir une menace à la paix, à la stabilité et au bien-être de notre région et du monde et qui requiert de nous tous que nous adoptions une position historique la concernant. Voilà donc de quoi je vais parler aujourd'hui dans mon allocution devant l'Assemblée générale.

Les attaques répréhensibles qui ont visé les installations pétrolières du Royaume à l'aide de 25 missiles de croisière et de drones et qui ont entraîné une réduction de près de 50 % de la production de pétrole, soit l'équivalent de 5,7 millions de barils/jour, sont une violation flagrante des règles et des

usages internationaux et une atteinte grave à la paix et à la sécurité internationales, et menacent de perturber l'approvisionnement des marchés mondiaux en pétrole. Je le répète - ces attaques constituent une violation flagrante des règles et des usages internationaux et une atteinte grave à la paix et à la sécurité internationales, et risquent de perturber l'approvisionnement des marchés mondiaux en pétrole.

Nous savons très bien qui est derrière cette attaque et nous avons invité des experts de l'ONU et des experts internationaux à venir le vérifier par eux-mêmes. Celui qui est derrière cette attaque est celui-là même qui a attaqué des navires commerciaux dans le golfe d'Oman en juin et juillet derniers, attaques suivies par celles perpétrées par les forces agissant pour son compte contre l'aéroport d'Abha, en Arabie saoudite en juillet, et le champ pétrolier de Chaboua en août. C'est le même régime qui dissimule ses actes de façon lamentable et lâche en faisant porter aux milices qui lui sont affiliées la responsabilité des attaques ayant visé Abqaiq et Khourais et, auparavant, des installations de pompage de pétrole, un régime qui ne considère nos peuples et nos États que comme des théâtres où réaliser ses desseins destructeurs.

Nous connaissons très bien ce régime, et ce depuis près de 40 ans maintenant. Il ne connaît que le langage des attentats à l'explosif, de la destruction et des assassinats, non seulement dans notre région, mais aussi dans le monde entier. Ce régime a, depuis son avènement, perpétré des actes terroristes en Arabie saoudite, à Bahreïn, au Koweït, au Liban, en Europe et dans différentes régions de la planète. C'est ce régime qui a assassiné plusieurs diplomates saoudiens en Thaïlande en 1989 et en 1990, et c'est lui qui a assassiné un diplomate saoudien à Karachi en 2011. Que Dieu ait leur âme! Et c'est lui qui est derrière la tentative d'assassinat de l'Ambassadeur d'Arabie saoudite alors en poste aux États-Unis d'Amérique. C'est lui qui a assassiné en 2005 l'ancien Premier Ministre libanais Rafic Hariri en plein centre de Beyrouth. Ces pratiques sont, hélas, toujours en vigueur à ce jour. Nous avons vu ces dernières années ces pratiques terroristes à l'œuvre au Danemark et en France. Et nous voyons tous les jours cela à l'œuvre au Yémen, en Syrie, en Iraq, au Liban et dans tous les autres pays de la région.

Les dernières attaques ont révélé au monde entier la nature terroriste du régime iranien. Nous avons affaire à un régime terroriste voyou qui continue de menacer la paix et la sécurité internationales, la

sécurité énergétique et l'économie mondiale. Les dernières attaques ont réellement testé la volonté de la communauté internationale.

L'ONU et la communauté internationale tout entière doivent aujourd'hui assumer la responsabilité morale et historique qui est la leur, adopter une position ferme et unifiée et exercer toutes les pressions nécessaires sur le régime iranien en utilisant tous les moyens disponibles pour le contraindre à mettre fin à son comportement terroriste et hostile. Cette position ne doit pas consister en des demi-mesures ou des accords partiels et temporaires, mais doit tendre à changer la nature et le comportement de ce régime voyou. Autrement, l'avenir de notre région, de la paix et la sécurité internationales, de la stabilité de l'économie mondiale, et de la sécurité énergétique restera incertain.

Nous avons constaté que les politiques d'apaisement poursuivies au cours du siècle dernier n'ont donné lieu qu'à des tueries et des destructions dans le monde entier. Nous avons vu que les politiques d'apaisement résultant d'accords partiels conclus avec le régime iranien n'ont abouti qu'à la poursuite et à l'intensification de ses activités d'agression et terroristes au cours des quatre dernières années. On ne peut contrer ce régime qu'en adoptant une position unifiée et ferme et en exerçant continuellement sur lui des pressions maximales jusqu'à ce qu'il mette fin à son comportement terroriste. Nous devons tous traiter ce régime en fonction de ce qu'il est réellement et de sa vraie nature, et non en nous faisant des illusions ou en échafaudant des hypothèses, qui ont été démenties par les faits à maintes reprises. La vérité est que ce régime sanguinaire n'est pas seulement une menace pour les peuples de la région, mais également pour la sécurité du monde entier. Ceux qui croient que la conclusion d'accords partiels avec lui, en vue de lever les sanctions ou de revenir à un accord qui s'est avéré un échec, le poussera à faire preuve de modération et débarrassera le monde de ses maux se font des illusions.

Ceux qui veulent une preuve de l'échec de l'accord nucléaire n'ont qu'à voir les crimes commis en Syrie par le régime iranien, qui ont coûté la vie à plus d'un demi-million de Syriens. Le régime iranien a été impliqué directement dans leur assassinat, ou par l'entremise de ses agents ou encore par son appui à des milices terroristes comme le Hezbollah. Ceux qui veulent des preuves peuvent examiner les restes des plus de 250 missiles balistiques qui ont pris pour cible des citoyens de l'Arabie saoudite. L'ONU a reconnu

que le régime iranien avait fourni ces missiles à ses milices au Yémen en violation flagrante des résolutions 2216 (2015) 2231 (2015) du Conseil de sécurité. Ceux qui veulent des preuves n'ont qu'à voir qui fait obstacle à un règlement pacifique au Yémen, viole les résolutions internationales, cible les civils, menace la navigation maritime dans les couloirs maritimes vitaux et entrave l'acheminement de l'aide humanitaire. Ce régime voyou a utilisé les recettes obtenues grâce à la conclusion de l'accord sur le nucléaire pour financer ses activités agressives et terroristes. La communauté internationale doit comprendre que le meilleur moyen pacifique d'amener ce régime à renoncer ses milices, à cesser ses efforts visant à mettre au point des missiles balistiques et à mettre fin à ses actes d'agression qui déstabilisent la région et le monde entier consiste à tarir ses sources de financement.

À nous maintenant d'assumer notre responsabilité historique, car il y va de la crédibilité de l'ONU et du monde entier. Le régime iranien doit choisir entre deux options : devenir un État normal qui respecte les lois et les normes internationales ou faire face à une communauté internationale unie qui utilisera contre lui tous les moyens de pression et de dissuasion. Mon pays, qui abrite les deux saintes mosquées et la qibla des musulmans, n'a jamais été un partisan de la guerre, mais il n'hésitera pas à protéger ses lieux saints et à défendre sa souveraineté.

Le Président par intérim (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la République du Bélarus, S. E. M. Vladimir Makei,

M. Makei (Bélarus) (*parle en russe*) : « Ne jamais oublier » est l'un des leitmotivs les plus importants de la communauté internationale depuis 1945. En effet, la mémoire des dizaines de millions de victimes de la Seconde Guerre mondiale, des atrocités commises par les Nazis et de leurs politiques criminelles de génocide nous a permis de nous mettre d'accord sur un nouvel ordre mondial qui contribue toujours à prévenir une autre guerre mondiale dont les conséquences seraient désastreuses pour l'ensemble de la planète. Malheureusement, nous sommes plus près que jamais de cette ligne dangereuse.

Il est indéniable que la paix et la sécurité, le développement durable et le changement climatique figurent parmi les questions les plus pressantes à l'ordre du jour de l'humanité. Ce sont ces questions qui sont débattues le plus activement dans les instances

internationales. Nous cherchons activement des solutions communes aux nombreux défis auxquels est confrontée la communauté internationale, tels que le terrorisme, la criminalité transnationale, le trafic de drogues, la traite des êtres humains et les migrations illégales. Dans le même temps, de nouveaux et multiples risques attendent des solutions appropriées et surtout, opportunes. Il devient de plus en plus évident que les capacités d'un État ou même de groupes d'États ne suffisent plus pour régler ces problèmes et préserver le monde des catastrophes, qu'elles soient militaires, économiques ou climatiques.

Le Bélarus fait partie des États qui estiment que tous ces défis mondiaux exigent des solutions communes efficaces à l'échelle mondiale. Les éléments clés d'une telle approche sont la participation de tous les États Membres de l'ONU, sans exception, à la mise en œuvre des mesures convenues; la mobilisation de toutes les ressources politiques, économiques et intellectuelles disponibles; et le plein exercice par l'ONU, étant donné sa composition et son mandat universels, de son rôle de chef de file dans la mutualisation et la coordination des efforts internationaux. Malheureusement, nous constatons de plus en plus que les mécanismes multilatéraux de l'ONU sont inefficaces ou sont bloqués car ils sont devenus otages d'approches partiales, de revendications mutuelles et d'ambitions excessives. Il existe de nombreux cas de mesures qui vont à l'encontre des normes et principes du droit international, y compris de la Charte des Nations Unies, et qui portent gravement atteinte à l'approche multilatérale.

Le monde est déchiré par des dizaines de conflits locaux, et nombre d'entre eux pourraient déclencher une nouvelle guerre mondiale. Nous sommes convaincus que les conflits en cours et les conflits gelés doivent être réglés par le dialogue et exclusivement sur la base des principes fondamentaux du droit international, notamment le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États et le non-recours à la menace ou à l'emploi de la force. Nous nous trouvons aujourd'hui face à des réalités dangereuses et contradictoires. Il est clair que nous devons trouver des réponses à nos défis communs avant que ces réalités n'entraînent des conséquences catastrophiques. Je pense que nombreux sont ceux qui conviendront que ce n'est pas ainsi que la communauté internationale voudrait célébrer le soixante-quinzième anniversaire de la création de l'ONU l'année prochaine. Le sommet prévu à l'occasion de cet anniversaire doit donner une forte impulsion à la recherche de ces réponses et en particulier, contribuer

à renforcer le rôle de l'ONU dans le renforcement de la paix et de la sécurité, le rétablissement du dialogue et de la confiance et surtout, la prévention des risques de conflit dans le monde. Le Bélarus invite les dirigeants du monde qui se réuniront dans cette salle l'année prochaine à consacrer leur réunion à ces questions. Si le sommet prévu à l'occasion de cet anniversaire n'est qu'une simple manifestation protocolaire, tout le monde y perdra - l'ONU et tous ses Membres. Le spectre épouvantable d'une troisième guerre mondiale pourrait alors devenir une réalité.

Concrètement, ces dernières années, le Bélarus n'a eu de cesse d'insister sur la nécessité d'éviter les affrontements et de reprendre un large dialogue sur les questions clefs liées à la sécurité internationale. Ce dialogue nous permettra à tous, et en particulier aux grandes puissances, de nous mettre d'accord sur les moyens de préserver la paix et d'apporter une réponse concertée aux défis mondiaux qui se multiplient. Les événements de ces derniers mois confirment le bien-fondé de la démarche de ceux qui, comme le Bélarus, ont toujours préconisé le lancement d'un nouveau processus de négociation similaire au processus d'Helsinki du milieu des années 70 en vue de stabiliser les relations internationales, de renforcer le dialogue international et d'accroître la prévisibilité.

En août dernier, le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, un des piliers du dispositif actuel de désarmement et symbole de la fin de la guerre froide, a cessé d'être appliqué, faisant courir le risque que les types de missiles, d'une durée de vol de quelques minutes, puissent être déployés dans plusieurs régions du monde, notamment en Europe. Il s'ensuivrait inévitablement une nouvelle augmentation des tensions et une nouvelle spirale d'affrontements politiques et militaires, rendant plus probable le risque d'une apocalypse nucléaire. C'est pourquoi nous soutenons une action concertée immédiate pour préserver les acquis du Traité au sein de notre espace commun, le continent européen. Lors de la Conférence de haut niveau des Nations Unies réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États Membres, qui s'est tenue le 3 septembre à Minsk sur le thème « Lutter contre le terrorisme par des approches novatrices et l'utilisation de technologies nouvelles et émergentes », le Président du Bélarus, Alyaksandr Lukashenko, a déclaré que son pays, signataire à part entière du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, ne s'était pas retiré du traité et n'envisageait pas de mettre

au point ou de déployer de tels missiles à moins que sa sécurité ne soit menacée.

Le Président Lukashenko a appelé à une initiative visant à élaborer une déclaration de pays responsables sur le non-déploiement de missiles à portée intermédiaire et à courte portée en Europe. Nous proposons que l'on procède au plus vite à l'élaboration d'un projet de déclaration et appelons tous les États des deux côtés de l'Atlantique, qui sont préoccupés par le devenir de l'humanité, à nous appuyer dans cette initiative. L'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe pourraient être des plateformes appropriées à cet égard. Un élément clef de cette déclaration serait l'engagement clair et ferme de la part des États de s'abstenir de mettre au point ou de déployer des missiles à portée intermédiaire et à courte portée sur leur territoire. Nous sommes conscients que la mise en œuvre de cette initiative exigera une volonté politique et un processus de négociation complexe. Mais comme le dit un proverbe latin, *viam supervadet vadens* - pour arriver au bout du chemin, il faut continuer à marcher -, car, n'oublions pas qu'il fut un temps où les traités interdisant les armes chimiques et biologiques ou réduisant les arsenaux nucléaires et classiques semblaient également un rêve impossible.

Chaque année, notamment de cette tribune, on nous rappelle le rôle croissant de la technologie dans le monde moderne. D'un côté, de nouvelles technologies émergentes offrent des possibilités sans précédent de progresser dans de nombreux domaines de la vie humaine. De l'autre, il existe un risque que des technologies et des ressources puissent être utilisées à des fins criminelles. Les récentes attaques de drones contre des infrastructures en Arabie saoudite, qui ne peuvent que déstabiliser davantage la situation au Moyen-Orient et dans la région du Golfe en particulier, en sont une parfaite illustration. Le Bélarus condamne fermement de tels actes, quels qu'en soient les auteurs. Le grand Albert Einstein déclara un jour, à juste titre : « Le progrès technique est comme une hache qu'on aurait mise dans les mains d'un psychopathe. »

Le fait est que nous sommes au début d'un processus mondial à long terme que d'aucuns nomment déjà « course aux armements technologiques ». Le danger est que les forces du mal sont tout aussi capables d'exploiter cette course que les forces du bien, et il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour nous assurer que le mal n'ait aucune chance de l'emporter.

Dans le climat actuel marqué par des tensions et une concurrence croissante entre les pays, le cyberspace devient de plus en plus un lieu d'affrontement. On entend sans cesse parler d'attaques destructrices par des pirates informatiques. Tout cela témoigne de la gravité des menaces qui pèsent sur cet espace, mais aussi de la nécessité vitale de développer la coopération numérique entre États et d'améliorer la confiance mutuelle dans le domaine de l'information.

S'exprimant à Minsk à la Conférence des organismes antiterroristes, le Président Lukashenko a proposé la création d'un réseau numérique de voisinage, reposant sur la conclusion d'accords bilatéraux et multilatéraux, en vue de garantir la sécurité internationale de l'information. Les éléments fondamentaux de ces accords pourraient être les notions de souveraineté et de neutralité numériques, ainsi que la non-ingérence des pays dans les ressources d'information des uns et des autres. La souveraineté numérique devrait garantir l'aptitude d'un État à contrôler son espace d'information, prévenir et bloquer les cyberattaques et protéger de manière efficace son infrastructure numérique essentielle. La neutralité numérique impliquerait que les pays n'entreprendraient aucune action dans le cyberspace qui serait préjudiciable à la sécurité des autres États. De tels accords pourraient au bout du compte jeter les bases propices à l'élaboration de règles internationales pour un comportement responsable dans le cyberspace. Comme l'a déclaré le Président Lukashenko, grâce à ces accords, des flux de sécurité numérique pourraient être mis en place, renforçant les liens entre les pays et améliorant l'efficacité d'une action concertée contre les menaces terroristes dans le cyberspace. Le Bélarus est prêt à élargir sa coopération et à renforcer les liens dans le domaine de la sécurité internationale de l'information.

À mesure que le commerce numérique et les flux financiers gagnent en ampleur, l'économie mondiale subit, elle aussi, les turbulences de plus en plus fortes auxquelles le monde est aujourd'hui confronté. La coopération économique à l'échelle régionale se développe et le bien-être des populations s'améliore dans de nombreuses régions du monde. D'importantes initiatives d'intégration régionale sont mises en œuvre. Mais dans ce domaine également les problèmes sont nombreux. Les divergences politiques entre pays débouchent sur le protectionnisme et les sanctions. La spéculation sur les marchés financiers se poursuit. Des barrières artificielles ont été créées pour empêcher un certain nombre de pays d'adhérer à l'Organisation

mondiale du commerce. Les principales économies du monde se sont engagées dans une guerre commerciale à grande échelle, ce qui rend plus difficile le règlement des problèmes et augmente le risque d'une véritable guerre. Le recours aux mesures coercitives unilatérales, qui n'a pas sa place à l'ONU, demeure une réalité dans les relations avec un certain nombre de pays, notamment avec Cuba, pays épris de liberté.

Tout cela débouche sur un autre problème grave, à savoir le caractère inique de la mondialisation économique. De l'avis de beaucoup, tous les bateaux ne bénéficient pas de la marée montante. La réalité est tout autre : les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent. Les possibilités de coopération entre les blocs économiques régionaux ne sont pas mises à profit. Cette question exige une attention particulière. Certains analystes prédisent que l'ordre mondial futur sera un monde construit autour de régions plutôt que de grandes puissances. En effet, l'expérience nous enseigne que là où l'intégration régionale est réussie, les risques d'émiettement politique diminuent.

Nous sommes fermement convaincus que les processus régionaux doivent coopérer efficacement entre eux. Le Bélarus participe activement à divers blocs d'intégration régionale. De plus, depuis un certain nombre d'années, nous nous efforçons constamment de nouer des partenariats et une coopération entre les alliances d'intégration. En tant que Président de l'Union économique eurasiatique, le Bélarus accueillera à Minsk, en 2020, son premier forum sur les objectifs de développement durable, en coopération avec la Commission économique eurasiatique. Cela aidera non seulement les pays qui sont nos partenaires au sein du bloc eurasiatique à synchroniser leurs actions et à mettre en commun leur expérience sur les questions liées à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, mais cela permettra également à la région de l'Union économique eurasiatique de s'exprimer d'une seule voix dans les débats mondiaux sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, d'aborder des problèmes communs et de souligner la diversité de nos États. Par principe, le Bélarus estime que les organisations économiques régionales doivent participer activement et aussi efficacement que possible aux efforts visant à mettre en œuvre les objectifs de développement durable, afin de contribuer à la coordination des politiques économiques des États membres des blocs régionaux. Cela peut créer un effet multiplicateur pour les économies nationales, qui constituent l'ossature de tout le système de durabilité

régionale et mondiale. Les progrès réalisés dans ce sens, et la proposition du Bélarus en faveur d'un dialogue global sur la sécurité, pourraient s'avérer très utiles pour dissiper nos incertitudes sur le plan géopolitique.

M. Inguanez (Malte), Vice-Président, assume la présidence.

J'aimerais aborder maintenant un autre sujet important. Compte tenu de l'augmentation constante de la population mondiale et, en conséquence, de l'exploitation croissante des ressources limitées de la Terre, nous assistons à une aggravation de la problématique des changements climatiques. Il est probable que nous atteignons très rapidement un point de non-retour si nous ne prenons pas les mesures qui s'imposent. Jusqu'à présent, les efforts déployés par la communauté internationale pour réduire les émissions accusent un retard manifeste par rapport aux effets dévastateurs des changements climatiques. Le Sommet sur l'action pour le climat, qui s'est récemment tenu au Siège de l'ONU, offre l'espoir de consolider les efforts de la communauté internationale et de mettre en œuvre des initiatives significatives pour réduire les émissions. En tant que participant responsable aux efforts collectifs de lutte contre les changements climatiques, le Bélarus entend prendre l'engagement inconditionnel de réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 35 % par rapport à leur niveau de 1990 d'ici à 2030 et d'utiliser exclusivement ses propres ressources pour atteindre cet objectif. La mise en place d'un mécanisme incitatif pour le transfert de connaissances et de technologies de pointe vers les pays en développement, parallèlement à des investissements climatiques, serait un puissant moteur pour une transition vers une économie à faible émission de carbone.

Aujourd'hui, à la veille de son anniversaire, l'ONU et le monde entier sont confrontés à leur prochaine grande étape. Nous pourrions franchir cette frontière symbolique si nous parvenons à trouver les bonnes réponses à nos défis actuels et émergents sur les plans politique, économique et technologique. À cette fin, il est plus crucial que jamais de rétablir la confiance dans les relations entre les États aux niveaux mondial et régional. Nous devons réapprendre à être de bons voisins et à résoudre ensemble les problèmes dans notre maison, sur notre planète. Le Bélarus est prêt à continuer d'apporter sa contribution à cet égard, sous toutes ses formes et dans le cadre de diverses plateformes, y compris à Minsk. L'important, c'est que nous nous efforcions de rendre notre monde plus calme,

plus juste et plus propre, et de donner à nos peuples un espoir de paix et de prospérité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Danemark, S. E. M. Jeppe Kofod.

M. Kofod (Danemark) (*parle en anglais*) : Le Danemark est une vieille nation, pleine d'idées nouvelles. Nous ne sommes peut-être pas un grand pays, mais nous avons de grandes ambitions. Dans le monde d'aujourd'hui, je crois que nous avons besoin à la fois d'idées nouvelles et de grandes ambitions si nous voulons résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés, y compris les changements climatiques, la réalisation des objectifs de développement durable et la garantie d'une mondialisation équitable.

Nous vivons dans un monde plus petit que jamais, un monde où nos avenir sont interconnectés comme jamais auparavant, un monde imprévisible où l'interdépendance croissante des nations et des peuples a rendu la coopération internationale plus nécessaire que jamais. Pourtant, les gros titres d'aujourd'hui regorgent de notions de division, de retrait, d'unilatéralisme et d'intérêt personnel. Bien qu'il soit paradoxal que de telles idées prospèrent précisément au moment où nous en avons le moins besoin, ce serait une grave erreur que de les ignorer au prétexte qu'elles sont irrationnelles ou non pertinentes. Nous, les décideurs du monde, devons comprendre les réalités et les perceptions qui ont donné naissance à de telles idées.

L'ordre international fondé sur des règles a favorisé la mondialisation, offrant à beaucoup d'entre nous un monde de possibilités et de progrès social, et la conviction que demain sera meilleur qu'aujourd'hui. D'énormes richesses ont été créées, mais elles ne sont pas réparties équitablement. Tous n'ont pas profité des avantages de la mondialisation ou n'ont pas été épargnés par ses aspects négatifs. Lorsque certains des particuliers et des entreprises les plus riches du monde ne respectent pas leur contrat social, lorsqu'ils ne paient pas leur juste part d'impôts, comment pouvons-nous, en toute justice, demander à ceux qui ont moins de moyens de le faire? Nous devons veiller à ce que le fardeau soit partagé par tous, en particulier par ceux qui ont les épaules les plus larges. Nous devons lutter pour une mondialisation juste et durable. Cela suppose une approche mondiale. Le Danemark croit au multilatéralisme et à la valeur intrinsèque des droits, des normes et des obligations universellement reconnus. Les objectifs de développement durable et l'Accord de

Paris sur le climat constituent notre point de départ commun. Ils prouvent que nous pouvons encore formuler des ambitions et des plans en tant que communauté mondiale. Mais aujourd'hui, le multilatéralisme ne doit pas se contenter de plans et d'ambitions. Nous devons passer à l'action.

Les objectifs de développement durable ne reflètent pas uniquement la vision du monde que nous voulons. Ils constituent également un plan directeur pour y parvenir. C'est aux pays qu'il incombe au premier chef de les mettre en œuvre sur leur territoire, mais personne ne doit assumer seul cette responsabilité ou voir une de ses demandes d'aide sincères rester sans réponse. Nous vivons clairement dans un monde où la solidarité est nécessaire, et pas seulement en paroles. Depuis plus de 40 ans, le Danemark tient la promesse qu'il a faite dans cette salle (résolution 2626 (XXV)) de consacrer au moins 0,7 % de sa richesse à l'aide publique au développement. Nous sommes fiers de maintenir cet engagement dans le cadre de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La Charte des Nations Unies s'ouvre sur ces mots : « Nous, peuples ». Les peuples doivent donc être le point de départ et la finalité de tous nos efforts. Cela signifie que nous devons faire tout notre possible pour relever ce que le Secrétaire général a appelé à juste titre l'enjeu essentiel de notre époque. La maîtrise du climat ne peut plus être le problème de la prochaine génération, ni même du prochain gouvernement. C'est à nous d'agir. Le temps est venu de passer à l'action. Le Danemark s'est fixé des objectifs climatiques parmi les plus ambitieux au monde, à savoir une réduction de 70 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 et la neutralité climatique avec des émissions nettes nulles d'ici à 2050 au plus tard. Qu'on ne s'y trompe pas, cela ne sera pas facile. La tâche qui nous attend est énorme. Mais le Danemark est déterminé à jouer les chefs de file dans la lutte contre les changements climatiques.

Le Danemark tient à remercier le Secrétaire général d'avoir accueilli le Sommet sur l'action pour le climat. Nous avons été fiers et honorés de codiriger le volet transition énergétique du Sommet. Avec l'Éthiopie et l'initiative Énergie durable pour tous, et avec l'aide d'une coalition interrégionale, nous avons concentré notre énergie sur l'énergie. La raison en est évidente. L'énergie représente environ 80 % des émissions mondiales de dioxyde de carbone. Nous devons développer les énergies renouvelables. Nous devons accroître l'efficacité énergétique. Nous devons

électrifier les industries qui dépendent aujourd'hui des combustibles fossiles. Mais je tiens à être clair. Près d'un milliard de personnes vivent actuellement sans électricité. La transition vers une énergie propre ne sera ni socialement durable ni équitable si nous laissons ces populations dans le noir. Nous devons honorer la promesse de l'objectif de développement durable no 7 sur l'énergie propre à un coût abordable pour tous. Nous ne devons laisser personne sur le bord de la route vers un monde neutre en carbone, en paix avec la planète. Nous ne pouvons pas non plus lutter efficacement contre les changements climatiques sans protéger le milieu naturel. La déforestation et les incendies de forêt en Amazonie et dans le reste du monde sont des crises climatiques mondiales et doivent être traités comme telles. Le Danemark s'est engagé à réduire la déforestation et est prêt à apporter son aide si nécessaire et sur demande.

Il revient aux gouvernements de montrer la voie, mais ce chemin nous ne pouvons le parcourir seuls. Les partenariats avec tous les acteurs concernés sont primordiaux si nous voulons atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés afin de pouvoir tenir le délai qui a été fixé non par nous, mais par la planète. Le Danemark entend collaborer, dans un vrai esprit de partenariat, avec la communauté internationale des investisseurs pour mobiliser les capitaux privés indispensables en faveur de l'énergie verte d'ici à 2020. Au Sommet sur l'action pour le climat, nous avons été fiers d'annoncer que les fonds de pension danois prennent également des mesures, engageant les économies durement gagnées par le peuple danois dans de nouveaux investissements internationaux importants en faveur des énergies vertes. Nous avons également annoncé notre intention de doubler notre contribution au Fonds vert pour le climat. Et nos industries se sont elles aussi engagées. La Getting to Zero Coalition, qui regroupe la compagnie de navigation danoise Maersk et d'autres partenaires, illustre le leadership dont fait preuve le secteur maritime. La Coalition rassemble l'ensemble de la chaîne de valeur dans le but de créer des navires neutres en carbone dès 2030. Nous devons veiller à ce que les navires qui parcourent notre monde ne constituent pas un danger pour notre planète.

Mais les partenariats ne doivent pas seulement se construire entre secteurs et entre pays. Ils doivent aussi être forgés entre les générations. Nous devons inclure les jeunes, leur donner les moyens d'agir et entendre leur voix. Nous devons les autonomiser pour qu'ils puissent assumer leur part de responsabilité dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon

2030. Et ils y parviendront s'ils ont accès à l'éducation de qualité que nous leur avons promise. Ils ont besoin d'une éducation non seulement pour apprendre, mais aussi, comme l'a dit le Secrétaire général, pour apprendre à apprendre. Les progrès technologiques, notamment dans le secteur privé, offrent des outils et des possibilités extraordinaires. Mais ce n'est qu'ensemble que les secteurs public et privé pourront élever les générations futures à des niveaux d'éducation inimaginables aujourd'hui. Non seulement parce que c'est une bonne chose, mais aussi parce que nous avons besoin de la pensée novatrice des générations futures pour garantir que le monde continue de prospérer. Pour citer un jeune délégué danois qui a assisté au Sommet de la jeunesse sur l'action pour le climat samedi dernier,

« Nous voulons que vous nous entendiez quand nous disons que nous voulons faire partie de la solution. Nous savons que notre climat est menacé, nous savons ce qui doit être fait. Mais nous savons aussi qu'aucun d'entre nous ne peut mettre en œuvre les changements nécessaires tout seul. »

Montrons aux centaines de milliers, voire aux millions de jeunes qui sont descendus dans la rue récemment pour manifester en faveur d'une action climatique que nous les écoutons. Et faisons plus que cela. Agissons. Nous leur devons bien ça. Il en va de notre responsabilité commune.

« Nous, les peuples » signifie un monde juste où les inégalités sociales et économiques néfastes sont abolies, où des emplois décents sont accessibles à tous et où les droits universels de la personne prévalent sans discrimination aucune. Cela ne veut certainement pas dire « nous, les hommes ». Je m'exprime aujourd'hui devant l'Assemblée en ma qualité de Ministre danois des affaires étrangères, mais aussi en tant qu'heureux père de deux merveilleuses petites filles. Depuis l'ouverture de la soixante-quatorzième session, plus de 300 000 filles sont nées – théoriquement dans un monde sans discrimination, mais en réalité dans un monde où la promotion active de l'égalité des sexes et du droit de chaque femme à disposer librement de son corps est considérée comme un combat.

La santé et les droits en matière de sexualité et de procréation sont fondamentaux pour toutes les femmes et les filles, où qu'elles naissent. La lutte pour les droits des femmes et des filles fait partie intégrante de la politique du Danemark en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, dans la salle de

l'Assemblée générale et en tant que nouveau membre de la Commission de la condition de la femme. Plus tard cette année, avec le Kenya et le Fonds des Nations Unies pour la population, le Danemark présidera fièrement une conférence qui se tiendra à Nairobi pour marquer le vingt-cinquième anniversaire du Programme d'action du Caire. Il est grand temps de tenir la promesse faite il y a 25 ans et de faire en sorte que ces droits deviennent une réalité pour tous et pas seulement un privilège réservé à quelques-uns.

Comme je l'ai dit, le Danemark collabore étroitement avec l'Éthiopie dans le domaine de l'énergie et avec le Kenya sur les questions relatives à l'égalité des sexes. Ce sont deux exemples des partenariats entre régions dont nous avons besoin pour assurer un développement durable pour tous. Nous devons réaliser le plein potentiel de tous les continents, y compris de l'Afrique, où une histoire glorieuse, des richesses naturelles et une population jeune et dynamique constituent une fondation solide pour le progrès. Le Danemark appuiera des partenariats plus étroits entre nos continents sur de multiples questions, notamment le commerce, le développement et la stabilisation.

Tous les États ont la responsabilité de prévenir les conflits et de protéger les populations. Se cacher derrière le principe de souveraineté tout en commettant des crimes est inacceptable. C'est pourquoi le Danemark appuie l'accent mis par le Secrétaire général sur la prévention, la réaction rapide aux conflits et l'inclusion des acteurs régionaux. Nous demeurons préoccupés par la grave menace que les attaques récentes contre des installations pétrolières en Arabie saoudite font peser sur la sécurité régionale. Le Danemark appelle au dialogue, à la retenue et à la désescalade.

Le Danemark apporte une contribution importante au Fonds pour la consolidation de la paix et nous continuerons d'appuyer la formation et l'éducation des soldats de la paix des Nations Unies. Plus de 50 000 Danois, hommes et femmes, ont servi dans des opérations de maintien de la paix depuis la création de l'ONU. Au moment même où je parle, mes compatriotes sont à pied d'œuvre dans des opérations complexes, du Mali au Moyen-Orient, en réponse à « Nous, peuples... ».

Pour relever les défis mondiaux, nous avons besoin d'une organisation forte et adaptée à l'objectif visé. Le Danemark continue d'appuyer fermement les trois réformes engagées par le Secrétaire général. L'année prochaine portera sur la mise en œuvre. Dans

le cadre de toutes ces réformes, nous mettrons l'accent sur la capacité de relever les défis fondamentaux. Nos ambassades participeront à la mise en œuvre et maintiendront un dialogue étroit avec les équipes des Nations Unies sur le terrain. Nous exhortons le Secrétaire général à adopter une approche fondée sur les droits de l'homme dans tous les domaines d'activité de l'ONU. Il est plus important que jamais de promouvoir une culture des droits de l'homme au sein de l'ONU. Les graves violations des droits de l'homme commises dans le monde entier doivent toujours être connues de l'ensemble du Secrétariat et de sa direction.

Notre capacité d'agir en tant que « Nous, peuples... » déterminera si les peuples continueront de se tourner vers l'Organisation pour obtenir des réponses et des solutions. Afin de rester le lieu approprié pour régler les problèmes internationaux de notre époque, l'ONU – c'est-à-dire nous tous – doit agir en faveur de l'action climatique, du développement durable, des droits de l'homme et de la paix et de la sécurité. Nous connaissons les défis et les besoins. Maintenant, nous devons faire montre de la volonté nécessaire et agir ensemble.

Allocution de M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République de Malte.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Muscat (Malte) (*parle en anglais*) : Nous pouvons décrire le monde actuel de nombreuses façons – interdépendant, informé et diversifié. Pourtant, il est également pollué, isolationniste et inégalitaire. Nous n'avons jamais été aussi proches tout en étant si éloignés les uns des autres. Nous vivons à une époque où les individus sont au centre du processus décisionnel et où les décisions qui sont prises ne sont pas nécessairement axées sur l'être humain. Des situations et des résultats contradictoires constituent notre lot quotidien.

Nous ne pouvons pas nous contenter d'accepter tout cela comme une fatalité. Nous avons la chance de

vivre à une époque où non seulement nous sommes informés des changements qui se produisent autour de nous, mais nous en faisons également partie. Nous avons le devoir de veiller à ce que les changements et transformations en cours ne laissent personne de côté. Ces changements doivent être exploités au profit de nos peuples, et non pour créer des divisions entre les nantis et les démunis ou entre les marginalisés et les personnes intégrées. La prospérité économique n'est pas synonyme d'injustice sociale, et être patriote ne revient pas à isoler une nation. L'avenir doit être égalitaire. Nous avons la responsabilité de mettre au jour la valeur de tous les êtres humains, quels que soient leur âge, leur race, leur orientation sexuelle, leur sexe, leurs croyances et leurs capacités. La diversité est un facteur d'enrichissement pour toute société. Fort de cette conviction, mon pays s'est engagé dans un parcours du combattant pour lutter contre la marginalisation sociale, satisfaire les besoins et faire respecter les droits de ceux qui, pendant des décennies, ont été considérés comme les filles et les fils d'un dieu inférieur.

Du mariage pour tous aux marqueurs non genrés, les progrès réalisés par Malte en ce qui concerne la communauté des personnes lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, queers et intersexes (LGBTQI) sont décrits par la Haute-Commissaire aux droits de l'homme comme une référence dans le monde. C'est un privilège et une responsabilité d'être considéré comme un chef de file dans le monde sur une question aussi importante. Avec une note de 94% sur la carte arc-en-ciel de l'Association internationale des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, trans et intersexes, Malte est désormais le premier pays européen en matière de protection des droits des personnes en ce qui concerne l'égalité et la non-discrimination, la lutte contre les crimes et discours haineux, la reconnaissance juridique du genre et de l'intégrité physique, l'espace de la société civile et le droit d'asile. Tout cela a été réalisé en quelques années seulement, grâce à un lien fort entre le Gouvernement et la société civile. Notre expérience nous a appris que l'autonomisation des citoyens et le fait de veiller à ce qu'ils aient leur mot à dire dans le traitement et la résolution des questions qui les préoccupent et qui affectent leur vie sont des éléments importants du succès de mon pays. Et pourtant, malgré ce succès, il reste encore un long chemin à parcourir.

Notre ambition est claire. Nous voulons non seulement fournir la plateforme juridique nécessaire, mais aussi contester les normes sociales qui favorisent la stigmatisation et la discrimination. À elle seule, la

législation ne garantit pas le changement sociétal. Nous travaillons rapidement et activement sur cet aspect et nos efforts commencent à porter leurs fruits. Le dernier sondage Eurobaromètre de la Commission européenne sur l'égalité LGBTQI a classé Malte au premier rang en termes d'acceptation de la reconnaissance de l'identité de genre. Il a également montré des résultats positifs concernant l'acceptation par la société des personnes LGBTQI et la nécessité de programmes éducatifs inclusifs dans les écoles. De plus, nous constatons qu'il reste beaucoup à faire pour nous assurer que certaines questions, comme l'acceptation de la famille, soient traitées de manière plus globale.

L'autonomie et l'autonomisation sont des valeurs que notre législation et notre pratique visent à généraliser, tout en apportant le soutien approprié aux personnes qui pourraient se trouver dans des situations plus vulnérables. C'est pourquoi nous avons également promulgué une législation de pointe dans les domaines de l'identité de genre, de l'expression du genre et des caractéristiques sexuelles. C'est aussi pourquoi nous nous employons actuellement à mettre en œuvre les recommandations de l'ONU dans d'autres domaines.

L'avenir est femme. Nous devons comprendre que nous ne pouvons pas réussir lorsqu'environ la moitié de la population mondiale est bridée. Depuis des siècles, les femmes jouent un rôle important dans la société, à la fois au sein des communautés et, au cours des dernières décennies, sur les lieux de travail. Ce rôle n'est pourtant pas suffisamment apprécié ou reconnu, et il est même parfois méconnu. Je suis fermement convaincu que le fort élan mondial en faveur des droits des femmes doit encourager les dirigeants à évaluer le rythme des progrès et à faire en sorte que les gouvernements s'engagent à réaliser l'égalité des sexes de notre vivant.

Au niveau national, Malte promeut de nombreuses initiatives qui soulignent l'attachement du pays au programme pour l'égalité des sexes et à la promotion de l'égalité des chances pour tous. Nous avons remplacé notre régime de prestations passif, sous-tendu par un cercle vicieux de pauvreté, par un régime actif qui remet les gens au travail. Nous n'étions pas prêts à continuer d'accepter une situation dans laquelle nous permettions à des milliers de personnes de passer leur vie dans une situation d'inactivité inutile, dans laquelle des familles et des personnes, principalement des femmes, étaient prises au piège d'une vie au bord du gouffre, peinant à se faire une place et laissées en marge de la société. C'est pourquoi nous avons réduit les

prestations sociales afin que lorsqu'une personne trouve un emploi, elle ne reçoive plus de prestations sociales après un certain nombre d'années, pas immédiatement. Libérées d'une taxation excessive, les personnes qui reçoivent des prestations sociales – je répète qu'il s'agit principalement de femmes – ont répondu présent. Le nombre de personnes qui reçoivent des aides sociales dans notre pays a diminué de moitié au cours des trois dernières années.

D'autre part, jusqu'à il y a quelques années, les parents qui travaillent, principalement les mères, dépensaient des sommes considérables pour faire garder leurs enfants s'ils choisissaient de travailler. Leurs salaires servaient à financer la prise en charge de leurs enfants. Malte a donc introduit la garde d'enfants gratuite et universelle pour tous les parents qui travaillent. Le résultat a essentiellement été une révolution sociale silencieuse. Le taux d'emploi des femmes a augmenté, passant de 52 % à 63,4 %.

Ce n'est pourtant pas suffisant. Nous sommes fermement convaincus que l'équilibre entre les sexes dans le domaine politique bénéficierait non seulement aux femmes et aux femmes politiques, mais également aux partis et à la société. Le bilan de notre pays en matière de représentation des femmes dans la prise de décisions politiques est maigre, c'est le moins que l'on puisse dire. À cet égard, et conscients de la sous-représentation chronique des femmes au Parlement, nous avons lancé une réforme proposant une discrimination positive, qui pourrait nous aider à combler cette lacune.

La contribution d'un individu à la société et la pertinence des pensées et des capacités d'une personne ne doivent pas être définies par son sexe. Nous devons accepter le fait que la progression sociale a toujours été synonyme d'autonomisation et que la discrimination a de ce fait des conséquences sur la résilience et le statut d'une nation.

Lorsque je pense à l'avenir, je pense immédiatement à mes filles. Étant donné que cette année marque le trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, nous ne devrions pas réfléchir aux étapes franchies dans sa mise en œuvre, mais plutôt veiller à ce que les mesures qui doivent être prises, notamment pour intégrer la perspective de l'enfance dans toutes les politiques et toutes les décisions, le soient réellement. Malte s'efforce actuellement d'incorporer pleinement la Convention à sa législation pour renforcer la pleine réalisation des

droits l'enfant, garantissant ainsi leur portabilité et leur pleine accessibilité.

La bonne santé, le bien-être et une éducation de qualité pour tous sont des droits fondamentaux de la personne et sont indispensables à la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs sur lesquels nous nous sommes tous mis d'accord. Dans cet esprit, tous les enfants – garçons et filles – doivent avoir accès à des soins de santé et une éducation de bonne qualité pour leur bien-être. Notre objectif est de fournir à tous les enfants l'environnement et les outils nécessaires pour leur permettre d'acquérir toutes les compétences et tous les talents nécessaires à leur citoyenneté et à leur employabilité au XXI^e siècle et au-delà.

Nous sommes déterminés à fournir une éducation qui permette à nos enfants de développer pleinement leur potentiel personnel et social et d'acquérir les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires en suivant un programme orienté vers des valeurs telles que l'équité, la justice sociale, la diversité et l'ouverture. Cette ouverture résultera de la création d'un environnement éducatif accessible à tous égards.

Tout en faisant son possible pour mettre en œuvre une approche d'intégration en matière d'éducation, notamment via l'adoption d'une politique nationale d'inclusion, Malte reconnaît également qu'il importe de parvenir à une égalité de résultats pour tous. À cet égard, nous estimons qu'une telle approche doit être complétée par des soutiens individualisés et adaptés, par exemple pour les enfants handicapés, pour veiller, dans l'esprit des objectifs de développement durable, à ce qu'aucun enfant ne soit laissé de côté.

Nous devons donc nous engager à continuer d'offrir ce qu'il y a de meilleur à nos peuples pour améliorer leur qualité de vie et leur avenir. Le développement durable concerne pleinement les générations présentes et futures, et pas simplement en ce qui concerne des secteurs spécifiques de l'économie ou des strates sociales. Une « génération » implique que nous sommes tous engagés et que, par conséquent, nous devons tous contribuer à définir notre propre avenir et à créer un monde meilleur pour les générations futures – un avenir que nous espérons égal.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République de Malte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Muscat, Premier Ministre de la République de Malte, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la République du Cameroun, S. E. M. Lejeune Mbella Mbella.

M. Mbella Mbella (Cameroun) : Je souhaite, à l'entame de mon propos, présenter aux membres de l'Assemblée générale les chaleureuses salutations de S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, Chef de l'État, qui m'a autorisé à le représenter à la présente session de l'Assemblée générale et à prendre la parole en son nom.

Comme les intervenants qui ont pris la parole à cette tribune avant moi, je voudrais tout d'abord exprimer mes sincères et fraternelles félicitations à S. E. M. Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session. Je ne doute pas que sa grande expérience et son leadership lui permettront de conduire avec plein succès nos délibérations. Le Cameroun lui apportera tout son soutien pour la pleine réussite de son mandat. C'est le lieu également pour moi de rendre un hommage sincère à sa prédécesseure, M^{me} Maria Fernanda Espinosa Garcés, pour le dévouement et l'engagement avec lesquels elle a su conduire avec succès les travaux de la soixante-treizième session de l'Assemblée.

Au Secrétaire général, M. António Guterres, je voudrais renouveler l'appréciation soutenue et les encouragements du Cameroun pour son opiniâtreté dans la conduite des réformes courageuses et pertinentes qu'il n'a cessé d'initier depuis son accession à la tête de l'Organisation, ainsi que pour l'orientation donnée dans la gestion des nombreux défis mondiaux. Le Cameroun voudrait par conséquent, par ma voix, lui témoigner tout notre appui pour son engagement en faveur de la paix, de la sécurité et du progrès économique et social dans le monde.

La présente session se tient dans un contexte international où des défis multiples nous interpellent et où nos populations de par le monde vivent dans une inquiétude oppressante au regard de la dégradation des relations internationales. En effet, on relève, pour la déplorer, la persistance des foyers de tension dans diverses régions du monde, particulièrement en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique latine. Le terrorisme, le trafic de drogue, la criminalité transnationale organisée, y compris le grand banditisme,

et le trafic des armes de tout genre semblent se propager et menacent la paix et la stabilité des États, ainsi que l'épanouissement des peuples. Pour ajouter à ce tableau, il y a lieu de rappeler le phénomène des flux migratoires, qui est devenu un sujet de préoccupation pour tous les États, dans la mesure où il affecte particulièrement les jeunes à la recherche d'une vie meilleure.

Sous un autre registre, il est à noter que la pauvreté et les inégalités persistent. On dirait même qu'elles semblent gagner du terrain. De même aujourd'hui, l'humanité est confrontée à un nouveau fléau, à savoir les réseaux sociaux, qui sont devenus de véritables empires. Ils charrient instantanément et à l'échelle planétaire des masses d'informations à sensation, mêlant vérité et mensonge et manipulées par des auteurs ou des acteurs au service d'intérêts partisans, qui, dans l'exercice de leurs droits à la liberté d'opinion, d'expression ou d'information, piétinent délibérément ce qui est essentiel, à savoir le respect de la dignité humaine et le sens de la responsabilité. À tous ces fléaux s'ajoute la menace à la préservation de notre planète à travers les catastrophes naturelles, dont certaines découlent de l'activité humaine, qu'il s'agisse du dérèglement climatique, des inondations, de la sécheresse, des volcans et des tremblements de terre ou autres glissements de terrain, voire des incendies causant les ravages les plus variés.

Face à ces problématiques et à ces maux qui ne connaissent point de frontière en raison de la mondialisation croissante, le Cameroun pense que la meilleure solution réside tout d'abord dans une solidarité accrue et agissante, vigoureuse et mieux structurée aux niveaux local, national, régional et international. Par ailleurs, nous pensons que notre siècle dispose désormais d'atouts majeurs, de moyens technologiques et de bien d'autres instruments et mécanismes pour traiter, pour éradiquer ou, tout au moins, pour atténuer les effets dévastateurs de ces problématiques et de ces préoccupations. En effet, à l'ère actuelle du numérique, les progrès exponentiels de la science et de la technologie ont mis entre les mains de l'homme les outils les plus performants pour aller dans les confins les plus reculés de l'univers et pour explorer et exploiter les profondeurs abyssales des mers et des océans – bref, pour maîtriser l'infiniment grand et l'infiniment petit. En somme, des solutions sont donc à notre portée pour nous engager dans une démarche constructive, concertée et solidaire.

C'est dire toute la pertinence du thème principal que le Président a bien voulu proposer pour nos présents

débats, intitulé : « Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion ». En effet, en choisissant ce thème, il ne fait aucun doute que le Président a voulu sensibiliser la communauté internationale sur deux faits majeurs, à savoir, d'une part, la préservation de notre planète commune et la protection de l'être humain qui est au centre de la planète, laquelle pourrait être engloutie ou disparaître si rien n'est fait et, d'autre part, l'impératif de maintenir une bonne relation interactive et le nécessaire équilibre entre ces deux entités.

Cela dit, et en relations avec l'analyse que je viens de faire, qu'il me soit permis d'aborder la question du multilatéralisme, sur laquelle de nombreuses délégations se sont appesanties et qui ne saurait être dissociée du thème de nos débats dans la présente assise. Le multilatéralisme se présente en effet comme une solution salutaire qui se doit de mettre en exergue le respect des idéaux, des objectifs et des principes inscrits dans la Charte des Nations Unies. Il appelle au renforcement de la solidarité agissante et de la volonté du vivre ensemble dans la stricte observance de la diversité culturelle mondiale en vue de la promotion et de la préservation des intérêts de tous et de chacun, et surtout des plus faibles. Cela suppose naturellement l'instauration d'un ordre international nouveau et équitable qui repose sur notre détermination à éradiquer la pauvreté et à réaliser tous les objectifs de développement durable dans un monde plus sûr et plus juste, y compris pour les générations présentes et futures.

Nous devons donc nous attacher aux valeurs cardinales de la bonne gouvernance, à la démocratisation à l'échelon national certes, mais également au plan international, au renoncement des prises de décisions unilatérales. Dans cet esprit, figure en bonne place la réforme du Conseil de sécurité, ainsi que des institutions économiques mondiales, qui permettrait à tous les pays, en particulier les pays du continent africain, de retrouver la place qu'ils méritent dans le concert des nations.

Le Président assume la présidence.

À cet égard, le Cameroun se réjouit de la décision de l'Assemblée générale de proclamer le 24 avril de chaque année « Journée internationale du multilatéralisme et de la diplomatie au service de la paix » et de placer la célébration marquant le soixante-quinzième anniversaire de l'ONU, l'année prochaine, sous le thème « L'avenir que nous voulons, l'ONU qu'il

nous faut : réaffirmons notre attachement collectif au multilatéralisme ».

La réalisation de l'objectif d'un multilatéralisme novateur et adapté serait vaine si elle n'accorde pas la priorité à l'humain, si elle ne le met pas hors du danger qui découle de la perturbation de la paix et de l'insécurité, si elle ne le met pas à l'abri de la précarité socioéconomique naturelle ou provoquée, l'empêchant de vivre dans la quiétude et la dignité. Confronté à chacun des défis ci-haut soulignés, mon pays s'est engagé, dans le cadre de son document de développement, intitulé Vision 2035, en cohérence avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU et l'Agenda 2063 de l'Union africaine, à bâtir une stratégie volontariste de développement à long terme, reflétant les aspirations profondes de ses citoyens à vivre dans un pays démocratique, prospère et uni dans sa diversité, et qui offre des opportunités égales d'épanouissement à tous ses citoyens. À cet effet, le Président Paul Biya a engagé le Gouvernement à la réalisation de grands projets structurants pour le renforcement de nos infrastructures dans les domaines des routes, des ports, dans le domaine de l'énergie, dans le domaine du sport, de la santé publique, de l'aménagement urbain et rural, entre autres.

Des progrès notables ont été réalisés notamment dans les secteurs de l'éducation et de la réduction des inégalités. Nous avons mis sur pied des programmes et des projets ambitieux pour lutter contre la pauvreté et les changements climatiques. Nous avons exposé de manière détaillée l'ensemble de ces progrès dans la présentation de notre rapport d'examen national volontaire au cours du dernier forum politique de haut niveau pour le développement durable organisé sous les auspices du Conseil économique et social au mois de juillet dernier.

S'agissant par exemple de l'éducation et en dépit de la forte croissance des effectifs, nous avons substantiellement réduit les disparités filles/garçons et accompli un taux appréciable d'achèvement du cycle secondaire. Nos efforts se concentrent, entre autres, à garantir la jouissance du droit à l'éducation aux jeunes Camerounaises et Camerounais de toutes les régions de notre pays.

Pour ce qui est de la réduction des inégalités, le Cameroun a mis sur pied un programme de filets sociaux, le relèvement du niveau de revenu minimum garanti et la revalorisation des salaires des agents de l'État. Un plan triennal spécial jeunes, doté d'une

enveloppe de 102 milliards de francs CFA, soit environ 175 millions de dollars, est en cours d'exécution afin de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Un grand nombre de programmes a été également mis sur pied pour la promotion de la femme et de la famille.

S'agissant de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques, le Cameroun, qui a été parmi les premiers signataires de l'Accord de Paris sur le climat, s'est fixé pour objectif de ramener les émissions en carbone à 32 % d'ici 2035. Je suis heureux de partager avec l'Assemblée générale que mon pays a adopté un plan national d'adaptation aux changements climatiques. Le Cameroun, qui considère la désertification comme une des conséquences majeures des changements climatiques, a adopté à cet effet depuis 2008 le projet Sahel vert. Ce projet consiste en la restauration des terres dégradées à travers, entre autres, l'opération qui vise à planter des milliers d'arbres pour arrêter l'avancement du désert. Dans le cadre de ce plan d'action national, l'Observatoire national de lutte contre les changements climatiques au Cameroun est désormais opérationnel. Par ailleurs, notre pays appartient au grand bassin forestier du Congo en Afrique centrale et abrite le siège de la Commission des forêts d'Afrique centrale, dont il assure la présidence. Cette institution joue un rôle très important dans la gestion des forêts de notre sous-région à laquelle participent tous les pays de ladite région de manière contributive.

Il est à souhaiter que les moyens financiers soient mis en œuvre dans différents programmes engagés par la communauté internationale dans le cadre du Fonds vert pour le climat et que ces moyens soient mis à disposition pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Il en est de même pour l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation pour lequel les pays nantis doivent concrétiser leurs promesses suite aux engagements souscrits dans l'Accord de Paris sur le climat.

Comme les membres de l'Assemblée générale le savent, le Cameroun et les pays du bassin du lac Tchad, notamment le Tchad, le Nigéria et le Niger, sont confrontés depuis quelques années à l'insécurité causée par le groupe terroriste Boko Haram. En synergie avec ces pays, nous mutualisons nos efforts au sein de la Force multinationale mixte qui combat cette secte terroriste sans ménagement. Grâce à ces efforts conjugués, nous avons remporté des succès appréciables dans cette lutte.

En dépit de tout cela, Boko Haram continue de disposer d'une capacité de nuisance non négligeable dans

la région. C'est pourquoi nous voulons saisir l'occasion qui nous est donnée ici de réitérer solennellement notre gratitude à tous nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, qui n'ont eu de cesse de nous soutenir dans cette lutte contre le terrorisme, devenu aujourd'hui l'un des fléaux touchant toutes les régions du monde. Nous en appelons à leur constante sollicitude, en particulier dans la gestion de la crise humanitaire très préoccupante qui en découle, notamment pour ce qui est de la prise en charge des nombreux réfugiés et personnes déplacées. À ce sujet, nous aimerions obtenir un appui décisif de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux pour mettre en œuvre les différents projets de développement que nous avons conçus dans la région afin d'éradiquer la pauvreté et d'attaquer, ce faisant, les racines profondes de cette menace.

L'autre préoccupation majeure pour mon pays a été, ces trois dernières années, la crise dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun. En effet, des groupes séparatistes ont tenté dans ces deux régions de porter atteinte à l'intégrité territoriale, à l'unité et à la cohésion nationales, à la stabilité des institutions nationales et au bien-être des populations du Cameroun en utilisant la violence armée, la propagation des appels au boycott, aux villes mortes, aux pillages, aux kidnappings avec demandes de rançons, aux assassinats et incendies, aux destructions des infrastructures, notamment des attaques de tous ordres contre les hôpitaux, les écoles, les élèves, les parents et les enseignants, les forces de maintien de l'ordre, les populations civiles, non sans compter la destruction du tissu économique et social. Cette situation a provoqué un flux de personnes déplacées et de nombreux réfugiés que le Cameroun héberge suite à des crises sociopolitiques dans certains pays frères voisins.

En dépit de cette conjoncture difficile, le Gouvernement maîtrise cette crise interne et localisée, qui ne menace aucunement la paix et la sécurité sous-régionales, encore moins la sécurité internationale. Nous la gérons dans l'esprit du dialogue et de la concertation. Je puis vous dire aujourd'hui avec satisfaction que le processus engagé par le Gouvernement sous la haute impulsion du Chef de l'État pour la gestion de la situation sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, et pour un retour définitif à la paix, a connu de nombreuses avancées. Il vient de franchir une étape décisive avec l'annonce faite, le 10 septembre, par le Chef de l'État S. E. M. Paul Biya de convoquer un grand dialogue national inclusif.

(l'orateur poursuit en anglais)

À ce stade, je voudrais partager avec l'Assemblée les vues du Président de la République sur ce grand débat national. Le dialogue national permettra aux Camerounais

« d'examiner les voies et moyens de répondre aux aspirations profondes des populations du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, mais aussi de toutes les autres composantes de notre nation. Le dialogue dont il est question concernera principalement la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Mais il est évident qu'en cela même qu'il touchera à des questions d'intérêt national, telles que l'unité nationale, l'intégration nationale, le vivre ensemble, il ne saurait intéresser uniquement les populations de ces deux régions. Il aura donc vocation à réunir, sans exclusive, les filles et les fils de notre cher et beau pays, le Cameroun, autour de valeurs qui nous sont chères : la paix, la sécurité, la concorde nationale et le progrès.

Il s'articulera également autour de thèmes comme... le bilinguisme, la diversité culturelle, la cohésion sociale, la reconstruction et le développement des zones touchées par le conflit, le retour des réfugiés et des personnes déplacées, le système éducatif et judiciaire, la décentralisation et le développement local, la démobilisation et la réinsertion des ex-combattants et le rôle de la diaspora dans le développement du pays.

Ce dialogue réunira une palette diverse de personnalités : parlementaires, hommes politiques, leaders d'opinion, intellectuels, opérateurs économiques, autorités traditionnelles, autorités religieuses, membres de la diaspora... et des représentants des forces de défense et de sécurité, des groupes armés et des victimes ».

(l'orateur reprend en français)

Je me félicite de ce que l'annonce par le Président de la République du Cameroun de ce grand dialogue national ait été favorablement accueillie par la communauté nationale et internationale, ainsi que par les Nations Unies, la Commission de l'Union africaine, l'Union européenne, le Commonwealth et la Francophonie, entre autres. Le Cameroun voudrait leur témoigner sa gratitude pour leur disponibilité à nous soutenir dans cet exercice majeur. Il convient de relever que le Premier Ministre, chef du Gouvernement, mène

actuellement des consultations intenses avec les forces vives de la nation, y compris la société civile pour le plein succès de ce dialogue, dont le lancement officiel est imminent, à savoir le 30 septembre.

Comme l'Assemblée le sait, le Cameroun a toujours été attaché à la promotion de l'état de droit et au respect des droits de l'homme sous leurs aspects civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Le Gouvernement met un accent particulier sur la lutte contre la corruption. Il a, à cet effet, créé des organes et des mécanismes destinés à la bonne gouvernance, garantie de l'état de droit, mais aussi du développement, de la prospérité, de l'harmonie et de la concorde nationale.

Pour ce qui est, en particulier, des exactions et autres violations des droits de l'homme commises dans le cadre de la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, le Cameroun est attaché au principe de l'impunité. Dans cette perspective également, les auteurs des atteintes à la stabilité de l'État et de tous les crimes enregistrés seront appelés à répondre de leurs faits devant les juridictions compétentes, et ce dans le strict respect du droit. Dans ce contexte, qu'il me soit permis de citer une fois de plus le Président de la République du Cameroun qui a dit :

« le respect de la règle de droit et la lutte contre l'impunité constituent les piliers de la consolidation de l'état de droit, à laquelle nous aspirons tous. Fouler au pied la règle de droit et assurer l'impunité à certains citoyens aboutiraient plutôt à préparer le lit de l'anarchie. »

Je voudrais réitérer du haut de cette tribune l'appel du Président de la République du Cameroun aux pays qui abritent les extrémistes et les promoteurs de la haine et de la violence d'interpeller et d'agir contre ces criminels, conformément à la loi. Je voudrais au passage remercier ceux de nos partenaires qui se sont déjà engagés à coopérer avec nous dans ce sens. C'est le lieu pour moi, à cette occasion, de saluer chaleureusement la contribution des partenaires bilatéraux et multilatéraux qui ont toujours réaffirmé l'unité et l'intégrité territoriale du Cameroun. Leur constante sollicitude et leur accompagnement sont d'un apport appréciable. Aussi, je voudrais les rassurer que le Président de la République, S. E. M. Paul Biya, et son gouvernement ne ménagent aucun effort pour s'investir dans la résolution de cette crise du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, et la restauration d'une paix définitive dans mon pays.

Comme je l'ai dit plus haut, nous vivons une période charnière de l'évolution mondiale, où l'histoire appelle les peuples et les nations du monde à vivre dans la paix. La mission fondamentale de notre Organisation demeure de garantir la paix et la sécurité internationales, car il ne peut y avoir de développement auquel nous aspirons tous sans la paix et la sécurité. Le Cameroun continuera à vous soutenir dans cette noble mission.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la République dominicaine, S. E. M. Miguel Vargas Maldonado.

M. Vargas Maldonado (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : C'est un honneur pour moi que de participer à cette nouvelle session de l'Assemblée générale et de prendre la parole devant cet illustre auditoire au nom du Président de la République dominicaine, S. E. M. Danilo Medina Sánchez.

Depuis la création de l'Organisation des Nations Unies il y a 74 ans, mon pays est profondément attaché à la mission de coopération pour la paix, la sécurité et le développement des peuples que s'est donnée l'Organisation. Cette année, nous avons renouvelé cet engagement en occupant pour la première fois, bien que Membre fondateur de l'ONU, un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité. Il s'agit, bien entendu, d'une responsabilité qui nous honore et nous engage. C'est pourquoi, depuis janvier, nous mettons tout en œuvre pour que notre contribution au Conseil consiste toujours à rechercher un large consensus, facilitant ainsi la prise de décision et l'efficacité des travaux.

Dans le cadre de ce travail, en début d'année, lorsque nous avons assumé la présidence du Conseil, nous avons organisé un débat public sur les effets des catastrophes climatiques sur la paix et la sécurité internationales (voir S/PV.8451). Ce débat prend un sens particulier dans le contexte actuel, à la suite de la vague d'incendies en Amazonie et du passage récent de l'ouragan Dorian, qui a causé d'importants dégâts et fait de nombreuses victimes.

Il convient de noter que pour nous et pour notre région des Caraïbes, les effets des changements climatiques sont réels, visibles et dévastateurs, et menacent l'existence même de nos pays. Nous saluons, à ce propos, la convocation par le Secrétaire général António Guterres du Sommet sur l'action pour le climat, auquel nous avons eu le grand honneur de participer, dont l'objectif est d'inscrire l'action climatique dans

le cadre plus large du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous estimons comme lui que les changements climatiques constituent l'enjeu majeur de notre époque et une menace pour notre survie. Nous avons également été particulièrement attentifs à l'élaboration d'un programme régional dans des domaines tels que l'aide humanitaire au Venezuela ou la préparation de la nouvelle mission d'appui en Haïti.

Il nous reste un peu plus d'une décennie pour concrétiser les objectifs de développement durable définis par cette même Assemblée. Il incombe par conséquent à tous les pays de dresser le bilan des réalisations, de vérifier les progrès accomplis, de cerner les défis qui restent à relever et, bien entendu, de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour assurer la mise en œuvre réussie de chacun des objectifs.

Je dois noter qu'en ce qui concerne la République dominicaine, le Programme 2030 a été immédiatement pris en compte dans nos activités quotidiennes, notre gouvernement s'étant fixé, dès le premier jour, un objectif précis : accorder la priorité aux besoins de la population. À l'image des objectifs de développement durable, la priorité première du Gouvernement a toujours été de lutter contre la pauvreté et la faim, une question que nous avons envisagée sous tous ses angles, de la mise en œuvre des politiques sociales à la garantie de l'accès au crédit et, bien sûr, à la promotion du développement de nos zones rurales qui, comme le souligne dans ses derniers rapports l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, recèlent les niveaux de pauvreté les plus élevés dans notre région.

Cette stratégie multidimensionnelle, à laquelle le Président Danilo Medina Sánchez lui-même a consacré de grands efforts, comme en attestent ses visites spontanées, nous a permis d'obtenir des résultats satisfaisants. Le taux d'extrême pauvreté dans notre pays a baissé, passant de 9,9% en 2012 à 2,9% en 2018, ce qui représente un progrès considérable. La pauvreté globale est passée de 39,7% à 23% au cours de la même période. La baisse la plus importante a été constatée dans les campagnes, où la pauvreté rurale est passée de 49,3% en 2012 à 25,6% en 2018, grâce au soutien indéfectible apporté par le Gouvernement à nos producteurs agricoles.

De plus, au cours de la dernière décennie, notre pays a connu plus de succès dans la réduction de la faim que tout autre pays d'Amérique latine. Nous sommes un des quatre rares pays où cette tendance est restée stable au cours des deux dernières années, alors que de

nombreux pays voisins ont, malheureusement, vu leurs progrès ralentir.

Nous avons également fait de grands progrès en ce qui concerne les indicateurs de l'objectif 4, l'éducation inclusive et de qualité étant également un objectif central de notre gouvernement. Cet objectif s'est traduit par l'affectation de 4% de notre produit intérieur brut à l'éducation et par la mise en œuvre de la plus grande transformation éducative que notre pays ait connue au cours de son histoire. Nous avons également réalisé des progrès significatifs dans d'autres domaines importants tels que, notamment, la santé, la conservation de l'eau, l'égalité des sexes, l'accès à l'énergie et la croissance économique durable.

Bien sûr, notre tâche est encore loin d'être achevée et il n'existe pas de raccourci pour remplir nos objectifs, ceux-ci ne pouvant être atteints que par l'effort et la persévérance. Nous nous réjouissons de constater qu'un an après la fin du mandat actuel, sous la direction éclairée du Président Medina Sánchez, des alliances ont été conclues avec tous les secteurs de notre société. Cela signifie qu'indépendamment de notre avenir politique, le programme de développement, déjà mis en œuvre par tous les citoyens, pourra se poursuivre à un rythme soutenu. Nous ne doutons pas que la République dominicaine continuera d'avancer, aux côtés des pays frères de la région, afin de relever les défis importants et urgents auxquels nous allons devoir faire face, tels les changements climatiques.

À l'occasion du trentième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, dont elle est signataire, la République dominicaine tient à souligner qu'elle est pleinement déterminée à honorer l'engagement qu'elle a pris au niveau mondial de garantir les droits de chaque enfant. Nous renouvelons aujourd'hui notre engagement de ne ménager aucun effort dans ce sens. Nous sommes le premier pays de notre région qui, après être parvenu à un consensus au sein de la société, a mis en place un plan national visant la prévention de la violence à l'égard des enfants et des adolescents et la prise en charge des victimes. À cet égard, nous continuerons d'agir dans des domaines aussi variés que l'éducation inclusive et la réduction du nombre de décès néonataux, la promotion de l'enregistrement rapide des naissances et l'élimination du travail des enfants. Toutes nos actions sont guidées par l'objectif d'offrir à tous les enfants et adolescents de la République dominicaine une vie sûre et heureuse.

Si l'on songe à ces enfants et à leur avenir, la réduction des inégalités est sans aucun doute l'une des priorités du système des Nations Unies. Il importe de réduire l'écart entre les pays qui sont le fer de lance du programme de développement et ceux qui connaissent les plus grandes difficultés. Cependant, il est important de noter que la nature de ces lacunes ainsi que les défis que nous devons relever pour les surmonter changent. Lorsque nous parlons d'inclusion, nous ne pouvons plus nous contenter de parler de satisfaire les besoins essentiels. Dans quelques années, les nouveaux marginalisés, les nouveaux pauvres, ne seront peut-être plus ceux qui n'ont ni nourriture ni abri. En fait, j'espère que nous serons bientôt en mesure de résoudre ce problème une fois pour toutes.

Toutefois, il est possible que les nouveaux exclus soient ceux qui n'ont pas accès à la connaissance, à Internet et aux nouvelles technologies, et qui auront donc de plus en plus de difficultés à entrer sur le marché de l'emploi. Si nous voulons parler d'inclusion, de développement et d'opportunités, nous devons parler d'emplois et de revenus décents. Et ce qui est certain, c'est que les changements technologiques pourraient, selon certaines études, faire disparaître 50 % des emplois d'ici 20 ans. 50%! Cela pourrait compromettre tous les progrès que le Gouvernement dominicain a accomplis.

Aujourd'hui déjà, les technologies transforment notre rapport au monde et créent d'importants écarts entre les pays les plus connectés à cette nouvelle ère et ceux qui ne le sont pas. Je ne citerai qu'un seul chiffre : alors que dans les pays les plus développés, 80 % de la population dispose d'une connexion Internet, dans les pays les moins développés, seuls 20 % en ont une. On peut donc se demander de quelles possibilités ces pays disposeront pour être compétitifs dans la nouvelle économie de la quatrième révolution industrielle. Et même dans des pays comme la République dominicaine, où le taux de pénétration d'Internet est beaucoup plus élevé, comment parviendrons-nous à intégrer les populations des zones les plus isolées qui vivent encore avec les technologies de la première révolution industrielle, et qui vivent encore dans certains cas d'une agriculture de subsistance? Par conséquent, la question la plus pressante que nous devons nous poser maintenant est la suivante : cette transformation, qui est déjà en cours, contribuera-t-elle à combler les écarts d'inclusion ou, au contraire, creusera-t-elle encore l'écart entre les riches et les pauvres?

Il faut avouer que, à l'heure actuelle, les perspectives sont loin d'être prometteuses. La plupart des experts semblent convenir que la révolution technologique, du moins dans sa forme actuelle, ne contribuera pas à réduire les inégalités. Au-delà du fait que la révolution technologique entraînera la création ou la disparition d'emplois, ce qui est prévisible dans les conditions actuelles, c'est que l'écart se creusera entre ceux qui sont prêts à accepter les emplois du futur et ceux qui ne le sont pas. Nous lançons donc un appel urgent à l'Assemblée pour qu'elle évite la voie de l'inégalité que semble suivre le modèle de développement technologique. Pour y parvenir, des initiatives telles que le Groupe de haut niveau sur la coopération numérique, qui nous aidera à trouver des solutions au problème de la sécurité numérique, de l'équité et de la réalisation des droits dans le cyberspace, ainsi que les efforts déployés par le Programme des Nations Unies pour le développement, qui cherche à réduire les inégalités et à promouvoir le progrès et le bien-être de l'humanité grâce aux nouvelles technologies, sont très importants.

Bien entendu, il en découle que nous devons également travailler ensemble pour accroître les investissements dans la recherche et le développement si nous voulons passer à l'étape suivante de la croissance. Malheureusement, il s'agit d'un domaine dans lequel nos pays sont à la traîne. Dans la liste des dix pays les plus innovants du monde, avec la Corée du Sud, l'Allemagne et la Finlande en tête, il n'y a pas un seul pays d'Amérique latine. Nous considérons qu'il est urgent et prioritaire de mettre en œuvre de manière efficace et continue des instruments favorisant notamment l'échange de connaissances, le renforcement des capacités, l'accès à la technologie et la coopération en matière de science et d'innovation. À cet égard, le Gouvernement dominicain souhaiterait profiter de cette occasion pour demander aux pays qui jouent un rôle de premier plan dans cette transformation des connaissances et des capacités de nous accompagner dans ce processus.

L'expérience du Gouvernement dominicain a montré qu'il est aussi important d'apporter des réponses aux problèmes actuels que d'être capable d'anticiper les besoins à venir. En tant que dirigeants, nous avons la responsabilité d'agir en permanence à ces deux niveaux. Une vision à court terme doit tenir compte des conséquences que nos actions pourraient avoir sur les générations futures. Et une vision de l'avenir doit englober ceux qui n'ont pas encore été en mesure de satisfaire leurs besoins essentiels. C'est pourquoi il est aujourd'hui plus urgent que jamais de faire face au

présent, sans pour autant détourner le regard de l'avenir. Car ce n'est qu'en parvenant à cet équilibre difficile que nous contribuerons à réconcilier les deux extrêmes au sein de nos sociétés, à combler les écarts et à guérir les blessures. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons construire un avenir plus juste, plus prospère et plus durable pour tous.

Le Gouvernement dominicain invite l'Assemblée à explorer de nouvelles formes de coopération et à faire avancer les priorités urgentes pour le présent et les priorités nécessaires pour l'avenir. Nous n'avons pas de temps à perdre. Le moment est maintenant, le temps est venu. Ce n'est qu'avec engagement, détermination et une vision axée sur les intérêts de nos peuples que nous sortirons victorieux des multiples défis qui mettent à l'épreuve les pays en développement. L'Assemblée pourra toujours compter sur la République dominicaine pour travailler activement au bien-être des générations présentes et futures.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration régionale, de la francophonie et des Gabonais de l'étranger de la République gabonaise, S. E. M. Alain-Claude Bilie By Nze.

M. Bilie By Nze (Gabon) : Il m'est particulièrement agréable d'adresser, au nom du Président de la République gabonaise, S. E. M. Ali Bongo Ondimba, mes félicitations au Président Tijjani Muhammad-Bande pour son élection à la tête de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Je tiens à l'assurer du soutien de mon pays tout au long de son mandat.

J'aimerais également rendre un hommage mérité à sa prédécesseure, M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, pour l'engagement remarquable et le dynamisme avec lesquels elle a mené nos travaux au cours de la soixante-treizième session. Qu'il me soit également permis d'adresser mes félicitations au Secrétaire général, M. Antonio Guterres, pour l'ampleur des réformes réalisées et engagées en vue de rendre l'Organisation plus efficace et à même de relever les défis actuels qui se posent à notre monde.

La présente session se tient à un moment où le monde subit les terribles effets des changements climatiques. Les ravages des cyclones Idai et Kenneth en Afrique australe et, plus récemment, ceux de l'ouragan Dorian aux Bahamas et sur la côte Est des États-Unis,

pour ne citer que ces cas récents, demeurent un traumatisme de sinistre mémoire, qui révèle l'extrême vulnérabilité de notre planète face à l'ampleur sans précédent des évidences du dérèglement climatique.

Au moment où les populations du Mozambique, du Malawi et du Zimbabwe peinent à se relever des terribles dégâts et du traumatisme causés par ces catastrophes destructrices, notre conscience doit nous interpeller sur l'exigence et l'urgence d'agir ensemble contre cette menace qui ne laisse personne à l'abri. En le disant, j'ai une pensée pour l'ancien Président français Jacques Chirac, qui vient de nous quitter et à qui je rends hommage, et qui se plaisait à dire très opportunément : « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

La thématique au cœur de nos discussions est d'une pertinence et d'une actualité singulières. En effet, comment parvenir à dynamiser les efforts multilatéraux pour l'éradication de la pauvreté, l'éducation de qualité, l'action contre les changements climatiques et l'inclusion dans un contexte international où le multilatéralisme est de plus en plus mis à l'épreuve? Un contexte international où le terrorisme et l'extrémisme violent continuent à semer la mort, la peur et l'insécurité dans de nombreuses régions à travers le monde. Un contexte où la famine, la malnutrition, les maladies endémiques et l'exclusion sociale se dressent en prédateurs de la dignité humaine. Un contexte international marqué par une crise migratoire sans précédent, qui exige de la communauté internationale d'être encore plus unie afin d'apporter une réponse inclusive et solidaire à un phénomène qui met en péril le bien-être des forces vives de nos nations.

Plus que jamais, l'éventail des dangers et des périls qui menacent notre civilisation nous interpelle autant que l'implacable réalité que l'avenir des futures générations, dépendra de notre capacité à prendre des décisions courageuses aujourd'hui.

Le thème de nos travaux met en lumière notre interdépendance, notre interconnexion et la communauté de destin de l'humanité face à des menaces d'envergure globale qui transcendent autant l'artifice des frontières nationales que les barrières des classes sociales et des disparités humaines. Oui, nous sommes plus que jamais condamnés à agir collectivement pour concilier le développement à la paix durable et à la préservation de l'environnement pour les générations actuelles et futures. C'est le lieu de réaffirmer les attentes et besoins des gouvernements de voir les Nations Unies répondre aux incessants appels légitimes des peuples du monde

pour une paix durable, pour une plus grande justice et pour le respect de la dignité humaine.

Quatre années se sont écoulées depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1), suivie de la signature de l'Accord de Paris sur le climat. Pourtant nous constatons avec regret, l'indigence des résultats sur le front de la lutte contre les changements climatiques qui demeurent très en retrait des attentes. Pire encore, certains acteurs continuent à douter de manière ostensible, de la pertinence du dérèglement climatique et naviguent dans une dynamique divergente. En dépit de ce constat affligeant, nous devons sans plus attendre, traduire nos différents engagements en actes concrets, afin d'accélérer le rythme de leur mise en œuvre. C'est plus que jamais le temps de mesurer les progrès accomplis et d'appréhender les difficultés rencontrées, tout en tenant compte des nouveaux défis qui nécessitent parfois une adaptation de nos stratégies.

Il est indéniable que la réalisation des objectifs de développement durable exige une importante mobilisation et une mutualisation aussi bien des ressources humaines et financières, que de plus grandes mobilisation et implication du secteur privé. La mutualisation de nos efforts est d'autant plus cruciale que les fluctuations et dépréciations récurrentes du prix du pétrole ainsi que de plusieurs autres matières premières ont largement fragilisé les économies des pays producteurs comme le Gabon, mon pays. La forte dépendance budgétaire envers les revenus pétroliers a entraîné une aggravation du déficit public et un net ralentissement des investissements publics, singulièrement dans le domaine du social.

À cet égard, le Président Ali Bongo Ondimba a lancé du haut de cette tribune un appel solennel en faveur d'une solidarité internationale, pour des actions fortes et coordonnées au profit des pays en développement en vue d'une mise en œuvre efficiente des objectifs de développement durable (voir A/72/PV.11).

Il est urgent de concrétiser les engagements pris en faveur des pays en développement, notamment en matière de transfert de technologies propres et d'amélioration de l'accès des peuples à l'énergie renouvelable, pour accélérer leur passage d'une industrie traditionnelle à consonance polluante à une industrie décarbonée, respectueuse de l'environnement.

C'est à l'aune de cette exigence que nous saluons la tenue récente du Sommet sur l'action pour le climat

tout en nous réjouissant de l'engouement ainsi que de l'ampleur des engagements qui ont été à la mesure de nos ambitions et attentes. Il nous appartient désormais d'aller au-delà des engagements solennels et annonces formelles, pour rendre opérationnels les projets élaborés en vue d'une protection plus accrue de la biodiversité. De même, il est indispensable de rendre effective la stratégie de financement et de mobilisation des ressources et de lui donner plus de visibilité, afin de soutenir de manière plus concrète la mise en œuvre de nos initiatives. Ce soutien doit prendre en compte les spécificités nationales et les besoins particuliers de chaque État.

Dans le même élan, il convient d'assumer nos responsabilités communes mais différenciées au gré de nos contributions respectives et définir un modèle de gouvernance qui intègre non seulement les équilibres régionaux et la participation de tous les acteurs, mais qui soit également à même de renforcer la cohérence entre les principales institutions dédiées à la protection de l'environnement.

Pour le Gabon, l'action contre les changements climatiques est arc-boutée sur un socle constitué des trois piliers, que sont l'amélioration du cadre de vie, la mise en œuvre des projets d'adaptation aux changements climatiques et la préservation de la biodiversité. Ce choix audacieux à la dimension des enjeux vaut à mon pays la reconnaissance des partenaires de développement, qui viennent d'en faire le tout premier pays africain à bénéficier de fonds internationaux pour poursuivre ses efforts dans la lutte contre la déforestation.

Le développement ne peut être durable sans la paix et la stabilité. Pourtant, la paix continue d'être mise à rude épreuve dans plusieurs régions du monde. Les attaques terroristes récurrentes nous révèlent qu'aucune nation n'est à l'abri de cette menace pour laquelle notre réponse doit être collective. Nous condamnons sans équivoque ces multiples actes de barbarie et réitérons notre pleine solidarité et notre soutien aux pays et aux peuples qui en sont victimes.

Le prix de l'instabilité sous l'effet du terrorisme et de la terreur des groupes armés est particulièrement lourd pour de nombreux pays africains, qui se trouvent contraints de consacrer des ressources conséquentes à ces phénomènes entretenus, entre autres, par le commerce des armes de petit calibre et le trafic illicite des espèces de faune et de flore. Il est évident que dans le combat, contre ces sources d'instabilité et de misère dans plusieurs régions d'Afrique les bonnes intentions

et la commisération de la communauté internationale ne peuvent plus suffire. Une approche globale et solidaire est indispensable et doit découler d'un assèchement des causes profondes de ces phénomènes ainsi que la prise de conscience que la menace contre une nation est une menace contre toutes les nations.

Le Gabon, mon pays, prône une approche concertée de la paix. À l'aune de cette vision, nous demeurons résolument engagés aux côtés des Nations Unies, notamment dans la promotion de la stabilité et de la paix en République centrafricaine. Nous sommes convaincus qu'au-delà du caractère inclusif de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine signé à Khartoum par l'ensemble des parties à la crise, une solution durable est tributaire du renforcement des capacités de l'État. C'est pourquoi le Gabon plaide pour la levée totale de l'embargo sur les armes qui frappe encore la République centrafricaine. Dans la dynamique de concertation prônée par S. E. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, nous n'avons cessé d'œuvrer pour le dialogue dans la plupart des foyers de tension à l'échelle sous-régionale, en concertation avec nos pairs de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, dont le Gabon assure la présidence en exercice. C'est le lieu pour nous de saluer l'annonce du dialogue national au Cameroun, qui révèle la volonté de ce pays voisin de trouver une solution durable aux défis auxquels il est confronté. Par ailleurs, mon pays dénonce les velléités de fragmentation des États africains, qui non seulement contribuent à fragiliser le vivre-ensemble des populations, mais constituent également un facteur de distraction dans notre marche vers le développement.

Le Gabon, à l'instar de nombreuses nations productrices de pétrole, a subi de plein fouet l'impact de la baisse drastique des cours des matières premières. Cette situation a conduit au ralentissement de l'activité économique. Dans ce contexte, le Gouvernement a initié un ensemble de mesures visant à résorber les déséquilibres à travers des mesures de relance qui consacrent l'ajustement budgétaire, le développement des infrastructures et la promotion du secteur privé comme leviers de la diversification et de la transformation de notre économie. Le plan de relance économique mis en œuvre à cet effet vise principalement à assurer une croissance durable et inclusive à même de transformer en profondeur notre économie et de relancer l'investissement. Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir des signaux encourageants qui se dégagent de l'évaluation triennale de la mise en œuvre du plan de

relance, notamment en matière d'équilibre des finances publiques, de mobilisation ainsi que de maîtrise des dépenses et de la dette. Grâce au retour de la croissance impulsée par l'effet des réformes économiques engagées, le Gouvernement retrouve progressivement les marges de manœuvre nécessaires pour financer les investissements les plus urgents, notamment en matière d'éducation de qualité, domaine dans lequel une réforme de grande ampleur vient d'être annoncée par le Chef de l'État. Le but de cette réforme est d'optimiser le système éducatif afin de le rendre plus en adéquation avec les exigences d'excellence et un réel besoin du marché de l'emploi.

L'inclusion est une préoccupation majeure dans l'orientation politique de mon pays. Son caractère crucial a été réitéré par le Président Ali Bongo Ondimba lors d'une récente adresse à la nation au cours de laquelle il a martelé son appel à l'implication de toutes les forces vives afin d'édifier une nation plus forte et plus prospère. C'est toute la portée du programme politique pour l'égalité des chances, fil conducteur des actions du Gouvernement en faveur d'un développement plus équitable et qui valorise singulièrement les femmes, les jeunes et les personnes handicapées pour que personne ne soit laissé de côté.

Au moment où nous parlons de solidarité internationale et d'inclusion, je voudrais une fois de plus, du haut de cette tribune, appeler à la levée totale de l'embargo qui frappe le Gouvernement et le peuple cubains depuis plusieurs décennies, afin de permettre à ce pays de réaliser sans entrave les objectifs de développement durable qui constituent une aspiration légitime pour tous les peuples du monde.

Pour terminer, je voudrais, au nom de mon pays, le Gabon, appeler à une réforme de la gouvernance mondiale qui soit marquée du sceau d'une plus grande justice et d'un partage équitable des responsabilités entre le Nord et le Sud. La réforme du Conseil de sécurité en sera la mesure, avec une représentation du continent africain suivant une position commune contenue dans le Consensus d'Ezulwini. Une telle réforme, que nous appelons de tous nos vœux, aura l'avantage de réconcilier le monde avec les dynamiques de son temps, mais surtout avec les valeurs qui ont fondé notre volonté commune d'éradiquer à jamais le spectre de la guerre et de maintenir élevé l'étendard de la paix. Au nom de ces valeurs, plus d'un milliard d'êtres humains ne peuvent plus être privés du droit de peser sur la conduite du programme mondial.

Qu'il me soit permis enfin de réitérer l'attachement du Gabon au multilatéralisme, qui nous paraît sans alternative crédible dans notre ambition commune de faire face aux enjeux de plus en plus complexes du développement durable ainsi que dans notre quête de solutions appropriées aux défis et menaces qui se posent à l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat général pour cette séance.

Avant de donner la parole aux orateurs qui souhaitent exercer leur droit de réponse, je rappelle aux membres que les déclarations prononcées au titre de l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Nous avons demandé la parole pour rétablir certains faits essentiels qui réfutent complètement les assertions formulées à propos de mon pays par le Premier Ministre arménien dans l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion du débat général (voir A/74/PV.6).

Premièrement, l'histoire que l'Arménie tente désespérément de manipuler pour servir ses prétentions territoriales ne lui est pas favorable. Il est bien connu que le mouvement des Arméniens vers ce que le Premier Ministre arménien a qualifié de terre ancestrale a débuté au XIX^e siècle. Leur dernière réinstallation dans le sud du Caucase et leurs tentatives d'expansion territoriale ont semé les germes de l'instabilité, des tensions et d'un conflit à long terme dans la région, qui se poursuivent à ce jour et qui s'accompagnent de massacres et de déportations forcées de la population azerbaïdjanaise.

Deuxièmement, l'illégalité, au regard du système juridique soviétique en vigueur à l'époque, de toute tentative visant à réunir la région du Haut-Karabakh à l'Arménie ou à provoquer sa sécession unilatérale de l'Azerbaïdjan a été confirmée au plus haut niveau constitutionnel. Il est clair que la délimitation du territoire de l'Azerbaïdjan au moment où il est devenu indépendant, à la lumière du droit applicable, englobait la région du Haut-Karabakh. La situation qui a suivi l'indépendance de l'Azerbaïdjan et les mesures prises ensuite par l'Arménie sont également claires. Le fait que la région du Haut-Karabakh fait partie intégrante de l'Azerbaïdjan a été confirmé par le Conseil de sécurité, qui a déterminé dans ses résolutions 822 (1993),

853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993) que les prétentions territoriales et les actions de l'Arménie étaient illégales et incompatibles avec l'interdiction du recours à la force armée dans le cadre des relations internationales. De nombreux documents adoptés par d'autres organisations internationales suivent le même raisonnement. Il est également pertinent de rappeler que l'ordre du jour de l'Assemblée générale comporte un point spécifique intitulé « La situation dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan ».

Troisièmement, l'interprétation erronée que fait l'Arménie de l'autodétermination n'a rien à voir avec ce principe tel qu'il est défini dans la Charte des Nations Unies, dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, adopté en 1975, et dans d'autres documents internationaux. Ce que le Premier Ministre arménien décrit comme l'exercice du droit à l'autodétermination a été qualifié par le Conseil de sécurité de recours illégal à la force. En vérité, c'est le droit à l'autodétermination du peuple azerbaïdjanais qui a été violé de manière flagrante par les politiques d'agression, d'occupation et de nettoyage ethnique de l'Arménie.

Quatrièmement, les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont universels et s'appliquent à tous les êtres humains, et le respect de ces droits doit être accordé sur une base équitable et non discriminatoire. Contrairement à cette définition généralement admise, la politique et les pratiques de l'Arménie se fondent sur l'exclusion et la discrimination pour des motifs ethniques. À la différence de l'Azerbaïdjan et d'autres États de la région, l'Arménie est donc un pays singulièrement mono-ethnique. Elle a également procédé à un nettoyage ethnique des territoires occupés et refuse maintenant de reconnaître ne serait-ce que l'existence de la communauté azerbaïdjanaise dans la région du Haut-Karabakh de l'Azerbaïdjan.

Il va donc sans dire que l'Arménie ne saurait exiger quelque privilège que ce soit puisque ses demandes reposent sur des violations flagrantes et systématiques du droit international, notamment du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, et sur le déni discriminatoire des droits et des libertés d'autrui, en particulier de la population azerbaïdjanaise bien plus nombreuse, qui s'élève au total à plus d'un million de personnes et qui a été expulsée de chez elle et s'est vu refuser l'accès à ses maisons et à ses biens, tant en Arménie que dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan. Le fait que l'Arménie nie la

responsabilité de ses crimes constitue une atteinte aux droits de l'homme et fait directement obstacle à la paix durable et à une véritable réconciliation.

Dans ce contexte, les élucubrations d'Erevan concernant les droits de l'homme, la démocratie et de prétendus sentiments et discours de haine antiarméniens sont pour le moins irresponsables et trompeuses. En affirmant que l'Azerbaïdjan voudrait soi-disant prétendument le territoire sans son peuple, le Premier Ministre arménien confond tout bonnement les objectifs fictifs attribués à mon pays avec la politique réelle de son gouvernement.

Cinquièmement, le Premier Ministre arménien a parlé avec enthousiasme dans son discours (voir A/74/PV.6) du règlement pacifique du conflit et de son importance cruciale pour la stabilité et la sécurité dans la région. Toutefois, de toute évidence, de simples paroles ne suffisent pas à faire progresser le processus de règlement, surtout lorsque les engagements et les actes de l'Arménie ont toujours été en contradiction avec cet objectif.

Il va de soi que la poursuite de l'agression arménienne, le non-respect du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, les déclarations incendiaires, les diverses provocations sur le terrain et les tentatives visant à modifier le caractère démographique, socioéconomique et culturel des territoires occupés de l'Azerbaïdjan sont inconciliables avec l'objectif d'un règlement pacifique.

Surtout, il ne peut y avoir aucun règlement pacifique du conflit si celui-ci porte atteinte à la Constitution azerbaïdjanaise et est contraire au droit international. L'objectif premier du processus de paix en cours, qui est fondé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, est de garantir le retrait immédiat, complet et inconditionnel des forces armées arméniennes de la région du Haut-Karabakh et de tous les autres territoires occupés de l'Azerbaïdjan; le rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Azerbaïdjan à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues; et le retour des personnes déplacées de force dans leurs foyers et leurs propriétés.

L'emploi illégal de la force, ainsi que l'occupation militaire et le nettoyage ethnique qui en résultent dans les territoires de l'Azerbaïdjan, ne représentent pas une solution et n'apporteront jamais la paix, la réconciliation et la stabilité. Plutôt que de perdre son temps à essayer de tromper la communauté internationale et son propre

peuple, l'Arménie doit mettre un terme à ses vaines tentatives de prolonger ce statu quo qui ne saurait durer indéfiniment et s'acquitter de bonne foi de ses obligations internationales. Plus vite Erevan prendra conscience que ses dangereuses visées politiques sont vaines, plus vite nos peuples pourront jouir de la paix, de la stabilité et de la coopération.

M. Knyazyan (Arménie) (*parle en anglais*) : Nous avons demandé la parole pour exercer notre droit de réponse à la suite des remarques faites par la délégation azerbaïdjanaise.

La partie azerbaïdjanaise inverse délibérément les causes profondes du conflit du Haut-Karabakh et les conséquences de sa propre agression. Il y a plus de 30 ans, le 20 février 1988, le Parlement local de la région autonome du Haut-Karabakh a adopté une décision par laquelle il a demandé à l'Arménie et à l'Azerbaïdjan soviétiques de l'époque de faire preuve de compréhension face à la volonté et aux aspirations de la population arménienne du Haut-Karabakh et d'accepter le transfert de la région de l'Azerbaïdjan à l'Arménie.

Malheureusement, il n'a pas été répondu à cette demande d'autodétermination par la compréhension et le dialogue, mais par la violence, le nettoyage ethnique, la déportation de plus de 400 000 Arméniens, l'abolition du statu quo, la guerre et les massacres prémédités à Soumgaït, Kirovabad, Bakou et dans d'autres villes de l'Azerbaïdjan, ce qui a été dénoncé par la communauté internationale, notamment dans une résolution du Parlement européen du 7 juillet 1988 qui a qualifié le massacre de Soumgaït de pogrom antiarménien constituant une menace pour la sécurité des Arméniens vivant en Azerbaïdjan.

L'impunité accordée aux commanditaires du massacre a ouvert la voie au nettoyage ethnique mené dans tout l'Azerbaïdjan, qui a atteint son paroxysme avec les massacres sanglants et la déportation massive des Arméniens de Bakou en janvier 1990 et l'agression militaire à grande échelle qui a suivi contre le peuple du Haut-Karabakh en vue de son extermination totale.

Pour ce qui est des questions juridiques, nous voudrions souligner que le Haut-Karabakh a obtenu son indépendance dans le contexte de la désintégration de l'Union soviétique, dans le plein respect du droit international et de la législation soviétique en vigueur à l'époque. La loi sur la procédure relative aux questions liées à la sécession d'une République fédérée de l'Union soviétique, en date du 3 avril 1990, accorde aux entités

autonomes et groupes ethniques concentrés au sein d'une République soviétique le droit de trancher, de manière libre et indépendante, la question du statut juridique de leur État en cas de sécession d'une République fédérée de l'Union soviétique.

Dans le strict respect de cette loi, les autorités du Haut-Karabakh ont adopté leur propre déclaration d'indépendance et tenu un référendum le 10 décembre 1991. Je voudrais souligner que lorsque le référendum a été organisé au Haut-Karabakh, la population azerbaïdjanaise qui vivait dans cette région a eu la possibilité d'y participer.

On peut aborder les questions juridiques sous deux angles différents : la lettre de la loi et l'esprit de la loi. Étant donné que la partie azerbaïdjanaise ne reconnaît pas le cadre juridique de la déclaration d'indépendance du Haut-Karabakh, je m'attarderai sur l'esprit de la loi.

Premièrement, le Haut-Karabakh n'a jamais fait partie d'un Azerbaïdjan indépendant et ce dernier n'a jamais exercé aucune souveraineté sur lui.

Deuxièmement, le Haut-Karabakh n'a jamais été une entité bicommunautaire et les Arméniens ont toujours constitué une majorité absolue de la population du Haut-Karabakh.

Troisièmement, l'Azerbaïdjan tente de revenir au statu quo de son passé soviétique. Cependant, tout comme la restauration de l'Union soviétique, le rétablissement de l'intégrité territoriale de l'ex-Azerbaïdjan soviétique est impossible. Nous déplorons que la partie azerbaïdjanaise continue de faire référence de manière sélective et déformée aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, qui ont été adoptées pendant la phase militaire du conflit et n'ont pas entraîné la cessation immédiate des hostilités en raison de la position de l'Azerbaïdjan et de ses tentatives persistantes de régler le conflit par la force.

Aujourd'hui, 25 ans après la signature de l'accord de cessez-le-feu, l'objectif premier des résolutions, à savoir un cessez-le-feu complet, n'a toujours pas été atteint. L'Azerbaïdjan se réfère à un seul élément des résolutions en minimisant tous les autres, comme par exemple la levée du blocus ou la négligence à l'égard des parties au conflit mentionnées dans les résolutions. Toutes les résolutions sur la question présentent clairement le Haut-Karabakh comme une partie au conflit.

S'il souhaite vraiment mettre en œuvre ces résolutions, l'Azerbaïdjan doit commencer par prendre contact avec les autorités du Haut-Karabakh afin qu'il soit possible d'avancer vers le règlement du conflit. Le principal obstacle au règlement du conflit n'est pas la position de l'Arménie ou du Haut-Karabakh, mais la politique et les agissements de l'Azerbaïdjan, qui empêchent tout progrès dans la recherche d'un règlement pacifique. La politique systématique de l'Azerbaïdjan visant à modifier l'équilibre entre les parties au conflit compromet le processus de paix.

Les dirigeants azerbaïdjanaïses font explicitement référence à la nécessité de résoudre le conflit en renforçant leurs capacités et moyens militaires et économiques, imposant ainsi leur volonté au Haut-Karabakh arménien. L'Azerbaïdjan continue d'accroître sa puissance militaire d'une manière déstabilisatrice et incontrôlée, en violation des obligations juridiquement contraignantes qui lui incombent en vertu du régime de maîtrise des armes classiques. Il continue de recourir à des provocations militaires massives et à des actes subversifs. Il rejette toutes les propositions visant à consolider le cessez-le-feu, y compris le renforcement de la présence permanente et des capacités des observateurs internationaux et la création d'un mécanisme d'enquête sur les violations du cessez-le-feu.

La notion de statu quo est pour le moins faussée lorsque l'Azerbaïdjan prétend vouloir le consolider. L'Arménie souhaite ardemment dépasser le statu quo pour parvenir à un résultat incluant un règlement négocié et pacifique.

La consolidation créera un environnement propice à un règlement pacifique et négocié. L'Arménie ne promeut donc pas le statu quo, bien au contraire. C'est l'Azerbaïdjan qui, en aggravant la situation, est responsable du maintien du statu quo et des pertes en vies humaines qui en découlent. Chacun sait que les dirigeants azerbaïdjanaïses promeuvent officiellement dans leur société la haine universelle de tous les Arméniens. L'élite dirigeante de l'Azerbaïdjan a placé la déshumanisation des Arméniens, la glorification des crimes de haine contre les Arméniens et le culte de ceux qui commettent de tels crimes au cœur de sa politique immuable.

Les rapports de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), créée par le Conseil de l'Europe, reconnaissent les Arméniens comme un groupe vulnérable en Azerbaïdjan. Le rapport 2016 de l'ECRI sur l'Azerbaïdjan indique que :

« Les responsables politiques, les établissements d'enseignement et les médias tiennent toujours des discours haineux à l'égard des Arméniens; toute une génération d'Azerbaïdjanais a grandi au son de ces discours. Des militants des droits de l'homme qui ont, notamment, œuvré en faveur de la réconciliation avec l'Arménie, ont été condamnés à de lourdes peines d'emprisonnement sur le fondement d'accusations controversées... en 2012, les autorités ont gracié, libéré et promu Ramil Safarov, qui avait été condamné par un tribunal de Budapest à la réclusion à perpétuité pour l'assassinat d'un officier de l'armée arménienne, sans tenir compte du risque de sentiment d'impunité qui pourrait être entretenu chez les auteurs d'infractions racistes. »

Ces exemples et bien d'autres encore montrent qu'un pays dont les normes en matière de droits de l'homme sont très faibles peut devenir une menace pour la sécurité régionale, car l'élite dirigeante tire sa légitimité non pas de la protection des droits de l'homme mais de leur violation.

Nous voudrions conclure nos remarques sur le processus politique en rappelant à l'Azerbaïdjan que le conflit ne concerne pas les territoires, mais les droits des peuples autochtones qui vivent dans leur patrie ancestrale depuis des millénaires. Nous constatons avec regret que toute la politique de l'Azerbaïdjan à l'égard de l'Arménie est restée inchangée depuis plus de 25 ans, alors que le peuple du Haut-Karabakh continue d'être menacée dans son existence même.

L'Azerbaïdjan refuse de reconnaître le droit à l'autodétermination du peuple du Haut-Karabakh, mais ce droit est proclamé par les pays coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) comme étant un des principes fondamentaux du règlement du conflit du Haut-Karabakh. Il a également été entériné dans la déclaration ministérielle du Conseil ministériel de l'OSCE à Athènes en 2009, déclaration à laquelle l'Azerbaïdjan a souscrit.

La détermination du statut juridique final du Haut-Karabakh par une expression juridiquement contraignante de la volonté du peuple est au cœur du règlement. Si les droits de l'homme du peuple du Haut-Karabakh, y compris le droit à la liberté de circulation, le droit de vote et le droit à l'autodétermination, étaient respectés, notre région pourrait progresser vers une plus

grande prospérité et le respect des droits de l'homme en général.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) :
Le représentant de l'Arménie n'a même pas daigné écouter attentivement ce que nous avons dit et a préféré plutôt lire un texte préparé contenant une liste des mensonges usuels. Par conséquent, nous avons entendu des commentaires non pertinents et hors contexte qui n'ont de toute évidence pas répondu à nos arguments.

Comme chacun le sait, c'est l'Arménie qui a eu recours à la force, à la violence et aux activités terroristes en cherchant à faire aboutir ses revendications territoriales illégales et sans fondement. C'est l'Arménie qui a capturé et continue d'occuper la région du Haut-Karabakh et les districts azerbaïdjanais voisins, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

La communauté internationale tout entière reconnaît que le Haut-Karabakh fait partie intégrante de l'Azerbaïdjan. Il a été déclaré à maintes reprises au niveau international que le régime raciste et fantoche que l'Arménie a mis en place dans les territoires occupés de l'Azerbaïdjan est illégal. Ce régime n'est pas reconnu et se trouve sous le contrôle politique, militaire et économique effectif de l'Arménie.

Comme on le sait, les résolutions du Conseil de sécurité et les déclarations de son président avaient pour objet les attaques armées lancées par l'Arménie contre l'Azerbaïdjan en 1992 et 1993. La demande de cessation des hostilités s'adressait donc d'abord et avant tout aux forces d'invasion arméniennes. C'est la partie arménienne qui a délibérément fait fi des demandes du Conseil de sécurité visant la cessation immédiate de toutes les activités militaires et de tous les actes d'hostilité.

Les événements qui se sont déroulés avant et après l'adoption de chaque résolution montrent clairement que les allégations de l'Arménie sont sans fondement et ne laissent aucun doute quant à savoir qui est responsable de la poursuite des hostilités armées et à qui les demandes du Conseil de sécurité sont adressées exclusivement. Il suffit de lire attentivement les textes de ces documents et les déclarations individuelles des membres du Conseil de sécurité pour comprendre que les commentaires du délégué de l'Arménie sont pour le moins trompeurs.

L'Arménie n'a cessé d'entraver le processus de règlement du conflit et refuse de participer de manière responsable et constructive à des négociations axées sur les résultats, recourant régulièrement à des provocations diverses pour aggraver la situation sur le terrain. Qui plus est, étant donné les nombreux documents des organes compétents des Nations Unies et d'autres organisations internationales qui ont exprimé de graves préoccupations au sujet des droits de l'homme et de l'esprit d'intolérance qui règne en Arménie, Erevan devrait être le dernier à parler d'autodétermination et de droits de l'homme dans les autres pays.

Tout ce qui précède confirme qu'en dépit de son changement de gouvernement sous la fausse bannière des droits de l'homme et de la démocratie, l'Arménie continue de faire peser une grave menace sur la paix, la sécurité et la stabilité régionales et internationales et doit donc faire l'objet d'une attention constante et d'une action urgente de l'ONU et de l'ensemble de la communauté internationale.

M. Knyazyan (Arménie) (*parle en anglais*) : Les conflits de longue durée ne peuvent être résolus en ressassant de vieilles accusations et des discours mensongers connus de tous. Nous notons que la délégation azerbaïdjanaise n'a répondu à aucun des arguments bien documentés, provenant non pas de la partie arménienne mais des rapports des organisations internationales.

Le peuple du Haut-Karabakh jouit d'une indépendance de fait depuis la dissolution de l'ex-Union soviétique, lorsque le Haut-Karabakh a exercé son droit inhérent à l'autodétermination conformément à la législation nationale et au droit international. Par conséquent, les prétentions de l'Azerbaïdjan à exercer sa souveraineté sur le peuple du Haut-Karabakh sont injustifiées et dénuées de tout fondement juridique.

Malgré le caractère pacifique et légitime des manifestations dans le Haut-Karabakh – qui sont pacifiques depuis le début – l'Azerbaïdjan a rejeté le dialogue, recouru au langage des menaces et de l'intimidation et poursuivi une politique d'oppression violente de la libre volonté du peuple. Des milliers d'Arméniens ont été tués et mutilés, et des centaines de milliers ont été déportés. Les massacres de la population arménienne d'Azerbaïdjan ont clairement démontré que les autorités azerbaïdjanaises poursuivent un objectif d'extermination totale de la population arménienne et que le peuple du Haut-Karabakh fait face à une menace existentielle.

Premièrement, je voudrais souligner que le statut et la sécurité du peuple du Haut-Karabakh sont des questions clefs pour le règlement du conflit et qu'elles demeurent la priorité absolue de la République d'Arménie.

Deuxièmement, le peuple et les autorités du Haut-Karabakh doivent jouer un rôle décisif dans le règlement du conflit. Les tentatives de réification du Haut-Karabakh et de son peuple contredisent non seulement l'origine du conflit, auquel j'ai déjà fait référence, mais aussi les faits sur le terrain aujourd'hui.

Troisièmement, le Haut-Karabakh n'est pas un no man's land – il est peuplé par ses populations autochtones, qui ont constitué la majorité absolue de la population durant toutes les phases du conflit. Sans implication forte des représentants élus du Haut-Karabakh, aucune paix durable ne sera réelle. Le rôle des autorités du Haut-Karabakh est essentiel dans toutes les zones relevant de leurs compétences et de leur juridiction sur le terrain.

Quatrièmement, nous réaffirmons qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit – nous devons renoncer à l'action militaire. Tel est l'appel qu'a lancé dès le départ le Conseil de sécurité dans ses résolutions 822 (1993), 853 (1993), 874 (1993) et 884 (1993), et que l'Azerbaïdjan n'a pas entendu jusqu'à ce jour. La réduction des tensions doit être suivie par la consolidation du régime de cessez-le-feu grâce à la mise en œuvre des accords conclus à Vienne, Saint-Petersbourg et Douhanbé.

Cinquièmement, pour créer un environnement favorable à la paix, nous ne devons pas seulement réduire les tensions et adopter un mécanisme de surveillance et de vérification, nous devons aussi préparer nos peuples à la paix. Nous observons que la partie azerbaïdjanaise n'a pas répondu aux messages positifs que le Premier Ministre arménien a lancés hier devant l'Assemblée générale. La rhétorique hostile et les positions maximalistes ne font que compromettre la possibilité même d'un compromis et alimentent l'animosité, et non la paix.

Enfin, en réponse à ce qu'a dit la délégation azerbaïdjanaise concernant les autorités démocratiquement élues du Haut-Karabakh, qu'elle a qualifiées de "régime fantoche raciste" (voir A/73/PV.106), je voudrais souligner que selon les rapports de nombre d'organisations internationales de défense des droits de l'homme, le Haut-Karabakh est

de loin bien mieux classé que l'Azerbaïdjan en termes de pratiques démocratiques, de respect des droits de la personne et d'état de droit. Par conséquent, une délégation qui représente un régime héréditaire où le pouvoir se transmet de père en fils n'est nullement en

droit de pointer du doigt un gouvernement démocratique qui a été établi sur la base de la libre expression de la volonté de ses citoyens.

La séance est levée à 21 h 50.